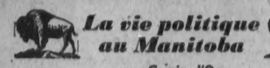
BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 14 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 12 FEVRIER 1960 — PRIX: SEPT CENTS



par Gamin d'Or

Le rapport des débats à l'Assemblée législative du Manitoba porte cette année une rubrique distincte: Addresses in French. Sous ce titre l'on donne le lendemain le texte et une traduction de ce que les législateurs disent en français.

* * *

Parlant en chambre le 1er février, M. M. Gray, de Winnipeg, a attiré l'attention de tous sur une phrase qu'a prononcée récemment le gouverneur général: "Je m'efforcerai de promouvoir un esprit d'harmonie et de confiance chez tous, sans égard à la race et à la religion, en vue d'atteindre notre noble destinée". Selon M. Gray, cela veut dire qu'aujourd'hui les Néo-canadiens sont sur le même pied que les deux races historiques du pays.

* * *

Mme Thelma Forbes, de Cypress, a loué son prédécesseur, dans son discours de débutante. Elle a suggéré que le chemin reliant Notre-Dame et le chemin no 2 s'appelle Boulic Highway. Elle s'est abstenue de louer les groupes ethniques de son comté, sous prétexte que tous, ci-inclus les électeurs de langue française, préféraient des gestes pratiques aux fleurs oratoires.

* * *

Parlant en français, M. Stan Roberts, de La Vérendrye, a dit, entre autres choses, cette phrase mémorable: "Les gens de La Vérendrye s'intéressent beaucoup aux choses politiques. Ils attendent en commun avec un très grand nombre d'autres Manitobains les plans du gouvernement sur les recommandations de la Commission Royale sur l'éducation. . ."

* * *

L'hon. J. Carroll, ministre des services publics, a expliqué en commentaire d'une remarque de M. Roberts que le Manitoba Telephone System a gardé à Steinbach une opératrice de langue française, contrairement à ce que l'on avait laissé croire, et que le système ne défend pas l'usage de langues autres que l'anglais.

* * *

M. E. Préfontaine a rendu hommage à MM. K. R. Barkman et Armour McKay qui, grâce à l'Eastern Manitoba Development Board, ont pu obtenir de meilleurs chemins dans la région.

* * *

Prenant part au débat sur le discours du trône, M. Gildas Molgat a félicité en français son vieil ami, M. Joseph Jeannotte, secondeur de la motion, et il a ajouté ceci: "Tout en parlant en français je dois dire à mon cher ami, l'honorable premier ministre, que ses efforts et ses améliorations en français sont appréciés. Il va bien".

* * *

Une discussion acerbe s'annonce en marge d'une résolution qui autoriserait des octrois de construction de 75 pour cent pour les écoles de moins de 12 salles dans les endroits qui ne peuvent pas pratiquement en construire une plus grande.

* * *

La réponse au discours du trône a été adoptée le jeudi 4 février par un vote de 31 contre 19.

* * *

Parmi les bills privés, il y a des actes d'incorporation de la résidence Ste-Thérèse pour vieillards à Otterburne, de l'hôpital général de Ste-Rose, de l'hôpital général de St-Boniface, du sanatorium de St-Boniface et de l'hospice Taché pour patients chroniques et gériatriques.

* * *

Les lundi et mardi de cette semaine, MM. Roblin, Evans et Hutton et le professeur Morton ont présenté des mémoires très élaborés devant la Commission Royale d'enquête sur les transports. On prétend que le Manitoba paye des taux de fret beaucoup trop élevés.

* * *

Les prévisions budgétaires se chiffrent cette année à $95,382,970, à part les emprunts. Le budget scolaire s'élève à $32,151,162 et celui de la santé et du bien-être, à $20,923,382. Les travaux publics demanderont $14,591,492, surtout pour les chemins. Les législateurs se sont aussi accordés des augmentations donnant les salaires suivants: premier ministre, $12,000; ministre, $10,000; chef de l'opposition, $3,500; membre, $4,000; dépenses, $10 par jour pendant la session; dépenses spéciales des députés des comtés de Rupertsland et Churchill, $900.

* * *

On consacre la session actuellement à l'examen détaillé des estimés, à la discussion des bills privés et, de plus, aux réunions incessantes de comités.



Le cardinal Aloysius Stepinac, chef spirituel de 7,000,000 de catholiques yougoslaves et victime du régime communiste Tito, est décédé dans son village natal de Krasic (où il était virtuellement prisonnier) le mercredi 10 février, à l'âge de 62 ans. On se souvient de son procès et de son emprisonnement après la guerre, à la suite des accusations communistes. Le cardinal démentit toutes ces accusations, en déclarant que "de même que les communistes luttent pour implanter leurs théories matérialistes, ainsi nous avons le droit de lutter pour les valeurs chrétiennes". Il fut condamné à 16 ans de travaux forcés. Le gouvernement yougoslave lui offrit, en juillet 1950, la liberté s'il s'engageait à quitter le pays. Il refusa parce que, disait-il à un correspondant de l'Associated Press, "Je ne suis nullement coupable". Il fut remis conditionnellement "en liberté" le 5 décembre 1951, mais confiné à son village de Krasic. Le gouvernement ne voulut plus le reconnaître comme chef des catholiques du pays. Il fut créé cardinal le 12 janvier 1953 par Pie XII, acte du Vatican que Tito considéra comme un acte d'hostilité et il profita de l'occasion pour cesser toutes relations diplomatiques avec le Vatican. Après sa mort, comme de son vivant, le cardinal restera le symbole de la lutte de l'Eglise contre le communisme athée et matérialiste.

Une nouvelle Maison de Retraites, grâce à un plan de placements

Au printemps de l'an dernier, après mûre délibération un groupe d'hommes de St-Boniface et Winnipeg prenaient les mesures nécessaires pour former une association dûment constituée en société — la première du genre au Manitoba — à savoir, la Maison de Retraites Catholique Incorporée.

C'est que, témoins depuis quelque temps de l'essor prodigieux que prenait le mouvement des retraites fermées dans leur entourage, ils prévoyaient un brillant avenir pour cette oeuvre dont les bienfaits spirituels de valeur inestimable seraient mis à la portée d'un plus grand nombre de fidèles par la construction d'une nouvelle maison.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que ces hommes voient s'élever, sous les grands ormes bordant la rivière Rouge à St-Norbert, l'imposante construction qui faisaient alors l'objet de leurs rêves: une Maison de Retraites moderne et spacieuse capable de répondre aux besoins de la population catholique du Manitoba.

La Maison de Retraites Catholique Incoporée est une compagnie à chartre enregistrée selon les règlements de la loi des sociétés. Le financement du projet pour lequel elle a été fondée est assuré par la vente de titres d'obligations déjà mis sur le marché et qui s'écoulent de façon encourageante. Le bureau-chef est à St-Boniface et il y aura des comités dans chaque paroisse.

Ces titres, émis en coupures de $100 ou tout autre multiple de cent ($500, $1,000, $5,000, etc.), sont à vendre au comptant ou par versements. Ainsi, une obligation de $100 peut être achetée en 10 mensualités de $10 chacune. Le taux d'intérêt est de 5 pour cent, payable chaque année au 15 décembre. Le remboursement se fera à la date fixée par l'acheteur, après le 15 décembre 1963.

Garanties de remboursement

La Maison de Retraites Incoporée possède de solides garanties financières sur lesquelles les détenteurs de titres peuvent compter:

a) une contribution de $100,000, approximativement, fruit de la campagne diocésaine de St-Boniface;

b) $65,000 provenant de la vente du terrain et des édifices de la Maison de Retraites actuelle;

c) un surplus d'opération de $20,000 par année, environ, grâce à la possibilité d'accommoder un nombre augmenté de retraitants en même temps;

d) l'appui financier de la Ligue des Retraites.

Soulignons ici le fait que, sans l'aide généreuse offerte par Son Exc. Mgr M. Baudoux, il eut été absolument impossible d'envisager semblable projet. Le fardeau financier de pareille entreprise s'avérerait trop lourd à porter, au cours des années à venir, ne serait-ce que l'on puisse compter sur une contribution substantielle provenant de la campagne de la Part-à-Dieu. Il est à noter, par conséquent, que la Maison de Retraites profitera de la générosité de tous les fidèles qui ont souscrit à cette campagne archidiocésaine.

Dans la vente de titres, tous sont invités, non pas à faire un don, mais un placement, à 5 pour cent d'intérêt. Tout en bénéficiant d'un retour sur leur argent, ils accumuleront et ils appuieront financièrement un projet dont l'avenir est assuré et qui rapportera des profits incalculables à la lumière de l'éternité non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour une foule d'âmes qui se rapprocheront davantage de Dieu, par la retraite fermée, pendant de nombreuses années à venir.

Grâce à la perspicacité des directeurs de la Maison de Retraites Incoporée, grâce aussi à leur ténacité basée sur un esprit de foi solide et éclairé — et aussi parce que des centaines, peut-être des milliers de gens auront mesuré de façon surnaturelle autant que matérielle les avantages d'un placement de fonds dans cette entreprise — les fidèles des diocèses de St-Boniface et Winnipeg pourront, dès l'été prochain, se "retirer à l'écart pour se reposer un peu" dans un asile de paix et de calme, en pleine nature manitobaine. La foi non seulement transporte les montagnes . . . elle construit aussi des maisons . . .

On voit ci-dessus **Son Exc. Mgr Maurice Baudoux**, archevêque de St-Boniface, remettant un chèque personnel à **l'hon. juge Alfred-M. Monnin**, en échange d'une débenture de la Maison de Retraites Catholique Incorporée. Ces débentures, comme on le sait, sont émises en vue de financer la construction de la nouvelle Maison de Retraites à St-Norbert.

M. Céleste Muller, président de la corporation, apparait à gauche de la photo tandis que **M. Robert Bockstael**, président général du comité de vente des débentures, se trouve à gauche de Monseigneur. M. Monnin est vice-président dudit comité pour la section française de l'archidiocèse de St-Boniface.

Dès sa fondation, la Maison de Retraites Incorporée reçut l'entière approbation de Son Excellence qui, bien que ne pouvant acheter personnellement une débenture de haute dénomination, assure le succès du projet en octroyant à la Maison de Retraites une aide substantielle provenant de la campagne de la "Part-à-Dieu".

Le Cercle Molière ouvre dimanche soir sa 2e tournée dans l'Ouest canadien

L'an dernier, les acteurs du Cercle Molière de St-Boniface remportaient de brillants succès au cours de leur première tournée dans l'Ouest sous les auspices du Conseil des Arts du Canada. Partout des auditoires nombreux vinrent les acclamer, et les critiques ne tarirent pas d'éloges à l'adresse de la directrice, des acteurs, du metteur en scène, etc.

Dans quelques jours, toujours sous les auspices du Conseil des Arts, le Cercle Molière entreprendra sa 2e tournée alors qu'il présentera "La cuisine des Anges" à St-Boniface (14 février), Gravelbourg (21), Saskatoon (22 et 23), Prince-Albert (24), St-Paul (26) et Edmonton (27). Les organisateurs de cette tournée sont Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire du cercle local de l'ACFC à Gravelbourg, MM. Adonias Gaudet, président, et François Boulet, secrétaire du Club Canadien de Prince-Albert, M. le professeur Emrys Jones, directeur d'art dramatique à l'Université de Saskatchewan à Saskatoon, Me André Déchène, C.R., d'Edmonton, président général de l'ACFA, et M. Marcel Chevrette, de St-Paul, président du cercle local de l'ACFA.

Cette fois les acteurs ne joueront pas le classique Molière, mais une comédie en trois actes d'Albert Husson, représentée pour la première fois le 5 janvier 1952 à Paris au théâtre du Vieux-Colombier. C'est l'histoire de la famille Ducotel qui, par suite de dures pertes financières, a accepté d'aller vivre à Cayenne et d'y administrer (vaille que vaille) le petit magasin de l'Oncle Juste. Hélas! L'oncle annonce inopinément sa prochaine visite d'inspection. Trois prisonniers, criminels qui cachent encore de grandes qualités humaines, ont décidé d'épargner à la famille Ducotel, et à la jeune Isabelle Ducotel, les sanctions du propriétaire. Leur méthode est à la fois simple et complexe, digne du génie "obscur" de prisonniers heureux et joviaux, et elle provoquera les rires des auditeurs tout en leur inculquant une agréable leçon de charité débrouillarde.

Les interprètes de cette pièce sont: Pierre Vedel (Félix Ducotel), Raymonde Marchand (Amélie Ducotel, sa femme), Laurette Bergeron (Isabelle Ducotel, leur fille), Louis Masson (Juste Trochard, l'oncle), Robert Bellefeuille (Paul Cassagnon, neveu qui accompagne l'oncle Juste et aime Isabelle), Robert Séguier, François Gallais et Léo Rémillard (les trois prisonniers Alfred, Jules et Joseph), Marie Masson (Mme Parole), Emile Claude (le sous-lieutenant) et Gilles Guyot (le Noir); Adolphe, serpent-minute, est un personnage muet et quasi invisible.

La direction est confiée à Mme Pauline Boutal; la direction de la scène, à Gilles Guyot. Décor et costumes sont de Christiane Le Goff. La confection du décor a été confiée à Robert Séguier, Emile Claude et Maurice Desloges; Irène Lane s'occupera du maquillage; Yvonne Hébert et Gisèle Séguier, des costumes; Raymonde Rémillard et Léonie Guyot, des accessoires.

Tout laisse croire que les représentations à Gravelbourg, Saskatoon, Prince-Albert, St-Paul et Edmonton remporteront encore cette année de grands succès. Aussi les directeurs du Cercle Molière désirent exprimer ici leur remerciements à tous les employeurs qui ont accepté d'accorder un congé à ceux de leurs employés qui font partie de la troupe; à toutes les personnes et associations qui, d'une façon ou d'une autre, ont aidé et participé à l'organisation des représentations dans les divers centres; aux journaux et postes de radio qui ont bien voulu faire connaître le Cercle Molière et sa tournée dans l'Ouest canadien.

Il ne reste qu'à souhaiter que la première représentation, celle de dimanche prochain à 8 h. 30 p.m. à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface, attirera une grande foule d'amis du vraie théâtre. Cette soirée inaugurale, comme toute la tournée sera sous le patronage d'honneur de l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, l'hon. juge Alfred Monnin, Me Laurier Régnier, membre du parlement, M. Laurent Desjardins, membre de l'assemblée législative du Manitoba, S. H. le juge Alexandre Bernier, S. H. le maire Joseph Van Belleghem, maire de St-Bo-

(Suite à la quatrième page)

Les 100, 200, 300 . . .

Lors du vin d'honneur offert aux membres du Club des 200 par le président général et les membres de l'exécutif de l'AECFM, à la salle académique du collège de St-Boniface, le samedi 30 janvier, certains orateurs enthousiastes ont donné comme objectif pour l'année 1960 le nombre de 300 membres, même de 500. Les "réalistes" disent plus simplement qu'en 1959 on a atteint de fait un nombre plus humble, celui de 155 membres, et qu'il faudra parvenir à 200 exactement avant de viser plus haut.

Cette remarque ne manque pas d'actualité, puisque l'on a publié la liste complète des membres du Clubs des 100 de l'ACFC: 106 Canadiens français de Saskatchewan ont versé à l'Association de leur province la cotisation de $25.00, après avoir payé $5.00 à leur cercle paroissial pour avoir le droit et l'honneur d'entrer dans le Club. Comme ils dépassent le nombre de 100, il est certain qu'ils voudront maintenant atteindre l'objectif de 200.

Il est à souhaiter qu'une forte émulation règne entre les Clubs du Manitoba et de Saskatchewan et que, cette année, très nombreux soient les Canadiens français convaincus qui décident d'aider leurs Associations respectives en faisant généreusement leur part.

La ville de Toronto aurait bientôt une majorité catholique

TORONTO — Traditionnellement protestante depuis plus d'un siècle, la population de Toronto se composera en majeure partie de catholiques, si la tendance actuelle se maintient.

La raison de cette évolution est l'affluence de plus en plus considérable d'immigrés européens de prédominance catholique dans la Ville-Reine.

C'est l'avis qu'a exprimé, au cours d'une conférence de presse, M. Matthew Lawson, membre de la Commission d'urbanisme de Toronto.

M. Lawson a souligné que le nombre des écoles catholiques devra augmenter plus rapidement que celui des écoles publiques.

Il a cependant ajouté que la proportion entre les catholiques et les protestants demeurera relativement la même dans les 12 municipalités environnantes qui forment aujourd'hui le Toronto métropolitain.

Un autre membre de la Commission d'urbanisme, M. Harry Lash, a fait remarquer au cours de la même conférence de presse, que la tendance actuelle indique que les enfants fréquentant les écoles de Toronto seront en majeure partie catholiques d'ici une vingtaine d'années.

Un nouveau nom au collège des Jésuites

SUDBURY — Le R. P. Emile Bouvier, président de la nouvelle Université Laurentienne de Sudbury, a annoncé que le collège catholique qui fera partie de l'université fédérée sera connu sous le nom de collège Lalemant.

Un mémoire sur le bilinguisme des édifices fédéraux à Ottawa

QUEBEC — Le Conseil de la vie française a fait parvenir au premier Ministre du Canada un mémoire sur le bilinguisme des édifices fédéraux à Ottawa. Il ressort d'un relevé fait par cet organisme que le français et l'anglais figurent à l'extérieur et à l'intérieur d'une douzaine d'édifices du Gouvernement fédéral. Dans certains cas d'ailleurs, les inscriptions françaises sont nettement insuffisantes.

Partout ailleurs et cela représente une trentaine de ministères, départements, commissions, etc., l'enquête du Conseil de la vie française n'a repéré que des inscriptions anglaises ou à peu près. Cette absence de français est flagrante dans la plupart des immeubles érigés depuis quelques années. Fait typique: la Commission du District fédéral ne s'affiche qu'en anglais. Plusieurs panneaux routiers apposés par ses soins dans Ottawa sont en anglais seulement.

Le Conseil de la vie française félicite le Gouvernement pour l'établissement de la traduction simultanée aux Communes. Il se réjouit également du bon travail accompli par la commission du district fédéral. Il demande avec instance que cette commission tienne compte de la double culture non seulement au point de vue linguistique mais encore au point de vue artistique dans l'aménagement du district fédéral.

Le Conseil fait observer qu'un nombre croissant de visiteurs parcourent les édifices parlementaires. Pour cette raison et parce que le Gouvernement fédéral se doit de donner l'exemple, il demande que les désignations des édifices et toutes les indications soient rédigées dans les deux langues officielles. Enfin il déplore qu'il soit difficile d'obtenir les services de guides bilingues dans plusieurs édifices du Gouvernement fédéral.

Le Conseil de la vie française se préparait ce mémoire depuis plusieurs semaines. Le texte dactylographié est divisé en deux parties: un relevé de la situation et des recommandations. Il couvre treize pays et a été envoyé dans les deux langues au T. H. Diefenbaker.

Une majorité des députés prône l'aide scolaire fédérale indirecte

La très grande majorité des députés fédéraux et provinciaux se sont prononcés contre l'établissement, au Canada, d'un ministère fédéral de l'Education qui aurait autorité sur les provinces, mais les mêmes hommes ont favorisé un ministère fédéral consultatif. Une plus grande proportion encore favorise l'aide financière du fédéral aux provinces quand celles-ci en font la demande.

Ces quelques renseignements sont tirés de l'étude statistique préparée par M. Anthony Frisch, qui a adressé une série de treize questions à tous les députés et ministres siégeant à Ottawa et dans toutes les capitales provinciales, questions se rattachant toutes à notre système d'éducation et aux rapports entre le fédéral et les provinces, dans ce domaine. Un total de 16 pour cent des députés a répondu au questionnaire.

Seulement 28 pour cent des législateurs qui ont répondu sont satisfaits de ce qui se passe dans les écoles canadiennes. Les autres croient que nos écoles forment des individus improductifs et conformistes, que l'enseignement des mathématiques, des sciences, des langues et de l'histoire est loin d'être à la hauteur des besoins.

Plusieurs ont dit favoriser l'enseignement de matières qui n'apparaissent qu'aux programmes des écoles du Canada français, comme la littérature étrangère, la musique, la psychologie et la philosophie, les langues vivantes.

A la question: "Favorisez-vous l'aide financière du fédéral à toute province qui en fait la demande?", 83 pour cent des députés ont répondu dans l'affirmative, à l'extérieur du Québec. Si on inclut les députés québécois, les réponses se répartissent ainsi: 77 pour cent en faveur et 23 pour cent contre.

Nombreux commentaires

De nombreux commentaires ont été faits à ce sujet. Ainsi, un député du Manitoba a déclaré: "Les objections du Québec à l'aide fédérale à l'éducation sont comprises et respectées par le reste du Canada. Personne n'a l'intention de s'opposer aux garanties constitutionnelles du Canada français. Le Canada anglais est fier d'être partenaire, à titre égal, de ses amis de langue française. Cependant, aucune interprétation de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne peut donner à une province le droit d'empêcher une autre province qui le désire d'en venir à une entente avec le gouvernement fédéral dans le but d'améliorer son système d'éducation."

Un autre député (M. E. J. Broome, de Vancouver-Sud) a signalé: "L'éducation des jeunes Canadiens ne devrait pas dépendre de la richesse de la province où ils demeurent ou du statut financier de leur famille. Si l'enseignement est mauvais dans une province, le reste du pays s'en ressentira certainement à cause du mouvement de la population."

3e départ pour l'Afrique

Le R. F. Maurice Toupin, des Pères Blancs d'Afrique, retournera en Afrique le 19 février prochain. Le Frère Toupin est un missionnaire vétéran puisqu'il a déjà exercé son apostolat durant 23 ans chez les Noirs. Ce départ est le troisième départ du Frère Toupin pour le diocèse de Fort Jameson, Rhodésie du Nord.

La chaise électrique, aboutissement de jeunes victimes de la publicité

MONTREAL — "La publicité faite aux crimes de jeunes délinquants en aura mené quelques-uns à la chaise électrique".

Un jésuite ayant une longue expérience dans le domaine de la délinquance juvénile était le conférencier au diner annuel des Catholic Boys' Services, organisme qui s'occupe du bien-être de la jeunesse chez les catholiques de langue anglaise à Montréal.

Le Père John J. Hoodack, S.J., est le directeur du Nativity Mission Center de New York. C'est dans un parc face à ce centre de jeunes qu'a eu lieu le premier de six meurtres en six semaines, l'automne dernier, chez les "blousons noirs" de New York. Inutile de dire que le Père Hoodack est bien au fait des "lois" de la jungle de l'asphalte.

"On ne peut nier que la presse, pour une large part, est responsable de la vague de crimes chez les jeunes délinquants. Je pense à un cas précis: la bande de la rue Forsyth, à New York, une des pires aujourd'hui; ne s'est donnée des structures qu'à la suite de la publicité qu'on lui a faite".

Mais pour le Père Hoodack les principales causes de délinquance demeurent: une éducation inférieure, l'absence de principes de morale, le manque de travail et l'oisiveté qui s'ensuit, les taudis.

Importance du sport

L'objectif, selon le Père Hoodack, est d'inculquer des principes de morale, de former le caractère. Les sports deviennent donc un moyen pour atteindre ce but. Et pour le jésuite, les sports demeurent toujours le meilleur moyen d'occuper les jeunes sous surveillance et d'en arriver à l'objectif.

Six cents jeunes, garçons et filles, participent aux activités du centre que dirige le fils de saint Ignace. "Nous pouvons nous vanter, soulignait le Père Hodack, qu'aucun de ceux qui fréquentent notre centre n'a été impliqué dans des crimes sérieux, et nous sommes au coeur de la jungle de l'asphalte".

Le Père Hoodack a dit être bien impressionné par les réalisations des Catholic Boys' Services de Montréal. Il a tout particulièrement noté le travail du St. John Berchmans' Boys' Home.

M. Arthur Thibault, MAL

La 4e session de la 13e législature de Saskatchewan a commencé le jeudi après-midi 11 février à Regina. L'adresse en réponse au discours du trône, proposée par M. Kim Thorson, député de Souris-Estevan, et appuyée par M. Arthur Thibault, député de Kinistino, commencera le lundi 15 février.

M. Thibault, que l'on voit ci-dessus, né à Bonne-Madone, dans le diocèse de Prince-Albert, fut élevé sur la ferme paternelle, puis il s'établit sur une ferme dans le district de Tarnapol. Il a été président de la section locale de la Saskatchewan Farmer's Union pendant plusieurs années. Avant son élection comme membre de la législature le 3 juin 1959, il fut pendant six ans préfet de la municipalité rurale d'Invergordon.

Parfait bilingue, il possède (en plus de l'anglais et du français) une connaissance suffisante de la langue ukrainienne. Ancien syndic de la paroisse de Bonne-Madone et membre de la Commission scolaire locale pendant près de 10 ans, M. Thibault a marie Mlle Doris Lépine, de Bonne-Madone, en 1941. Ils ont cinq enfants.

La C.B.C. n'aiderait pas les artistes anglo-canadiens

TORONTO — L'Association des artistes de la radio et de la télévision canadienne a accusé Radio-Canada de réduire cette année les programmes télévisés d'origine canadienne-anglaise au point de menacer de marasme la production cinématographique canadienne et de chômage les artistes professionnels canadiens.

Ces accusations ont été qualifiées d'"incompréhensibles" par Radio-Canada.

Dans une étude sur les programmes de langue anglaise qui ont été annoncés pour 1960, cette association qui négocie pour tous les artistes canadiens de langue anglaise qui apparaissent sur les écrans de Radio-Canada, à l'exception des musiciens, affirme que "les tendances qui se manifestent actuellement risquent de compromettre tout nouveau développement des arts scéniques au pays, y compris le théâtre, le ballet et l'opéra".

Trop d'artistes étrangers

A propos des films télévisés, l'association déclare que "Radio-Canada est en train de tuer la production cinématographique canadienne dont les perspectives étaient encore brillantes il y a deux ans."

Le directeur du réseau anglais de Radio-Canada, M. H. G. Walker, a rappelé que sa société a été le principal soutien du cinéma canadien, y compris l'O.N.F., et entend continuer à l'être. Ces accusations sont "incompréhensibles", a-t-il dit.

Les artistes canadiens-anglais critiquent également la préférence accordée par Radio-Canada aux artistes étrangers: "Il est déplorable, disent-ils, que des artistes canadiens qualifiés se voient refuser dans leur pays une occasion de se produire alors que des rôles importants sont confiés à des artistes étrangers relativement peu connus et qui ajoutent peu de lustre aux productions télévisées de Radio-Canada."

"Il est alarmant, ajoutent-ils, de voir accorder à ces artistes importés des cachets hors de proportion avec ceux versés aux artistes canadiens de mérite égal ou supérieur et de constater que ces dépenses réduisent encore les chances d'emploi des artistes nationaux.

Réductions

"Il semble que le seul moyen qu'ait un artiste canadien d'obtenir des cachets convenables et de s'assurer la considération des producteurs, soit de se produire à l'étranger et de revenir comme "importé".

L'association a fait parvenir les résultats de son étude et ses remarques aux gouverneurs de Radio-Canada, aux membres du comité parlementaire de la radiodiffusion, au ministre responsable, M. Nowlan, et à M. Claude Jodoin, président du CTC auquel elle est affiliée.

Les réductions de temps suivantes vont intervenir, dit-elle: 20.6 pour cent pour la production théâtrale, 21.4 pour cent pour les programmes de variétés et 23.8 pour cent pour les programmes pour enfants. Les diminutions d'emploi que subiront les artistes canadiens seront: 30 pour cent dans les productions théâtrales et 50 pour cent dans les programmes pour enfants. Les crédits pour les programmes de variétés seront réduits de 40 pour cent.

M. Walker a déclaré que les "importations" pour la saison octobre-juin 1959-60 avaient été réduites de 34 pour cent par rapport à la saison précédente. Le nombre des artistes "importés", a-t-il ajouté, n'est pas considérable. D'octobre à décembre 1959, il n'y a eu que 18 acteurs et artistes de variétés invités à Toronto; durant cette période, 1,281 artistes canadiens se sont produits à Radio-Canada à Toronto.

Place d'honneur à la religion dans les écoles du Pakistan

RAWALPINDI (CCC) — Lors d'une conférence de presse, donnée à l'occasion de la publication du rapport de la Commission sur l'éducation, le 10 janvier dernier, le ministre de l'Education du Pakistan a fait savoir que désormais "toute la politique concernant l'éducation viendra du Centre".

Voici un extrait de ce rapport, traitant exclusivement le problème de l'éducation religieuse: "Dans l'histoire de l'humanité, la religion est la plus vitale des forces civilisatrices. Elle élargit les sympathies, inculque l'esprit de tolérance et de sacrifice, le service social et abolit les distinctions artificielles entre humains. Pour que la religion produise sûrement de tels avantages, son enseignement doit se conformer aux points suivants:

a) Il faut que l'enseignement religieux fasse partie intégrante de l'éducation.

b) Plusieurs croyances religieuses sont professées et pratiquées dans notre pays et leur enseignement doit se limiter à ceux qui en sont les adeptes. L'éducation religieuse ne doit rien faire qui puisse entraver l'unité sociale et politique du pays. Elle doit développer la fraternité humaine, l'égalité et la dignité de l'homme et mettre l'accent sur l'importance de la bonté agissante, de la piété et de la vertu.

c) L'enseignement de la religion devrait comporter trois degrés bien distincts: un premier obligatoire; le deuxième facultatif; et le troisième de recherche.

D'abord, pendant les huit premières années d'étude tous les jeunes musulmans devraient apprendre le Coran et la vie du Prophète, sans aucune allusion à quelque controverse que ce soit.

Ensuite, dans les classes IX et X, l'enseignement religieux devrait être facultatif.

Après cela, cet enseignement devrait faire partie intégrante des études islamiques laissées elles-mêmes comme matière au choix.

d) Des Universités devraient sortir des savants spécialisés en études islamiques et capables de présenter cette religion comme une doctrine pouvant satisfaire les esprits scientifiques de notre temps.

e) Un Institut d'Etudes Islamiques devrait être fondé.

Films français à l'AECFM

Déjà du métier

L'oeuvre accomplie par les cercles de jeunes agriculteurs. Angoisse d'un futur expert devant les "troubles de croissance" de son veau! Grâce aux conseils d'un représentant du ministère fédéral de l'Agriculture, il finit par se tirer brillamment d'affaire. D'autres jeunes, de tous les coins du Canada, nous expliquent l'importance du mouvement qui les initie aux méthodes de culture les plus modernes.

Le blé de l'Ouest

De Le Pas aux pieds des Rocheuses, sur une étendue de mille milles à travers la Prairie canadienne, il n'y a plus que le ciel et une mer dorée que le vent agite. C'est l'automne. Les grains sont mûrs, la paille sèche. Les moissonneuses-batteuses parcourent la campagne. Le blé passe des champs aux silos des Grands Lacs. Une partie de la production est absorbée par les minoteries canadiennes, et le blé devient pain. Ce qui reste est chargé à bord de transatlantiques et dirigé vers les ports du monde entier. Entre-temps, le blé est maintes fois pesé, évalué, examiné, apprécié, classifié.

Cadence

Chaque peuple a donné à la danse une signification différente, un style propre. Chaque époque a eu ses danses bien à elle, qui ont caractérisé sa façon de vivre et de penser, telles la quadrille et la gigue qui font encore la joie des veillées canadiennes.

Ces films et bien d'autres, tous français, sont disponibles à la cinémathèque du Secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

La course aux timbres

Le 29 janvier marque la fin du concours de timbres organisé par les Enfants de Marie.

Les mois précédents avaient connu des semaines de disette; mais un coup de clairon des chefs d'équipes et la saison favorable des "Fêtes", voilà qui décuple l'activité et assure une abondante cueillette. Au retour des vacances, chaque classe voit grossir sensiblement son total primitif et grandir son émulation du même coup. Qui gagnera la course? Les chefs qui connaissent la science des graphiques font monter et éclater des thermomètres pour établir le niveau des recettes de chaque classe.

La fin du concours est fixée au 29 janvier. Durant les derniers jours, dans la joie du triomphe espéré, l'ardeur redouble. L'on moissonne partout: à la maison, dans les magasins, les maisons d'affaires et même jusqu'aux postes de radio. Au cours de la matinée du 29, les élèves de la 9e année, numéro 13, sont proclamées vainqueurs dans la catégorie des jeunes, avec une récolte de 65,749 timbres. Un autre chef de la classe, numéro 17, présente un billet portant au compte de la 11e année commerciale, la somme rondelette de 65,235 timbres. Le grand total de l'école se chiffre à 318,286 timbres.

Elle fut belle de générosité notre course aux timbres. Bien au-dessus de la rivalité se plaçait notre ambition de conquérir au Christ de nouvelles âmes. Toutes les concurrentes sont à l'honneur, nous le savons bien! Glaneuses de timbres sont toutes moissonneuses d'âmes!

Une équipe du numéro 23,
11e année, cours académique.

• • •

Ciné-Club

Les membres du Ciné-Club se réunissaient dans la salle académique le soir du 24 janvier pour entreprendre l'étude du quatrième film au programme de cette année "Le Danube rouge".

L'action se passait à Vienne gouvernée alors par les quatre puissances. Le moment, deux ans après la guerre. Il s'agissait du rapatriement forcé des personnes déplacées de la Russie. Selon l'accord établi entre les quatre puissances, chacune devait collaborer et livrer à la nation intéressée les transfuges, c'est-à-dire tous ceux qui voulaient passer dans le camp opposé.

Excellent au point de vue technique comme au point de vue moral, ce film a su déclencher bien des discussions. Les propos se sont échauffés à plus d'une reprise, surtout lorsque le comité demanda quel était le thème du film. Mais, ici il y eut une sage intervention de la modératrice qui sut si bien dire: "C'est du choc des idées que jaillit la lumière".

Danielle BLANCHET,
11e année, cours académique.

• • •

Visiteur distingué

La visite du R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur des écoles françaises, a beaucoup réjoui les élèves du grade 11, numéro 23. Le Père Ramaekers interrogea premièrement sur nos impressions du nouveau texte, "Le Plan", puis jeta un coup d'oeil sur quelques cahiers de rédaction. Une discussion animée s'ensuivit sur le caractère, ou héroïque ou matérialiste, de la jeunesse de l'Amérique du Nord. La majorité des filles étaient d'avis que les jeunes d'aujourd'hui ont perdu le sens du sacrifice et du travail désintéressé; ils l'ont remplacé par le matérialisme et une très grande recherche de sécurité. Et le Père Ramaekers d'ajouter: "Les étudiantes de 1960 cherchent à s'évader de leurs études, à s'étourdir par toutes sortes de distractions plus ou moins nocives. Pourtant, ce n'est pas le manque d'idéal, mais plutôt, une sorte de capitulation devant le travail, l'effort. Toutes les formes d'activités sociales les sollicitent". Il continua à nous parler du rôle que nous aurons à jouer plus tard dans la vie, et de toute la somme de travail qu'il nous faudra produire d'ici-là.

Le distingué visiteur nous incita à travailler ferme et bien, à l'exemple des étudiants de la Russie qui sont entraînés de gré ou de force au renoncement, de l'héroïque Esther dans la tragédie de Racine, ou de la noble Maria Chapdelaine. Très habilement dirigées par le Père Ramaekers, les élèves de la 11e année entamèrent ensuite un vif échange d'idées sur les amours de Maria, héroïne du roman, "Maria Chapdelaine". Le temps limité que possède un inspecteur français mit fin à la discussion et, avec regrets, nous avons souhaité un bonjour cordial au Père Ramaekers. Nous espérons qu'il reviendra encore au numéro 23.

Rachel DEGAGNE,
11e année, cours académique.

• • •

Journée française

Quel est, pensez-vous, le jour préféré des élèves de l'Institut Collégial St-Joseph? Le mercredi, certes! Cette journée où la langue française est partout à l'honneur est attendu avec impatience, car une surprise agréable et divertissante nous est réservée.

Cette semaine, le neuvième grade, classe de la Rév. Sr M.-Denis-de-Jésus, a su organiser un concours intéressant et assez facile. A l'aide d'un questionnaire, on a essayé de nous faire deviner le contenu de six paquets étalés sur les tables de la salle à dîner. Des bouts de phrases aidant, nous avons écrit nos réponses sur les feuilles distribuées par la classe organisatrice. Puis, six gagnantes — celles qui ont remis toutes les solutions correctes — ont reçu chacune une de ces boites. Dans notre classe, Dianne Lamoureux a remporté une de ces boites-surprises. Félicitations à elle et aux autres qui ont mérité des prix.

Eh, quoi? Votre curiosité vous pique? Vous vous demandez quels plaisirs inattendus étaient réservés dans ces contenants? Alors, voici quelques exemples: du savon, une brosse à dents, de la pâte dentifrice, un peigne, une écharpe, des épingles à cheveux, des épingles de sûreté, une tablette de chocolat, une liqueur douce, des kleenex, ainsi que divers autres objets.

Un autre prix — chaine avec médaille — fut décerné à Yvonne Hervot, dont le nom a été tiré de la boite d'inscription au concours.

Félicitations aux élèves de la neuvième année et surtout à leur maitresse, pour leur esprit d'initiative et d'originalité. Vos efforts sont du patriotisme vrai!

Annette CHENIER,
11e année, cours académique.

• • •

La convention de Québec

"Cette rencontre politique tenue à Québec, dans le mois de mars 1864, groupa tous les représentants des différentes provinces pour discuter le projet d'union fédérale de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord", rapporte notre manuel d'Histoire du Canada.

Cette même convention eut lieu le 28 janvier 1960 dans notre auditorium — avec quelques variantes, bien entendu. Eh! bien oui, les Pères de la Confédération, dignement représentés par les élèves du XIe grade général, remettaient en vigueur la session qui fixa le cours du développement de notre pays. Le lieutenant-gouverneur, le secrétaire d'état et les messieurs MacDonald, G. Brown, Cartier, McGee, Howe, Gray, Tilley, Galt et Tupper furent représentés respectivement par Denise Savoie, Marie-Rose Gay, Denise Parent, Lucienne Beaudry, Diane Lamoureux, Danielle Blanchet, Rachel DeGagné, Jocelyne Heiget, Léona Decloux, Jeanne Grimard et Doreen Conrad. Les délibérantes discutèrent sérieusement les problèmes de l'heure et décidèrent de s'unir pour se mieux protéger.

La seule différence remarquable entre notre session et celle de 1867 fut que la première tint ses séances à huis clos, tandis que la seconde se déroula devant une audience composée des grades XII commercial et XI général et les grades VIII.

Ce fut un succès épatant.

Jeannine BEAULIEU,
11e année, cours académique.

• • •

Une retraite fermée

Vendredi soir, le 29 janvier. Sept heures sonnent! Quarante-six élèves de la XIe année, manteau sur le dos, valise en main, arrivent à l'Académie transformée pour l'occasion en une maison de retraite. Elles ont compris cette invitation de l'Esprit Saint qui ne parle pas dans le tumulte: "Venez, reposez-vous à l'écart".

Toutes les circonstances extérieures se conjuguent pour favoriser ce recueillement intérieur, indispensable pour entendre la voix du Maitre. M. l'abbé Raymond Roy, curé de Powerview, leur prodigue les trésors de son zèle et de sa science. Dans cette atmosphère de silence, comme il est plus aisé pour chacune de se vider le cerveau de toutes distractions. Quel bonheur en ces deux jours inoubliables! Deux jours d'union à Dieu!

Et elles sont revenues en classe, illuminées, joyeuses et décidées.

Converties . . .
des XIe années.

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Pour ceux de nos lecteurs qui ont été intéressés par "Le dernier des justes" d'André Schwarz-Bart et qui aimeraient en apprendre plus sur le "fait juif", rappelons les titres de deux romans et deux ouvrages d'étude. Ce sont:

Les fils d'Avrom (La greffe de printemps suivi de Les eaux mêlées) de Roger Ikor.

Ouvrage qui obtint lui aussi le Prix Goncourt.

The Sacrifice de notre compatriote, la Manitobaine Adèle Wiseman.

Livre qui reçut le Prix du Gouverneur-général du Canada en 1956.

J'ai vu vivre Israël d'Henri Amouroux.

L'auteur a été quatre fois en Israël et tout enthousiasmé qu'il fut, il ne perd à aucun moment sa vision nette et perçante des choses. Il donne un tableau excellent de ce jeune pays, né de la volonté de quelques visionnaires et d'un hasard diplomatique.

Israël miracle du XXe siècle de François Musard.

François Musard, lui, est un journaliste qui a su réserver, chaque jour de sa vie, une heure pour la méditation et c'est ainsi que ce reportage sur Israël est aussi un livre de fond, un livre d'études, un livre profond.

Quant aux nouveautés, nous vous présentons cette semaine:

L'oiseau rare de Jacques Perret (nouvelles).

Les titres des différentes nouvelles sont, outre L'oiseau rare; "Pour une barbe", "Une histoire en or", et titre qui devrait exciter notre curiosité "Le Tourangeau de Winnipeg".

Ma vie et mes prisons de Jawaharlal Nehru (autobiographie).

Ouvrage entièrement écrit en prison. Nehru en dit: "Ce récit autobiographique reste une ébauche, un compte rendu personnel et incomplet du passé, frôlant l'actualité, mais évitant tout contact avec elle".

Les oliviers de la justice de Jean Pelegri (roman).

En janvier 1955, à Alger, alors que commence l'insurrection, dans une famille européenne établie depuis plus d'un siècle sur la terre d'Afrique, le père meurt et le fils promu au rang de chef de famille réfléchit à son destin, à celui de sa famille et à celui de ceux qui les entourent. Les relations entre Européens et Musulmans sont révisées. Livre de tendresse, d'émotion, de colère parfois, mais surtout d'espoir.

Rêves d'ingénieurs. La nature domptée de Willy Ley (sciences)

La domestication de la nature par la technique: transformer en énergie la chaleur solaire, le mouvement des marées, les différences de température des masses océaniques . . . autant de rêves qui ont déjà connu un commencement de réalisation pratique.

Transformer la terre. Plans d'ingénieurs de Willy Ley (sciences).

Si, dans le livre précédent, l'auteur recherche de nouvelles sources d'énergie, ici il parle de sujets encore plus audacieux: le tunnel sous la Manche, des îles flottantes, la création de lacs navigables au centre de l'Afrique en barrant le Congo, abaisser le niveau de la Méditerranée pour créer de nouvelles terres cultivables, redonner la vie à la Mer Morte en y versant le trop-plein de la Méditerranée, etc., etc.

Orage à Miami suivi de L'ancêtre de Serge Groussard (nouvelles).

Dans la première nouvelle, nous voyons une jeune Française épouser un soldat américain à la fin de la guerre. Le fait qu'il a quelques gouttes de sang nègre dans les veines ne peut la troubler, mais arrivée à Miami, elle doit entrer dans la société "noire" qui ne l'accepte pas volontiers alors que la société "blanche" la rejette complètement.

La vie dangereuse des oeuvres d'art de H. Pars (histoire de l'art).

Sitôt sorties des mains de leurs créateurs, les oeuvres d'art sont menacées par les incendies, les guerres, les conquérants avides de butin, les dommages des transports, etc. L'auteur nous conte le destin de quelques oeuvres d'art très connues.

La Lézarde d'Edouard Glissant (roman).

La Lézarde est une petite rivière de la Martinique qui prend sa source en montagne et descend en bondissant vers la plaine et la mer. L'auteur en fait le symbole du destin de l'homme qui habite ce pays.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 13 février présenteront de 10 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.: "CFRCK", "La vie qui bat", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" qui mettra en vedette, Soocha Renay, diseuse hongroise; Jean-Pierre Hurteau, basse; Paul Berval, Bertrand Gagnon et Victor Désy (sketch: "Les Sourds"). Michelle Tisseyre agira comme hôtesse.

Le dimanche 14 février, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première" de 3 h. à 4 h. p.m. Cette dernière émission présentera un texte de Jules Gobeil intitulé "Echec au roi".

Guy Provost sera le principal interprète d'"Echec au roi". Il sera Eric Montrose, homme d'une quarantaine d'années, très riche, propriétaire d'un manoir où se dérouleront les principaux événements de sa vie tourmentée. Sa femme Anna et ses amis, Paul de Rives et Sir Robert Cassel, ne réussiront pas à enrayer la jalousie qui le conduira aux pires excès et tous auront à souffrir de son tempérament violent et de ses crises hystériques.

Le manoir des Montrose deviendra une maison froide et ses murs gris n'abriteront plus bientôt que des espèces de fantômes.

L'action d'"Echec au roi" se déroule à la fin du XIXe siècle, à l'époque victorienne. Elle est dense comme le mal qui l'anime: la jalousie. Louis-Philippe Beaudoin réalisera "Echec au roi" dans des décors de Jean-Paul Denis.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Volume 11, no 7 — 12-2-60

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire — Grades 7 à 12

Réveil

"Tiens, voilà, enfin!" C'est par ces mots sans doute que vous nous voyez réapparaître. Parents et amis, rassurez-vous; notre silence n'a pas été causé par une grève ou par une démission de l'équipe des chroniqueurs. Le froid ou la paresse nous avait simplement figés. Notre modérateur nous lance de nouveau à l'attaque avec le cri de guerre: "Debout, les morts!"

Robert DIONNE,
responsable.

Visiteurs

Vous ne me croirez pas, mais il reste vrai que des gens sympathiques réussissent à rejoindre Otterburne . . . même l'hiver. Preuve: les nombreux visiteurs qui sont venus nous saluer, nous distraire ou nous instruire pendant les dernières semaines.

Les premiers sur cette liste furent nos commissaires de la Division de la Rivière-Rouge. Ils nous ont apporté leurs souhaits et l'assurance de leur intérêt. Ils ont accepté de prendre le souper avec les professeurs pour se sentir "chez eux, chez nous".

M. MacDonald, notre inspecteur, a précédé de quelques jours seulement le visiteur des écoles, M. l'abbé P. Raymond. Les deux se sont dit satisfaits de la tenue et du travail des garçons.

L'Armée canadienne nous a délégué des officiers pour une causerie sur la carrière militaire agrémentée d'un film de guerre.

Tout récemment, le président de l'Association d'Education, M. Léo Rémillard, et le président des Commissaires d'écoles de langue française, M. B. Léveillé, accompagnés de leurs charmantes dames, prenaient contact avec notre collège.

Maurice MAGUET,
grade 9.

Gouret

Ceux qui s'intéressent aux jeunes de la région ont réussi à organiser des ligues de gouret pour la saison 1960. Nos porte-couleurs font belle figure chez les juvéniles. Ils ont déjà à leur crédit le plus grand nombre de victoires. Signalons au mérite les noms des meilleurs compteurs: R. Cadieux, C. Saurette, J. Lizotte et G. Laramée.

Nous comptons aussi des équipes de Midgets et de Pee Wees.

Raymond BEAULIEU,
grade 12.

Quarante Heures

Ces jours de grâces, les 25, 26 et 27 janvier, nous ont apporté un regain de vie spirituelle. L'organisation avait prévu la participation possible de nos externes, la faveur de confesseurs extraordinaires et des offices à la mesure de la piété de tous.

Alfred BERARD,
grade 11.

Retraite

Le R. P. Martial Caron, S.J., a donné les exercices spirituels à nos quatorze finissants de langue française. Le groupe s'est joint pour cette retraite aux finissants du collège de St-Boniface. Les nôtres nous sont revenus de la Maison de Retraites transfigurés, mais avec un certain air de mystère dans leur sourire de satisfaction. Il s'agit sans doute du secret de leur vocation. Quelle que soit votre décision, bonne chance, chers confrères!

Norbert RITCHOT,
grade 12.

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

A l'Assemblée législative

Justice et "fair play" envers tous les écoliers du Manitoba

L'agence des nouvelles de la Presse Canadienne a donné une large diffusion aux phrases que M. Edmond Préfontaine a prononcées à l'Assemblée manitobaine la semaine dernière au sujet de l'aide provinciale aux écoles minoritaires de la province.

Le doyen des députés de langue française a rappelé les millions qu'il avait votés depuis un quart de siècle pour l'instruction des écoliers manitobains, sans que les élèves des écoles privées et paroissiales n'en retirent un sou; le rapport unanime de la Commission MacFarlane en faveur d'une aide quelconque à ces écoles; le ton élevé des déclarations de l'hon. M. Roblin et le sens de responsabilité de tous les partis à ce sujet; l'importance d'une étude intensive du Chapitre XI du rapport; et finalement, l'espoir d'une solution dans l'esprit britannique de justice et de "fair play".

Une discrétion très sage caractérise la discussion de ce rapport dans les milieux officiels, mais il fallait que M. Préfontaine en parle un peu, à cause de son prestige, et il a fait son devoir avec dignité, sagesse et conviction. Il a bien fait surtout de signaler le rôle des vertus de justice et d'équité dans la mise en vigueur du rapport, car la conscience d'un devoir à accomplir chez la majorité des citoyens est la seule source efficace dont une minorité peut espérer le redressement d'une situation injuste. Une question qui touche de si près à des sentiments si profonds exige aussi une bonne dose de charité chez tous les intéressés.

Fair play

L'orateur a dû réfléchir longtemps sur ces quelques phrases, car on peut y déceler cinq points importants que les adversaires du Chapitre XI s'efforcent de faire oublier. Les voici:

1) Il y a des écoles privées et paroissiales au Manitoba à l'heure actuelle. L'état ne peut pas les supprimer ni en contrôler le nombre et l'épanouissement. On y trouve 10,000 élèves. On y donne une éducation reconnue par les inspecteurs du gouvernement.

2) Depuis un demi-siècle, la part de la province dans le financement de l'instruction augmente à pas de géant, à mesure que l'autorité provinciale accepte la responsabilité de l'établissement d'un niveau général de scolarité de plus en plus élevé afin que tous les enfants aient une chance égale de faire valoir leurs talents. Le gouvernement n'a pas, d'autre part, le droit d'imposer une mentalité uniforme et obligatoire à tous les enfants, surtout dans le domaine de la conscience, même indirectement en refusant de l'aide proportionnelle aux écoles qui donnent le programme officiel dans une ambiance conforme aux besoins les plus sacrés des leurs élèves.

3) Si, au début d'un système d'écoles communes, en raison de la pénurie des moyens, du petit nombre d'élèves, des distances, etc., le gouvernement a cru devoir réserver son aide à ces écoles, le temps est venu où les circonstances dans certaines parties de la province ne justifient plus cette politique d'exclusivisme. C'est la Commission Royale qui est arrivée à cette conclusion.

4) Dans la distribution de l'aide aux écoles privées et paroissiales, comme dans tout déboursé des fonds publics, le gouvernement doit empêcher les abus, exiger des rapports complets et certifiés, donner un service aussi diversifié que possible sans prétendre satisfaire les espoirs de tous. Ainsi, la Commission Royale parle de l'aide aux écoles de "minorités notables" (significant). D'ailleurs, le gouvernement provincial doit "aider" et non pas "supplanter", les autorités locales ou volontaires.

5) La Commission Royale ayant accompli son travail et ayant rédigé un rapport unanime, c'est au gouvernement et aux législateurs en général de se renseigner, d'élaborer une politique équitable et pratique, d'éclairer l'opinion publique et enfin de faire face à leurs responsabilités de chefs.

En attendant, tous les citoyens doivent lire ce rapport, le juger à la lumière de la justice et de la charité et demander à la Providence la prudence et le courage nécessaires pour faire ce qui doit être fait.

Une étude hâtive de la langue française

TORONTO — Le ministère de l'Education de Toronto a mis à l'essai un procédé, à savoir si une initiation plus hâtive à la langue française faciliterait la maîtrise de cette langue chez les étudiants des écoles secondaires.

M. Robert J. Sweet, titulaire d'une classe de 7e année, a commencé pour la première fois, dans une école primaire, à enseigner le français à ses élèves. Dix autres classes ont également entrepris cette étude.

"L'abonnement de ma belle-mère"

Après avoir entendu M. le curé prôner les avantages d'un abonnement au bon journal, dimanche matin, une bonne paroissienne a dit à sa voisine sur le perron de la basilique: "Il faut bien que je m'abonne au journal. C'est une honte de compter toujours sur l'abonnement de ma belle-mère".

Parmi les lecteurs de **La Liberté et le Patriote**, il y a nombre de quêteux de ce genre, qui prennent le journal chez la belle-mère, chez ma tante, chez la voisine, et parfois au bureau de poste, dans le but d'épargner sept cents argent comptant ou trois dollars au cours de l'année. Ici on parle de lecteurs fidèles — il y en a un qui s'est plaint une fois auprès de l'imprimerie du fait que le journal étant arrivé en retard chez son voisin, lui qui le prenait en deuxième, dut attendre plus longtemps pour jouir de sa lecture.

Ne mentionnons pas pour le moment les lecteurs d'occasion. Par exemple, cette maîtresse d'école, à jamais fameuse, qui se présente chez une voisine pour regarder le journal à l'occasion de la publication des résultats du concours de français. Et l'autre, qui, ayant une nouvelle de mariage à faire publier, se souvient tout à coup de l'existence du journal, y fait parvenir une dépêche de plusieurs pages avec un timbre de sept cents pour une copie, laissant aux abonnés et annonceurs fidèles la tâche de maintenir l'oeuvre jusqu'au prochain événement d'intérêt tout à fait personnel, probablement des obsèques. Parmi ces lecteurs qui ne font pas leur part, rangeons à regret trop de communautés religieuses où un numéro pénètre discrètement et passe de main en main, où celles qui veulent y tailler avec des ciseaux doivent demander permission à la Mère Générale ou bien faire parvenir des copies supplémentaires en faisant pression gentiment auprès des élèves dont les parents sont abonnés. Belle leçon d'économie, pauvre leçon de patriotisme.

Cependant, nous ne nous plaignons pas trop, car le bien se fait. Seulement si nous avions un abonnement par quatre lecteurs, c'est-à-dire par foyer de lecteurs, notre tirage serait plus représentatif de l'importance du journal, la quantité et la qualité du tirage impressionneraient davantage les agences d'annonces et les marchands, les revenus augmenteraient et le journal pourrait offrir encore plus de services à sa clientèle.

A tête reposée on serait porté à être indulgent envers les femmes qui cherchent leur journal auprès de leur belle-mère, abonnée, car cela pourrait influencer d'une façon bienfaisante la vie domestique chez le mari de la femme en question, mais il serait moins facile d'excuser les autres cas de lecture sans frais. Il est entendu que cette doctrine sévère ne s'applique pas à ceux qui donnent leur journal aux pauvres.

Journal catholique

Il est certain que celui qui ne lit que des journaux non-catholiques finit par avoir une mentalité non-catholique. Et ce qui est plus grave, c'est qu'il ne s'en aperçoit pas. Il lui faut croire ceux qui le lui disent pour reprendre ce qu'il a perdu: sa mentalité catholique.

Notre journal catholique, c'est "La Liberté et le Patriote". Presque tous les foyers le reçoivent. Mais ceux qui ne le reçoivent pas devraient prendre aujourd'hui la résolution de téléphoner demain matin pour s'abonner. Un retard voudra dire qu'on ne le fera pas. C'est une de ces choses qu'on remet sans cesse quand on ne les accomplit pas sur le champ.

D'autant plus que cet hebdomadaire a gagné plusieurs fois le prix du meilleur journal hebdomadaire de tout le Canada. C'est extraordinaire comme on y apprend des nouvelles pas lues ailleurs. Nouvelles locales et nationales, de même que des événements catholiques du monde entier.

Il resterait peut-être pour la grande majorité des paroissiens qui reçoivent notre journal catholique, de se demander ce matin s'ils le lisent?

On peut croire que oui puisqu'un très grand nombre en parle. Mais encore . . .

Et quand on a de grands enfants partis travailler ailleurs, quel meilleur cadeau que de les abonner à notre journal? D'autant plus que c'est quand on est loin de chez soi que l'on apprécie le plus les nouvelles de son pays. Il y a des gens de St-Boniface à Chicago, à Los Angeles, à St-Louis et ailleurs, qui lisent attentivement toutes les semaines "La Liberté et le Patriote".

Sachons apprécier ce que nous avons chez nous et ce qui est préparé par les nôtres. Lisons notre journal: "La Liberté et le Patriote".

(Bulletin Paroissial, Basilique de St-Boniface)

Le Français dans l'Ouest canadien

(Le Droit)

Ce livre de petite histoire (1) a recueilli les épisodes de la colonisation française de l'Ouest Canadien. Ici les Français" sont entendus de ceux qui sont venus d'Europe, par opposition aux Canadiens français et aux Acadiens.

Nous disons "petite histoire" à cause de l'abondance de documents concernant de nombreuses familles. Il n'empêche que l'ensemble de ces documents, est, en partie, la base sur laquelle la grande histoire échafaude ses tableaux à grands traits et ses leçons. Il faut être reconnaissant à M. Frémont d'avoir entrepris cette tâche ardue, d'avoir "rapaillé" ces miettes avant qu'elles ne se perdent dans les avatars des archives familiales.

L'auteur a su dégager avec sympathie la noblesse de ces enracinements qui ont apporté un précieux élément à notre civilisation canadienne. Les motifs de ces migrations sont d'une inspiration très mêlée et dans bien des cas, les entreprises auraient échoué sans la sollicitude sage et patiente de l'Eglise qui a soutenu les individus et les familles.

Paul GUAY, ptre, C.S.Sp.

(1) Donatien FREMONT — Les Français dans l'Ouest Canadien — Editions La Liberté, Winnipeg, 1959.

Bilinguisme à Ottawa

Depuis longtemps, votre Chambre mène campagne pour le bilinguisme dans les services fédéraux, pour l'accession des Canadiens de langue française aux hauts postes du fonctionnarisme, pour les publications fédérales bilingues, ou pour des éditions françaises et anglaises simultanées.

On peut même se le dire entre nous, elle a obtenu à ces sujets des résultats encourageants. Certes, elle n'a pas été seule à réclamer, mais elle l'a fait avec une permanence et une insistance telles que son action a été peut-être plus efficace que quelques autres plus spasmodiques.

D'ailleurs, ce sont là des sujets de campagne continue et votre Chambre ne cessera de réclamer à ce sujet que lorsque la situation sera complètement satisfaisante.

On comprendra cependant facilement que cette campagne comme toutes les autres que votre Chambre entreprend vaut d'autant plus que la population en général y fait écho. Nos gouvernants, on le sait, sont particulièrement influencés par l'opinion publique.

Votre Chambre reçoit de la presse, la radio et la télévision, une collaboration extrêmement utile à la diffusion de ses opinions et elle leur en est extrêmement reconnaissante. Sans cette collaboration permanente, elle n'aurait jamais obtenu les résultats dont elle peut s'enorgueillir.

Dans le domaine du bilinguisme fédéral, Commerce Montréal est particulièrement heureux de souligner l'initiative prise par "La Presse" de la publication d'une série d'articles qu'elle a confiée à M. Marcel Gingras.

Pour que nous ayons du français à Ottawa, il faut d'abord que nous en mettions nous-mêmes. C'est ce que votre Chambre a toujours prêché et pratiqué.

(Commerce Montréal)



Voici une reproduction photographique d'une plaque qui sera présentée chaque année au gagnant de la fameuse course au traineau à chiens à Le Pas. Le dessin évoque les exploits de missionnaires et de trappeurs du Grand-Nord, jusqu'à nos jours. Ce trophée, don de Labatt's, a été créé par l'artiste Clarence Tillenius.

Billet du vendredi

Le maréchal Lyautey, 25 ans après sa mort

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On rappelle à Paris le souvenir du maréchal Lyautey, mort il y a vingt-cinq ans. L'homme était le plus complet que l'on puisse souhaiter: un chef. Soldat dans l'âme, administrateur, écrivain. Il fut l'homme du Maroc, qu'il créa. Il y passa la plus grande partie de sa vie, et à sa retraite s'en fut au petit village de Thorey en Lorraine, non loin de la ville de Nancy, où il avait vu le jour le 17 novembre 1854. Membre de l'Académie française, où il succéda en 1912 à Henry Houssaye, il n'y mettait pas souvent les pieds.

Il vivait en Afrique, non pas en France. Il avait au moins trois raisons d'être fier de son 14e fauteuil, celui de Pierre Corneille, Victor Hugo, Leconte de Lisle. Mais il est facile de s'imaginer, le connaissant, que son admiration allait surtout à l'auteur du "Cid", car il n'était pas l'homme des à-peu-près de Hugo ni de la grandiloquence de Leconte.

Positif et réaliste, réalisateur, homme d'action de la tête aux pieds, toujours à la course, infatigable, travaillant de jour et de nuit, dormant à dos de chameau ou dans une auto, appuyé à l'épaule d'un compagnon, il n'arrêtait ni ne désarmait jamais. Chez lui, comme chez ses collaborateurs, il visait au plus parfait. Souvent il disait, pour les pays comme pour les individus: "Quand on ne fait pas tout pour être le premier, pour le devenir ou le rester, on ne demeure pas le deuxième, on tombe fatalement le dernier."

* * *

Il avait des mots à lui, reflétant son caractère. Ainsi disait-il qu'il voulait partout l'immédiateté, qu'il avait horreur de "l'apeupréisme". Il s'appelait solutionniste, par réaction contre l'esprit d'obstruction, qu'il accusait d'être en France "la chose la plus merveilleusement organisée, prévue dans les moindres détails." A propos d'un de ces termes, employé par lui dans un document, il répondit à un de ses familiers qui essayait de lui faire une remarque: "Veux-tu insinuer que je fais des fautes d'orthographe, mais, mon ami, cela m'est égal, je suis de l'Académie!"

Ces détails, nous ne les inventons pas, les empruntons au général Maurice Durosoy, auteur de "Lyautey, mon général", qui vécut longtemps près de lui au Maroc et le servit jusqu'à la mort. Il s'était mis en tête de relever le Maroc, après l'avoir conquis dans sa plus grande partie au nom de la France, y mit de l'ordre et l'organisa. A dater surtout de 1912, alors qu'il y fut nommé Résident-Général. Quand le sultan Muley-Hafid abdiqua, qui s'était donné comme mission de combattre la France, Lyautey obtint la coopération de son successeur et fit avec lui de véritables miracles. Pendant le premier conflit mondial, il fut pendant quelques mois ministre de la guerre à Paris, mais il démissionna pour retourner au Maroc.

* * *

Il ne le quitta pour de bon qu'en 1925, à près de 70 ans, se jugeant trop âgé pour y poursuivre son oeuvre comme il l'aurait voulu. Il était depuis 1921 maréchal de France, mais il demanda à ses intimes, ceux qui travaillaient avec lui, ceux qu'il disait de l'équipe, de l'appeler comme avant: mon général. Lyautey était un soldat, non le premier venu. Après ses études aux lycées de Nancy et de Dijon, il était sorti en 1878 de l'Ecole militaire de Saint-Cyr avec le grade de lieutenant.

Passé à l'infanterie après avoir été des chasseurs, il passa aussi à l'action, servant en Algérie, en Indo-Chine, à Madagascar, pour revenir en Algérie et y réprimer les attaques venant du Maroc. Après maintes compagnies, nommé en 1906 chef de la division d'Oran, il fut ramené en France en 1910, comme commandant du dixième corps de Rennes. Deux ans plus tard, il retournait en Afrique, avec le titre de Résident-Général au Maroc.

Il avait de l'habileté, du tact, comme du génie en matière d'administration, et le protectorat du Maroc ne cessa de prospérer, tant pour les indigènes que pour les Français, sous sa direction. S'il était l'âme du vaste pays conquis à la France, il s'entourait des meilleurs hommes dans son milieu et s'appuyait sur eux. Il disait: "J'ai réussi, parce que j'ai été bien secondé et que j'ai duré. L'amour des grands chefs m'a toujours infiniment moins intéressé que celui de mes sous-ordres, le seul auquel je tienne."

Sous l'angle littéraire, on doit à Lyautey plusieurs ouvrages: "Du rôle social de l'officier", "Du rôle social de l'armée", "Dans le Sud de Madagascar", "Lettres du Tonkin et de Madagascar", "Lettres de Grèce et d'Italie".

L'ILLETTRE

Il faut traiter notre faiblesse de telle sorte que la nature ne se décourage pas.

Ste THERESE.

Plusieurs précisions à propos du Concile oecuménique

CITE DU VATICAN (CCC) — Dernièrement, Son Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat et président de la Commission antépréparatoire du Concile, accordait au directeur de "La Croix" de Paris, le R. P. Wenger, une interview télévisée spécialement destinée aux téléspectateurs français.

Le but du Concile oecuménique

Interrogé d'abord sur le but du prochain Concile oecuménique, Son Em. le cardinal Tardini a déclaré: "Dès à présent, on peut dire que le but principal du Concile sera plus particulièrement la discipline ecclésiastique, les dispositions du Code du Droit Canon qu'on pourra modifier, et puis tout l'ensemble des moeurs de la vie catholique. Ce sera, comme on peut le croire aujourd'hui, un Concile, je dirais d'ordre réel, pratique plutôt qu'un Concile vraiment d'ordre doctrinal. Mais ceci n'est pas exclu, parce que cela dépendra des évêques, de ce que les évêques vont nous proposer et qui pourra être traité au Concile. Etant donné que ces réponses sont déjà arrivées en nombre très grand, nous nous proposons de finir le dépouillement de ces questions pour voir celles qui seront les plus importantes. Et, à la fin, ce sera le Saint-Père qui devra choisir."

Le Concile oecuménique, un fait intérieur de l'Eglise

Au Père Wenger qui lui demandait si l'on pouvait envisager que des représentants ou des chefs de confessions séparées de l'Eglise romaine puissent assister au Concile, le cardinal Tardini a répondu que, le Concile oecuménique étant un fait intérieur de l'Eglise, "les membres des autres confessions religieuses ne pourront pas participer au Concile". Le cardinal a cependant ajouté: "Mais je pense que, si quelques-uns d'entre eux désirent être présents, ils pourront venir au Concile, non comme membres évidemment, mais comme observateurs, parce que nous n'avons rien à cacher.

"Le Concile sera une manifestation grandiose de vérité, d'unité et de charité. Cela est tout à fait sûr. Et alors, ce beau spectacle que va donner l'Eglise catholique et ce renouveau de vie qui en sera la conséquence, nous l'espérons, pourront faciliter l'unité, l'union que tant d'âmes désirent . . ."

Le rôle des évêques dans la préparation du Concile

Invité à expliquer le rôle des évêques dans la préparation et puis, plus tard, dans la tenue du Concile oecuménique, Son Em. le cardinal Tardini a déclaré:

"Je peux parler plus particulièrement du rôle des évêques dans la préparation du Concile, parce que j'ai signé plus de 2,500 lettres envoyées aux évêques, ainsi qu'aux nonces, aux internonces apostoliques et aux chefs des Congrégations religieuses, etc., à tous ceux qui ont le droit d'être interrogés. Car cela, nous l'avons fait avec une certaine largeur, parce qu'il est mieux d'entendre un nombre plus grand de personnes, plutôt que de négliger les avis de ceux qui ont le droit d'être interrogés. Jusqu'à ce moment, j'ai reçu presque 2,000 réponses, et ç'a été un grand travail à accomplir. Pour le Concile du Vatican, le premier, le Saint-Siège, alors, dut étudier environ 250 réponses des évêques. Vous voyez très bien quelle est la proportion. Et alors, on prépara un volume d'études; maintenant, ce volume existe encore, et nous le gardons, car c'est vraiment quelque chose d'important, un grand travail qu'alors on a accompli. Mais maintenant, le travail est bien plus large, le poids est bien plus lourd, parce que nous devons lire toutes les réponses et faire des fiches. C'est-à-dire écrire ce que les évêques ont proposé, ont suggéré."

Les théologiens collaborent au travail préparatoire du Concile

Son Em. le cardinal Tardini a ensuite dit que les universités catholiques avaient été priées d'envoyer leurs suggestions et leurs propositions. Ce que le cardinal Tardini attend des théologiens, ce sont non seulement des questions et des suggestions, mais aussi des documents.

Le cardinal secrétaire d'Etat espère enfin que le travail de la Commission antépréparatoire pourra être terminé en juillet.

S. S. Jean XXIII

L'Action Catholique, appui de la hiérarchie, modèle d'union et étendard devant le monde

Au début du mois de janvier le pape Jean XXIII a fait un discours des plus remarquables à la jeunesse féminine romaine d'Action Catholique. Ayant déjà publié un résumé de ce discours nous croyons utile de donner au complet le texte de la deuxième partie afin de faire mieux apprécier ce mouvement par excellence:

Action catholique de Rome, Action catholique des diocèses d'ancienne et de récente création et des pays de mission! Nous avons foi en tes dirigeants, sages et préoccupés du triomphe de l'Eglise et du bien de la société.

Caractères de l'Action catholique

Nous n'avons pas l'intention de définir la nature, les buts de l'Action catholique et les moyens qu'elle emploie.

Aussi bien, Nous avons devant Nous, toujours vivant et clair, l'enseignement lumineux de saint Pie X, qui se préoccupait avant tout d'assurer une distinction nette entre l'Action catholique et toute autre association religieuse, et surtout, les associations d'un caractère civil. Dans la pensée du saint Pontife, cela signifiait et signifie toujours: la place exacte de l'Action catholique dans la ligne de l'Eglise: l'action généreuse mais non pas désordonnée et à contre-temps; l'action, certes, mais non pas un détriment de la formation intérieure des membres ni des intérêts religieux et moraux de la collectivité.

Voilà les principes de base qui doivent inspirer constamment jusque dans la diversité des méthodes employées et des sujets à qui on s'adresse, l'esprit et l'activité de vos associations. Aussi n'est-il pas nécessaire d'y revenir, tant ces principes sont clairs et connus de chacun de vous.

Nous avons, plus près de nous, et répondant aux nécessités de notre époque, les enseignements de Pie XI et de Pie XII, gravés pour ainsi dire, sur des tables de pierre, pour assurer à l'Action catholique la manuduction, l'orientation nécessaire à sa bonne marche. En Nous inspirant de ces enseignements, Nous voudrions souligner pour vous les traits fondamentaux de l'Action catholique, ceux qui répondent aux exigences de l'apostolat actuel: traits qui font d'elle un "adjutorium", une aide pour la hiérarchie ecclésiastique; un "speculum", (miroir) un modèle d'union ordonnée, disciplinée et accordée: un "signaculum", un étendard élevé devant le monde.

1 L'Action catholique: "adjutorium", aide pour le clergé. Elle est la collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique, selon la définition classique de votre Association. Cette aide et cette collaboration ne sont pas l'expression d'un enthousiasme passager: elles ne se contentent pas non plus — ce qui est d'ailleurs fort louable dans d'autres secteurs — de défendre purement et simplement les traditions si anciennes et chères soient-elles. Cette aide exprime et scelle, en union avec le sacerdoce catholique, l'idéal aimé contenu dans le Pater: "Que Votre Règne arrive sur toute la terre" et puis la volonté de sauver chaque âme.

Ce concours a sa source dans une formation parfaite, qui fait prendre conscience d'autres devoirs, acceptés comme par une sainte vocation; et elle est en même temps la volonté de se porter à de nouvelles et saintes tâches, accomplies avec une charité d'apôtre et de missionnaire.

Il est bien vrai que les jeunes enfants — chers petits garçons, benjamines, aspirants — viennent à l'Action catholique comme des fleurs des champs et des serres, et apportent le charme de la beauté à tout l'organisme. Ils sont le printemps avec le bourgeonnement de toutes les espérances. Aussi leur adhésion peut aller avec un minimum d'exigences. Mais à mesure qu'on grandit, cette volonté consciente d'aider la hiérarchie devra devenir de plus en plus vigoureuse et généreuse.

Parlant le 3 novembre 1929 aux délégués des Etudiants et Aspirants de la Jeunesse catholique italienne, Pie XI les remerciait du bien accompli; et il disait: "Les Apôtres, on le sait, exprimèrent eux-mêmes, dès les premiers temps, leur gratitude envers ceux qui les aidaient dans l'apostolat hiérarchique, en fondant ainsi l'Action catholique . . .

Il est vrai que, lorsqu'on rappelle ces magnifiques débuts, il ne faut pas oublier d'en proclamer les résultats: la coopération à l'apostolat hiérarchique implique ces grandes lignes d'organisation, d'encadrement . . . qui conduisent à la coordination, à la dépendance vis-à-vis de la hiérarchie apostolique, qui est toujours vivante comme aux temps des Apôtres . . . C'est des premiers temps de l'Eglise que nous vient cette formule admirable: Nihil sine episcopo: "Rien sans l'évêque": Voilà l'exacte vérité; c'est là une grande parole, une grande devise de l'Action catholique . . .

Il pourra arriver parfois ce qui se produit même dans les familles unies dont le fondement est le respect filial envers le père. Il pourra donc arriver que même dans l'atmosphère de chaude et vive affection, il y ait des ombres, quelques divergences de vues entre père et fils: cependant nulle difficulté, rien ne peut ni ne doit vaincre la force de cohésion et de coordination de la piété filiale. Alors tout va bien — concluait le grand Pie XI —; tout se maintient dans l'ordre et la discipline" (L'Osservatore Romano, 4-5 novembre 1929, p. 3).

Mais cette merveilleuse collaboration ne peut exister s'il manque la base solide de la formation personnelle. Or cela n'est possible que par la vie de la grâce vécue intensément: l'habitude de la prière, l'esprit liturgique qui va puiser aux sources les plus pures le "sensus Ecclesiae", sens de l'Eglise. Ce regard surnaturel qui scrute les institutions, les événements, l'histoire, pour y découvrir l'action de Dieu et vivre dans cette lumière. Ce fondement, on l'a défini dans une belle formule lapidaire, "la primauté du spirituel", qui se situe avant et audessus de toute autre vue, si l'on veut que l'Action catholique ne tombe pas au niveau d'une quelconque organisation extérieure.

Nous tenons à le dire et à le répéter: le temps que les aumôniers consacrent à l'instruction religieuse supérieure, à la direction intelligente et prudente des âmes avec ce respect surtout de ce qu'ils découvrent être le germe d'une vocation pour tel ou tel secteur; les efforts qu'exigent les retraites et exercices Spirituels: tout cela constitue la partie essentielle, qui passe avant tout autre souci d'organisation, de recrutement des membres, de barrage au mal.

Lorsque le concours au clergé est celui d'hommes et de jeunes filles bien formés et convaincus du prix de la vie intérieure et des ressources immenses qu'elle assure au succès des activités extérieures elles-mêmes, alors seulement on pourra, en quelque sorte, être tranquille sur le développement et aussi sur l'apport technique des oeuvres charitables, récréatives et civiques.

2 L'Action catholique est en outre un "speculum", un modèle d'union ordonnée, disciplinée et accordée.

Cette conception de l'union, comme vous le savez, revient souvent sur Nos lèvres; elle contient en effet l'espérance et la promesse d'une action pastorale et apostolique efficace.

Le spectacle que les fils de l'Eglise catholique s'apprêtent à donner, soit dans la célébration du synode de Rome — qui veut se donner en humble exemple et encouragement aux diocèses du monde entier, soit dans la préparation de l'événement plus considérable du Concile oecuménique, porte en lui le secret d'une nouvelle germination, d'un attrait irrésistible.

Pour se conformer à cet esprit, l'Action catholique doit apparaître unie: unie dans l'ordre réglé de son action; unie dans la discipline bien comprise et acceptée volontiers par tous; unie dans la concorde qui réussit à mettre en commun les bonnes idées et à rassembler les richesses de tous.

Dans la lettre "Cum proxime exeat", qui, bien qu'adressée à la Jeunesse masculine, contient des règles pleines de sagesse pour toute l'Action catholique, Notre prédécesseur Pie XII de vénérée mémoire a voulu insister particulièrement sur cette union harmonieuse: "Surtout avec un zèle chaque jour plus grand, continuez, comme vous le faites, à conserver solides la concorde et l'union des esprits, sans quoi, vous le savez, rien ne peut durer longuement, rien ne peut devenir fécond . . . Cette entente active des esprits ne doit pas seulement résulter de l'activité en commun et des directives communes, qui inspirent l'Action catholique, la règlent et la nourrissent, mais aussi de la concorde mutuelle entre tous et chacun de ses membres. A quelque milieu à quelque condition qu'ils appartiennent — continuait Notre Saint-Père Pie XII, — . . . qu'ils s'aiment les uns les autres d'un amour chrétien, comme des frères, et s'excitent au même zèle d'apostolat; qu'ils soient un exemple les uns pour les autres" (A.A.S. XXV, 1943, p. 101).

Cette union garantit un succès durable aux entreprises variées; elle est constructive, bienfaisante, utile: en revanche, tout ce qui est l'opposé de ce bon esprit, comme les entreprises strictement locales, les clans, la raideur des positions personnelles adoptées: tout cela produit la confusion, provoque la désunion, éteint l'enthousiasme.

Et que de temps perdu, dans les discussions et dans les échanges de vues! . . ., temps très précieux qu'il faudrait donner sans réserve et toujours au travail de collaboration avec l'apostolat hiérarchique. Donc concorde et unité de pensées, de volontés, de programmes: pour arriver à une force toujours plus opérante dans l'accomplissement de ses devoirs et de ses responsabilités.

3 Enfin l'Action catholique est un "signaculum", un "étendard", "un signe lumineux" des temps modernes.

Dans le Graduel de la Messe du 4 janvier, pour la fête de saint Gasparo del Bufalo, authentique apôtre romain, — que l'on peut bien compter parmi les précurseurs de votre Mouvement —, Nous avons comme entrevu le modèle de l'Action catholique, à travers ces paroles mystérieuses de l'Apocalypse: "Vidi alterum angelum volantem per medium coeli, habenten Evangelium aeternum, ut evangelisaret sedentibus super terram: — Et je vis un autre ange voler au zénith, porteur d'une Bonne Nouvelle éternelle destinée à ceux qui résident sur terre" (Apoc. 14, 6).

Souffrez que Nous goûtions cette vision de Notre Jean l'Evangéliste et Prophète. Il se tient avec les vieillards en adoration devant l'Agneau qui est entouré de la couronne des vierges, au nombre desquels Nous sommes heureux de compter Nos chers fils du sacerdoce catholique.

Et voici qu'apparaissent trois anges, chacun porteur d'un message de vie ou de mort et d'un message de résurrection! Dans ces anges, c'est vous que Nous voudrions voir, chers fils de l'Action catholique romaine et tous les membres de l'Action catholique, dispersés à travers le monde entier et travaillant à la réalisation du rêve qui palpite dans Notre coeur et devant Nos yeux. La Bonne Nouvelle éternelle, tenue dans les profondes demandes du Pater Noster: le nom, le règne, la volonté du Seigneur qui vous a appelés "à sa lumière merveilleuse" (1 Petr. 2, 9).

Nos préoccupations de Pasteur Suprême de l'Eglise universelle sont également les vôtres, c'est-à-dire la recherche des intérêts les plus élevés des âmes: et, répondant à Nos désirs, vous êtes engagés dans une défense énergique, face à qui que ce soit, des principes fondamentaux de l'ordre social chrétien, dans la sauvegarde de l'homme, racheté par Jésus-Christ, et dans la mise en valeur de ce qui constitue le fondement de sa dignité, de sa liberté, de ses droits inaliénables.

C'est là l'étendard élevé devant les nations; l'insigne qui vous marque pour les besoins et les exigences des temps modernes. Il ne demande pas des choses compliquées ni des performances spectaculaires, mais un programme clair, des méthodes efficaces, un langage simple: toutes qualités qui attirent et rapprochent et font atteindre rapidement et sûrement le but fixé.

Chers fils et chères filles!

En soulignant cordialement pour vous les points caractéristiques qui, à l'heure présente, Nous paraissent les plus importants pour votre mouvement, Nous avons voulu vous dire ce que Nous attendons de vous: une aide efficace, un exemple lumineux d'union fraternelle, un étendard de salut présenté à la société. Eh! bien, qu'avec la grâce de Dieu, vous puissiez persévérer dans l'engagement qui est le vôtre: réaliser au mieux cet idéal et ce programme. Nous suivons votre action avec toute l'affection de Notre coeur. Nous sommes près de vous dans vos épreuves et dans vos consolations. Et Nous prions pour que vous soyez toujours fidèles à vos résolutions, pour que votre action, mise au service si noble et généreux de la hiérarchie, soit une source continuelle de joie pure pour l'Eglise de Dieu.

Nous Nous réjouissons aussi avec vos aumôniers, diocésains et paroissiaux, des différentes branches, eux dont le travail si attentif et généreux tourne au bénéfice de la portion la plus choisie du laïcat catholique.

En invoquant sur vous tous la joie des prédilections divines et en vous assurant encore de Notre bienveillance, Nous vous donnons le réconfort de la Bénédiction Apostolique que Nous voulons étendre également à vos chères familles."

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface ont manifesté de façon très concrète qu'ils s'intéressent à l'AECFM et à ses oeuvres, en lui faisant don d'un film qui complétera sa cinémathèque de films français à mettre au service des paroisses, des institutions et des groupes franco-manitobains. Dans la photo ci-dessus l'on voit M. Louis Masson, Grand Chevalier qui remettait le film "Les pèlerins" à M. Léo Rémillard, président de l'AECFM, lors d'une réunion du Conseil le lundi soir 29 janvier. Le film constitue un reportage très instructif et très émouvant du centre de pèlerinage montréalais, l'Oratoire St-Joseph. (Photo A. Lachance)

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 8 février avait lieu la troisième réunion régulière du Conseil de Ville sous la présidence de l'échevin Pynoo, M. le maire étant absent pour cause de maladie.

L'association des chemins de fer du Canada demande que si le Conseil adopte l'heure avancée, de bien vouloir faire coïncider la date avec celle du changement d'horaire des chemins de fer, soit le 24 avril. Les échevins discutèrent s'il fallait s'en tenir à l'heure avancée adoptée par les villes et municipalités environnantes. Légalement, nous ne pouvons adopter d'heure avancée puisque la majorité des citoyens se sont prononcés contre les attentats à la marche naturelle du roi soleil. Cependant, puisque Winnipeg l'adopte, il nous serait impossible de ne pas faire le pas avec notre ville-soeur dû aux inconvénients qu'occasionnerait l'adoption de deux heures différentes dans les deux villes. La demande des chemins de fer fut remise au comité de législation.

Le Men's Musical Club de Winnipeg demande la permission de solliciter les citoyens de notre Ville afin de ramasser des fonds pour le festival de musique. La permission fut accordée.

Le Cercle Molière de St-Boniface fait part à la Ville de son projet de visiter plusieurs villes de l'ouest du pays et lui demande de lui aider à défrayer les dépenses de cette tournée. L'échevin Guay demanda au Conseil de considérer le fait que le Cercle a apporté beaucoup d'honneur et de prestige à notre Ville par ses succès dans le passé et que cette tournée dans l'ouest fera connaître davantage notre Ville. La requête fut référée au comité des finances.

Le commissaire évaluateur a demandé la permission de suivre une semaine d'étude à Winnipeg au mois d'avril, avec deux employés de son département. Etant donné l'importance attachée à ce cours il fut décidé d'accéder à la requête. Le comité des finances s'occupera des frais d'admission à ce cours qui, paraît-il, sont minimes.

Un citoyen se plaint de la glace qui se forme sur le trottoir aux environs de la Modern Dairies ainsi que de la glace formée par les goutières des auvents métalliques au dessus des trottoirs sur plusieurs rues de notre Ville, rendant la marche difficile sinon dangereuse. La question fut référée à l'ingénieur de la Ville.

L'échevin Warman a été nommé président du bureau des aviseurs de l'Unité Sanitaire.

L'Unité Sanitaire demande que la somme de $30,000 lui soit accordée pour la construction d'un nouveau local afin de profiter des octrois du gouvernement provincial. Ceci fut référé aux comités des finances et de santé.

La cour de révision siégera le vendredi 11 mars. Pendant la séance du conseil on lut un message téléphonique du maire, hospitalisé, disant aux membres du conseils qu'il pensait bien à eux mais que les décisions qu'ils discutaient ne l'empêchaient pas de dormir. Il remercia les conseillers pour les bons voeux qu'ils lui avaient exprimés. Il remercia aussi les messieurs de la presse et dit son espérance de sortir mercredi.

Soixante-neuf résolutions des comités furent soumises pour l'approbation du conseil. Entre autres, la demande de l'Industrial Development Board qui fut rejetée. L'échevin Guay s'opposa fortement à cette demande d'octroi se chiffrant à $750.00 l'an dernier, puisque cet organisme n'a rien fait pour intéresser les industries à venir s'établir à St-Boniface.

Après plusieurs réunions mouvementées du comité du personnel, il fut décidé que le pompier Desautels soit nommé capitaine des pompiers.

Que le nom de la rue Marion entre les rues Lillian et Lyndale Drive soit changé à "Marion Place".

Que des affiches permettant le stationnement durant une demi-heure soient installées sur le côté sud de la rue Hamel, entre la rue St-Jean-Baptiste et la première ruelle à l'ouest de cette rue.

L'échevin McKail proposa que les échevins Warman, Hart et Parent soient nommés pour étudier les évaluations de la Ville pour le budget de cette année. Le maire fait partie ex officio de ce comité.

L'échevin Parent annonce qu'il proposera, à la prochaine réunion du Conseil, de remettre à l'étude la question de l'extension de l'emploi accordé au chef de police.

Le Conseil continua la séance à huis clos pour la nomination des auditeurs de la Ville, cette nomination devant se faire avant la fin de la troisième réunion du Conseil. Quoique la nouvelle ne soit pas offficielle encore, il paraît que les auditeurs, au service de la Ville depuis au-delà de 25 ans, ont été remplacés par une autre société d'auditeurs. Nous en saurons davantage la semaine prochaine.

A lundi soir prochain.

Décès

MME RENE DION

Mme René Dion, de 193, rue Bertrand, est décédée à l'hôpital St-Boniface le mardi 26 janvier.

Mme Dion (née Anna Labossière) naquit à St-Léon en juillet 1912 et y vécut jusqu'en 1955, alors que la famille s'installa à St-Boniface. Epouse aimante, mère admirable, dévouée et courageuse, elle fut pour tous ceux qui l'ont connue un bel exemple d'esprit chrétien. D'une nature gaie, elle ne comptait que des amis. Atteinte en juillet dernier d'une maladie qui ne pardonne pas, elle endura de grandes souffrances avec patience et résignation, puis fit généreusement le sacrifice de sa vie. Elle avait 47 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu par M. l'abbé L. Couture. Les membres de différentes organisations vinrent tour à tour réciter le chapelet: les Soeurs Grises avec leurs employés de l'hôpital, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et leurs élèves, les Chanoinesses des Cinq-Plaies, les Dames de Ste-Anne, M. l'abbé L.-P. Jean avec les Guides et Scouts de la paroisse.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 29 janvier, à 10 h. a.m., à la basilique de St-Boniface. Le R. P. Raymond Dion, O.M.I., beau-frère de la défunte, fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé Léo Couture, vicaire, et du R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., cousin de la défunte, comme diacre et sous-diacre. Un groupe de Dames de Ste-Anne précédait la dépouille mortelle.

Mmes F. Paquin, P. Boulet, E. Chabidon et L. Marchand portaient les rubans du drap mortuaire.

Les porteurs furent MM. Claude de Joyal, Edouard Lafrenière, Gaétan Labossière, Herman Labossière, Roland Dion et Léo Morin.

Une foule nombreuse, composée de parents et d'amis de St-Boniface, Somerset, St-Léon et d'un peu partout et des élèves de l'Institut Collégial Provencher, assista pieusement aux funérailles.

La sépulture eut lieu dans le cimetière Green Acres Memorial Garden.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre filles, Annette (Mme M. Vermette), Cécile, Denise et Juliette; trois fils, Raymond, Fernand et Emile; son père et sa mère, M. et Mme Georges Labossière, de Somerset; six frères, Onésime et Georges, de Meadow Lake, Sask., Edgar et Roger, de St-Boniface, Célestin et Léopold, de Somerset; quatre soeurs, Mmes Yvonne Moreau, Arthur Gareau et O. Lemieux et Mlle Eglantine Labossière.

Remerciements

M. René Dion et ses enfants, profondément touchés, désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve, soit par visite à la maison ou à l'hôpital, offrandes de messes, tributs floraux et assistance aux funérailles. Un merci spécial à M. Léo Couture, vicaire de la paroisse, ainsi qu'aux Soeurs Grises qui lui ont témoigné tant d'affection et qui l'ont entourée de soins durant sa maladie.

Le Cercle Molière . . .

(Suite de la première page)

niface, M. Hervé Säla, président sortant de charge de l'AECFM, Me Maurice Denis, président de l'ACFC, et Me André Déchène, C.R., président de l'ACFA.

Donc, rendez-vous de tous les Franco-Manitobains, dimanche soir prochain, à l'auditorium Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à St-Boniface, pour assister à la première de "La Cuisine des Anges". Entrée libre.

Chronique de CKSB

Départs

Le 15 février, Léonard Gratton quittera la bicoque de la rue Langevin pour la grande bâtisse de l'avenue du Portage. "Len" est opérateur à CKSB depuis exactement trois ans et trois mois. Patience et ponctualité, voilà les deux grandes qualités requises aux chevaliers de la console, et nous regrettons le départ de celui-ci, qui connaît son métier. C'est sans doute l'expérience acquise à CKSB qui lui a donné la confiance des messieurs de CBC. Ses deux collègues, le vétéran Yves Rémillard et l'amphibie André Martin, s'unissent aux autres camarades pour souhaiter bonne chance à Léonard et lui dire bravo pour cette promotion.

Notre agent de commerce, M. Normandeau, a organisé samedi soir dernier une promenade en sleigh ("Tally-ho"). La randonnée à St. James fut suivie d'une veillée dans une des plus belles caves de St-Boniface. On en a profité pour souligner le départ de Fernand Audet comme vendeur adjoint.

Interviews et reportages

Dès le lendemain de son arrivée, Jacques Bertrand, piloté par notre ministre des Finances, se rendait à Steinbach faire un reportage et rencontrer des commanditaires. Jacques a été reporter également à l'inauguration du nouvel immeuble de l'hôtel Marlborough, et à l'entrevue que le chef d'orchestre français Pierre Monteux a prêtée à Mme Mireille Grandpierre. Parmi les musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, se trouvait M. Frank Simons, de St-Boniface, un des musiciens les plus actifs de l'orchestre. (Soit dit en passant, M. Simons est l'époux de Mme Aimée Simons, que nos auditrices connaissent et apprécient.)

D'autres interviews ont été réalisées pour souligner la Semaine du Scoutisme et l'Année mondiale des réfugiés.

Pour sa part, M. Roland Couture, notre directeur, est venu jeudi dernier donner des précisions sur le second poste de télévision anglaise qui sera ouvert à Winnipeg cette année et sur le poste-relais de télévision française annoncé pour le printemps.

Enquête de la semaine

Vu l'affluence grandissante des affaires, le "Téléphone magique" s'est rallongé d'un quart d'heure, comme l'automne dernier. A part les choses courantes, cette semaine, nous demandons des opinions sur la margarine. Notre enquête de la semaine dernière, sur le grand problème de l'Algérie, nous a valu plusieurs réponses remarquables dans le courrier.

Voici des extraits des deux lettres gagnantes:

"Ce qui se passe présentement en Algérie n'est qu'un exemple de l'évolution du continent africain vers l'émancipation. Trop longtemps l'Afrique a été la scène d'injustices, de cruautés même, de la part d'individus avides plutôt que de nations, peut-être, mais ces actes rejaillissent invariablement sur leur pays et leurs compatriotes. On ne peut garder indéfiniment la masse d'un peuple subjuguée aux volontés et aux intérêts d'une petite minorité." (Une auditrice de St-Norbert)

"Si, de nos jours, ce peuple évolué à tout point de vue grâce à la France et capable de se gouverner lui-même demande son indépendance, il est juste de la lui accorder, à condition, bien sûr, que ce soit le peuple algérien entier qui la réclame. Le F.L.N., une minorité d'Algériens, veut cette indépendance totale, mais est-ce le voeu de toute la nation algérienne? Nous le saurons quand sera appliqué le principe si juste de l'autodétermination institué par le général De Gaulle." (Mme Verlant, Otterburne)

Et n'oubliez pas!

. . . Si le tohu-bohu de la vie moderne vous exaspère (opérateur: bruit de mâchoires, s'il vous plaît), détendez-vous . . . "en mâchant une savoureuse gomme en pelote, déréglée!"

Et puis, s'il vous exaspère encore, eh bien! "Bu-u-vez du Seven-Up, Seven-Up, Seven-Up, buvez-en, Seven-Up, Seven-Up, enfants, parents, Seven-Up . . ."

Réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose

Dimanche dernier avait lieu la réunion annuelle des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph. Plus de deux cents dames et demoiselles s'étaient rendues à l'invitation de leur Amicale pour présenter leurs hommages à leurs anciennes institutrices et renouer les liens d'amitié avec leurs compagnes.

Elles étaient accueillies en arrivant par Mme Alfred Monnin, vice-présidente de l'Amicale Marie-Rose, la Rév. Mère Isidore de Séville, provinciale, la Rév. Sr Rose-Parmélia, supérieure, et la Rév. Sr Louis des Anges, directrice.

A 5 h. toutes se dirigèrent vers la chapelle pour la bénédiction du T. S. Sacrement par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la Basilique, assisté du R. P. Dagenais, S.J., aumônier de l'Institut. Suivit ensuite le souper dans la Salle Académique. La conversation animée et les éclats de rire témoignaient bien de part et d'autre du plaisir de se revoir.

A la fin du repas, Mme la vice-présidente souhaita la bienvenue aux Anciennes et souligna avec regret l'absence de la présidente de l'Amicale, Mme Roland Tremblay, qui a quitté St-Boniface pour habiter Roxboro, P.Q. Elle présenta ensuite M. le curé. Celui-ci rappela aux Anciennes que chacune, quelle que soit son rôle dans la société, peut se sanctifier et contribuer aussi à la sanctification des autres. Il termina en souhaitant que l'Amicale ait un chant bien à elle qui aiderait à entretenir l'amitié avec l'Alma Mater.

Puis, Mlle Madeleine Bernier fit un appel au nom de l'Armée Bleue, organisme dont le but est de prier Notre-Dame, venue à Fatima, pour obtenir la paix dans le monde par la conversion de la Russie.

Ensuite eut lieu le tirage de plusieurs jolis prix de présence offerts par Soeur Supérieure. Toutes se séparèrent, heureuses d'avoir passé des moments agréables et se donnèrent rendez-vous à l'an prochain.

Les officières élues furent: Mme Lucille Huot, présidente; Mme Denise Monnin, vice-présidente; Mlle Jeannine Mousseau, secrétaire; Mme Marcelle Forest, trésorière; Mmes Jacqueline Bockstael, Lucille Bibeau et Cécile Lachance et les Rév. Srs Alice-de-Jésus et Isabelle-Marie, conseillères; Sr Rose-Parmélia, supérieure, directrice.

Cours de préparation au mariage, le 15 février

Des cours de préparation au mariage commenceront le lundi 15 février à la salle Ste-Cécile dans le soubassement de la basilique. Deux prêtres, un médecin, une garde-malade, un comptable et un avocat traiteront à tour de rôle des aspects religieux, psychologiques, physiques, légaux et humains du mariage.

Il y a sans doute un bien plus grand nombre de mariages heureux que de malheureux, même si les malheureux font souvent tant de bruit que l'on croirait qu'ils dépassent en nombre les heureux ménages. Mais enfin il y en a quand même trop de mal assortis. Il est certain que ces cours de préparation au mariage ont aidé des milliers de ménages heureux maintenant. De tous les services fondés par la J.O.C. et fournis par l'Université d'Ottawa, celui-ci est sans doute le plus répandu dans de nombreux pays. On a écrit que c'était la plus grande et bienfaisante nouveauté de l'Amérique.

Vivre à deux, penser à deux, prendre des décisions à deux, est un art qui s'apprend, mais pas sans professeur. Se sanctifier à deux, aller au ciel à deux, élever des enfants à deux est une nécessité pour les gens mariés. Cela ne s'improvise pas. Cela se prépare.



Maison des Retraites fermées

L'organisation des retraites fermées est un travail de tous les jours et de toutes les heures, jamais terminé et exigeant cependant un perpétuel recommencement. C'est ce que pourrait vous dire tout capitaine conscient de ses responsabilités, car le succès que remportent le capitaine et son comité dépend en grande partie de la mesure dans laquelle ils vivent tout au long de l'année de l'esprit de la retraite. Ce principe qui est à la base de toute organisation — car on ne donne pas ce que l'on n'a pas et l'on ne convainc pas autrui sans être préalablement convaincu soi-même — ce principe, le directeur de la Maison de Retraites en soulignait l'importance lorsqu'il instituait pour ses capitaines et lieutenants la pratique des heures saintes mensuelles. Ces réunions pieuses donnent aux apôtres laïques du mouvement l'occasion de se retremper dans leur esprit et de prier en commun pour le succès de la cause commune qu'ils ont embrassée. A ces heures de prières s'ajoute ordinairement une séance d'étude et de discussion au cours de laquelle les organisateurs sont invités à faire un échange d'idées enrichissant et profitable à tous. Si l'assistance à ces exercices dénote la vitalité de la Ligue des Retraites, il n'y a pas de doute possible: notre Ligue est solidement établie et elle progresse merveilleusement.

Ses membres — les quelque 1,800 personnes qui sont venues en retraite au cours de 1959 — seront heureux d'apprendre, comme on l'a annoncé lors de la dernière heure sainte, que l'on travaille actuellement à la rédaction des Constitutions de la Ligue. (La section anglaise du diocèse de Winnipeg a déjà vu les siennes approuvées par Son Excellence Monseigneur l'Ordinaire du lieu.) C'est aussi avec joie qu'ils accueilleront la nouvelle de la nomination du R. P. A. Lafrenière, O.M.I., comme aumônier de la Ligue (section française). Le Père Lafrenière, attaché à l'oeuvre des retraites depuis un an à titre de directeur-adjoint, surveillera et encouragera la création de comités paroissiaux là où il n'en existe pas et aidera les comités déjà formés à fonctionner activement pour assurer une "maison pleine" à chacune des retraites inscrites au programme de l'année. Les capitaines voudront donc se tenir en contact étroit avec le Père Lafrenière qui, déjà, ne ménage rien pour les assister dans leur travail.

Programme

Le capitaine de la retraite des hommes de la paroisse de la basilique (19-21 février), M. Germain Champagne, nous laisse entendre que les cadres de la Maison sont déjà remplis, depuis deux semaines, et que toute autre demande devra être reportée à une date ultérieure.

L'heure sainte de février, pour capitaines et lieutenants, aura lieu comme à l'ordinaire, le dernier jeudi du mois.

Les hommes de Ste-Anne, Lorette, Ste-Geneviève et Richer s'organisent pour leur deuxième retraite paroissiale — celle-là en semaine (du 1er au 3 mars). Le comité de St-Malo est aussi à l'oeuvre, de même que celui de La Broquerie — et tous deux sont résolus de se montrer dignes de la confiance qu'on leur fait, en remplissant, comme l'an dernier, tous les coins de la Maison.

Voici le programme en détail (d'ici la fin de mars):

19-21 février: **Hommes — Paroisse de la Basilique:** Germain Champagne (tél. CEdar 3-1122) Gabriel Forest (tél. CHapel 7-4295).

25 février: **Heure sainte pour les capitaines.**

*1-3 mars: **Hommes — Ste-Anne, Lorette, Ste-Geneviève et Richer** (mêmes organisateurs que pour le 5 au 7 février).

*8-10 mars: **Hommes — St-Malo;** Cyrille Hébert (tél. 326-42) et Marcel Collette (tél. 313-21); **La Broquerie:** Jos. Tétrault (tél. 260); **Aubigny; Ste-Elisabeth.**

11-13 mars: **Hommes — Sacré-Coeur de Winnipeg;** Armand Trudel (tél. SPruce 4-7208) et Léon Alary (tél. SUnset 3-8034).

*15-17 mars: **Hommes — St-Eustache:** Lucien Rivard (tél. 307-4) et Philippe Perron (tél. 316-13); **Elie:** Dr R. Champagne (tél. 32-3) et Z. Lachance (tél. 44); **St-François-Xavier.**

*22-24 mars: **Hommes — St-Pierre:** René Mulaire (tél. 23) et Achille Rioux (tél. 323-2); **Otterburne:** Antoine Morin; **Ile-de-Chênes.**

*29-31 mars: **Hommes — Notre-Dame de Lourdes:** Henri Pantel; **St-Claude; Somerset; St-Léon; St-Lupicin; Mariapolis; Bruxelles.**

31 mars: **Heure sainte pour les capitaines.**

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

La Semaine Scoute

Nous voici donc rendus à vendredi; la Semaine Scoute se termine dimanche soir par le grand ralliement à St-Malo. On s'est beaucoup amusé et tous pourront dire qu'ils ont passé une semaine très agréable.

La Semaine a débuté pour le groupe St-Boniface par l'assistance à la grand-messe. On y a trouvé un grand nombre de louveteaux, éclaireurs, Foulard-Rouge, routiers, guides, jeannettes, enfin tous y étaient. Ce contingent formait un ensemble impressionnant à la messe d'autant plus que c'était la bénédiction des cierges.

Parmi les drapeaux des différentes unités, l'aumônier diocésain adjoint, M. l'abbé F. Juneau, a chanté la messe avec les ornements scouts. Il a offert le saint Sacrifice pour que le scoutisme et le guidisme progressent toujours dans le diocèse. Nous remercions aussi M. l'abbé J. Deniset-Bernier, curé, pour ses chaleureuses paroles.

Après la messe, tous les scouts se sont rendus au Cercle Ouvrier pour un petit déjeuner tardif. Là, tous se sont amusés pendant le petit goûter par des chants et un bruit tumultueux.

Ensuite, les chefs et cheftaines des différentes unités ont présenté leur monsieur louveteau ou leur monsieur scout. L'A.C.M. Irène Savignac, de la meute Provencher, a présenté son monsieur louveteau, Roger Brunet. Puis, le S.M. de la troupe Provencher, Lucien Lambert, a présenté son monsieur scout, Gérard Carrière. L'A.C.M. Dolorès Carrière, de la meute Langevin, a introduit son monsieur, Maurice Boissonneault. Le S.M. de la troupe Langevin, Alexandre Allaire, a dévoilé son choix, Christian Marassutti. Finalement, le S.M. de la troupe Taché, René Bérubé, a révélé que Robert Prénovault était le monsieur scout de sa troupe. Félicitations à tous! Au ralliement, on choisira le monsieur scout et le monsieur louveteau du diocèse.

Maintenant, tous attendent l'arrivée de dimanche. Nous irons à St-Malo et nous serons fidèles à la devise de la semaine: "Vivre dans la joie".

Partie de cartes

Une autre partie de cartes aura lieu dimanche soir dans la salle des Fils Natifs à 8 h. 15 p.m.

TOUJOURS PRET.

Guides catholiques

Dernièrement, les chefs scouts et guides, les Routiers et les Foulards-Rouges de St-Boniface se réunirent à la chapelle de la sacristie, à la cathédrale, pour une récollection prêchée par M. G.-M. Bulteau, P.S.S., du Grand Séminaire.

Des récollections ont lieu pour les chefs trois fois par année, généralement. C'est une occasion, pour ceux-là qui ont la responsabilité de diriger des groupes de jeunes, de faire une halte au milieu du tourbillon d'occupations, réunions, sorties, rapports, études, pour récupérer des forces nouvelles, une vigueur rajeunie au service du prochain.

Charité et apostolat

S'inspirant des paroles du prédicateur, chefs et cheftaines ont pu méditer sur la charité et l'apostolat. Saint Paul a écrit de nombreuses épîtres sur la mission d'apôtres du Christ. Ses paroles sur la charité et l'apostolat, offertes à la méditation il y a près de 20 siècles, sont encore d'actualité et toute personne qui a charge d'âmes devrait s'en inspirer.

Tout chrétien a l'obligation de propager sa foi. La guide, la cheftaine surtout, par sa devise "Toujours prête", par ses lois, ses principes, par la grande fraternité qui caractérise la vie au sein du mouvement, doit être un témoin du Christ. Pour cela, elle doit accepter généreusement les épreuves que la tâche d'apôtre lui impose.

Et Dieu sait s'il est difficile parfois d'être toujours souriante en face du devoir, malgré les obstacles . . . manque de chefs, manque de dévouement chez les autres, indiscipline. On voudrait faire beaucoup, réaliser de grandes choses, mais les circonstances forcent à renoncer à nos beaux projets. Pourquoi? Manque d'aide, manque de chefs, de jeunes dévoués, généreux . . .

Malgré tout, il faut tenir bon. . . . "Même si nous n'avons qu'une toute petite lumière, mieux vaut l'allumer que de se plaindre de l'obscurité."

Commissaire diocésaine

Les Guides Catholiques du diocèse de St-Boniface sont heureuses d'annoncer que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a reconnu officiellement la nomination de Mme Lionel Morin comme leur commissaire diocésaine.

Mme Morin, née Henriette Marcoux, a fait ses études à l'Institut Collégial St-Joseph. Elle entra dans le mouvement guide dès les débuts du guidisme à St-Boniface. Jeune fille, elle fut chef d'équipe et assistante à la compagnie. Il y a trois ans, elle a accepté la charge de cheftaine de la compagnie Rose du Canada. Elle se dévoua à cette tâche durant un an.

Malgré les soins et les travaux que requiert la présence de trois jeunes enfants au foyer, Mme Morin a accepté de nouveau de se dévouer pour les guides auxquelles elle est très attachée. Avec elle nous disons que le guidisme est une vocation, ce qui veut dire que la tâche n'est pas facile. Nous souhaitons donc à Commissaire Morin beaucoup de succès et de joies dans son apostolat. Toutes ensemble les guides lancent leur cri de joie. Notre-Dame . . . Victoire!

KATERI des Guides

Juniorat de la Ste-Famille

Excellence du mois de janvier 1960

Rhétorique: Adrien Jubinville, Ovide Poirier.

Belles-Lettres: Laurent Bisson.

Versification: Albert Dequier, Roger Boulet.

Méthode: Jean-Yves Rochon, Armand St-Hilaire, Paul Fournier.

Syntaxe: Rénald Goulet, Georges Legal, Denis Grégoire.

Eléments-Latins: Gérald Paquin, Marcel Grégoire, John Bourbonnais.

Les Jeunesses Musicales

Des émules de Sagovia à St-Boniface le 22 février

Les Jeunesses Musicales, section de St-Boniface, présenteront leur quatrième concert de la saison au gymnase du collège de St-Boniface le lundi 22 février. Cette fois, les jeunes mélomanes pourront entendre le duo Ida Presti-Alexandre Lagoya, célèbres instrumentistes de réputation internationale qui font de notre siècle "l'ère de la plus éclatante renaissance de cet instrument ancien: la guitare".

Pour qu'un plus grand nombre de musicophiles puissent entendre ces deux grands artistes qui mettront à la portée de tous la richesse mélodieuse de leur art, par un récital classique à deux guitares, les responsables des JMC ont cru bon de présenter le concert au gymnase du collège. Tous ceux qui veulent passer une agréable soirée le 22 n'ont qu'à se présenter à cet endroit à 8 h. 15 p.m. Les billets pour adultes, $0.75, et pour étudiants, $0.50.

Alexandre Lagoya-Ida Presti

Ida Presti est née en France. Elle commença l'étude de la guitare à l'âge de six ans, sous la direction de son père, musicien averti. A 10 ans, elle donne son premier récital, et la critique de l'époque crie au prodige. Une importante tournée à travers le monde la consacre définitivement et la place comme l'une des premières guitaristes du monde.

Alexandre Lagoya est né à Alexandrie, en Egypte, de père grec et de mère italienne. A 8 ans, il se sent attiré par la guitare et décide de l'étudier, mais sa famille lui interdit toute étude avec un professeur, et c'est seul qu'il doit faire ses premières gammes. Cela ne l'empêche pas de donner son premier récital à 13 ans. Puis il donne une série de concerts dans le proche et le moyen Orient et la critique le consacre artiste de classe internationale.

Mariage et harmonie

Après la guerre, ces deux artistes se rencontrent à Paris et s'épousent. Depuis ils forment un ensemble instrumental unique au monde. Ils ont participé aux festivals d'Aix-en-Provence, de Bordeaux et de Menton. Les critiques les acclament. L'un d'eux écrivait dans le "Figaro" du 16 août 1957: "En matière de guitare, je m'en étais tenu au seul, à l'unique Andréa Sagovia. Il a fallu le festival de Menton pour me faire connaître ce couple étonnant . . ."

Depuis, ils ont donné des concerts dans les plus importantes villes de France, en Hollande, en Italie, en Allemagne, en Afrique du Nord, aux Indes, en Australie, en Indonésie, etc. Ces artistes, qui sont aussi tous deux des compositeurs, sont vedettes de la Radio-Française et leurs enregistrements de disques RCA VICTOR sont connus de tous les mélomanes. Le programme qu'ils présenteront à St-Boniface comportera les oeuvres de célèbres compositeurs qui ont écrit ou écrivent spécialement pour eux des oeuvres à deux guitares, mais aussi des pièces de leur propre création.

Pour éclairer ceux qui croient que la guitare n'est destinée qu'au rock'n'roll ou à la musique "western", voici quelques explications puisées dans le Larousse du XXe siècle:

Instrument classique

"La guitare est d'origine orientale, et l'on croit qu'elle fut introduite par les Arabes en Espagne, où elle est devenue un instrument en quelque sorte national. Elle était connue en France dès le XIe siècle. Elle ne comptait d'abord que quatre cordes; ensuite, on la monta à cinq cordes doubles, enfin, vers la fin du XVIIIe siècle, on substitua des cordes simples aux cordes doubles et l'on en ajouta une sixième. L'accord de l'instrument fut alors établi. La musique de la guitare s'écrit en clé de sol. L'étendue de l'instrument est de trois octaves environ.

"Le corps de la guitare est formé de deux tables, assemblées par une éclisse dont la hauteur est de 6 cm. environ. La table inférieure est généralement en érable, la table supérieure en sapin et percée, au milieu, d'une ouverture ronde, appelée rosace. Les trois premières cordes sont de boyau, les trois plus graves sont en soie filée de laiton. Elles sont fixées à l'extrémité inférieure de l'instrument sur un sillet un peu élevé et vont rejoindre les chevilles à l'aide desquelles on les accorde. Le manche, long et large, est divisé dans sa longueur en un certain nombre de cases à l'aide de petits sillets qui indiquent la place des doigts."

Son Exc. Mgr P. Piché, O.M.I., du Mackenzie, préside à Fannystelle les noces d'or de M. et Mme C. Piché

FANNYSTELLE — Le samedi 16 janvier, de nombreux parents et amis assistèrent à la cérémonie de la rénovation des promesses de mariage de M. et Mme Charlemagne Piché, dont le mariage était bénit il y a 50 ans, le 31 janvier 1910, dans l'église de Fannystelle par M. l'abbé Perrault.

Mme Piché est née à Ste-Angèle, P.Q., en 1890 et M. Piché à Ste-Gertrude, P.Q., en 1885. Ils arrivèrent à Fannystelle en 1899. Ils eurent onze enfants, dont neuf vivent: Roger, Bruno, Gaston, Mme Gabriel Mollat (Gilberte), Mme Denis Caron (Marcelle), Jules, Rolande, Denise et Paul. Ils ont 12 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

La messe jubilaire fut chantée dans l'église de Fannystelle par Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., leur neveu, assisté par le R. P. Lionel Dumont, O.M.I., et M. l'abbé Sylvio Caron, curé de la paroisse.

La fille d'honneur était Mme Berthe Dureault; le garçon d'honneur, Achille Mollot, de Starbuck. Plusieurs beaux cantiques furent chantés par M. Régnier, Mme Bruno Piché touchait l'orgue.

Après la messe, il y eut une réception dans l'école de la paroisse: plus de 150 personnes y prirent part. Le R. P. Lionel Dumont agissait comme maître de cérémonies. Après cette réception, tous se rendirent à Brandon, où eut lieu le banquet.

Des membres de la famille de Mme Piché, on remarquait: MM. Ovide et Robert Bourque et Mme Blanche Nolette. De la famille de M. Piché: Mmes Ovide Dureaut, Gertrude Cyrenne, Bernadette Beauchain et Marie Boisvert, et M. Nestor Piché.

Etaient venus de Gravelbourg: MM. et Mmes Roi, Oscar, Dieudonné, Conrad, Achille et Aurel Piché et Ernest Gauthier; de Ponteix: MM. et Mmes Lucien Piché, Fernand Larachelle, Armand Arcand et Marcel Gauthier: et d'Edmonton: MM. et Mmes Nestor, Laurent, et Edouard Piché.

Cordiale bienvenue

Le dimanche 14 février, une petite fête sera organisée par les élèves de la J.E.C., à l'école de Fannystelle. Cordiale bienvenue à tous.

Profession perpétuelle à Brandon d'une jeune fille de St-Joseph

BRANDON — Le mardi 2 février, une cérémonie religieuse émouvante se déroulait dans la chapelle de l'Académie St-Michel, que les religieuses de N.-D. des Mission dirigent à Brandon. La Rév. Sr M.-Anne-de-Jésus (Jeannine Fillion, de St-Joseph, Man.) avait l'insigne bonheur de prononcer ses voeux perpétuels après six ans de voeux temporaires.

La cérémonie débuta à 4 h. 15 p.m., et fut présidée par Mgr O. J. McInerney, P.D., curé de St-Edouard, Winnipeg, et délégué de Son Exc. Mgr P. F. Pocock. Il était assisté de M. l'abbé A. Hall, curé de St-Augustin, Brandon. Assistaient au choeur, le R. P. F. O. O'Grady, S.F.M., et M. l'abbé P. J. Holloway, chapelain de l'Académie.

La chapelle était remplie des nombreux parents et amis venus féliciter cette âme généreuse, éprise d'idéal et avide de s'offrir en oblation perpétuelle à Jésus, par les mains de Notre-Dame des Missions, c'est avec émotion qu'ils ont suivi les diverses parties de la cérémonie.

Parmi les religieuses présentes pour la circonstance, on remarquait Sr M.-Ste-Bernadette, venue de Ville Jacques-Cartier, P.Q., pour assister à l'oblation perpétuelle de sa petite soeur.

L'impressionnante cérémonie se déroula dans le plus profond recueillement, durant le saint sacrifice de la Messe. Les hymnes composant le cérémonial, imprégnées de joie et de saint enthousiasme, semblaient un écho du Ciel.

Mgr McInerney prononça le sermon de circonstance dans lequel il fit ressortir surtout le bonheur de la vie religieuse malgré les sacrifices qu'elle demande aux âmes généreuses qui veulent suivre Jésus dans le chemin de la perfection.

Pour les jeunes filles présentes, la vue de cette jeune religieuse qui avait devant elle, dans le monde, si elle l'eut voulu, un avenir prometteur mais a préféré se lier irrévocablement à Jésus curcifié, quel sujet de réflexion . . . peut-être de généreuse résolution!

A l'issue de la cérémonie religieuse, un succulent diner fut servi dans les parloirs de l'Académie aux parents et amis présents.

Saint-Malo

Décès de M. A. Morin

Le samedi 23 janvier est décédé à sa demeure M. Albini Morin, âgé de 63 ans. Il était membre du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Malo.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Florinne, huit fils, Victor, René, Eusèbe, Lévis, Henri, Raymond, Maurice et Robert; six filles, Mmes Roland Bérard, Adrien Leclerc, Alain Lacroix, Laurent Lagacé, Henri Lapointe et Irène; deux frères, Alphonse et Joseph; trois soeurs, Mmes Joseph Arpin, Hormidas Gagné et Emile Malon et 31 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mardi 26 janvier en l'église de St-Malo. M. l'abbé G. Poitras, ancien curé de la paroisse, chanta le service. M. l'abbé D. Roy, curé, et le R. P. D. Ruest, O.M.I., de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, assistaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Paul et Yvon Arpin, Raymond et Germain Fréchette et Léon et Roger Malo.

Remerciements

Mme Morin et sa famille désirent remercier bien spécialement M. l'abbé D. Roy, curé, pour ses nombreuses visites et prières lors des derniers moments du défunt. Sincères remerciements aussi aux Filles de la Croix, aux Filles d'Isabelle et aux nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières, d'honoraires de messes, cartes et fleurs, ou par assistance aux funérailles.

Lorette

Décès de M. J. Miazga

Le samedi 30 janvier est décédé à sa résidence M. Joseph Miazga, âgée de 54 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Anne Laurin; une fille, Bernice; deux frères, John, de Lorette, et Paul, de Winnipeg; quatre soeurs, Mmes Henri Laurin (Mary), de St-Boniface, T. Ozoroski (Nellie), de Winnipeg, Rudy McCall (Hélène), de Toronto, et Roland Desautels (Annie), de Ste-Anne.

Le R. P. A. Hamel, P.B., chanta le service le mardi 2 février dans l'église de Lorette, assisté du R. P. Antonin Métayer, P.B., et de M. l'abbé G.-M. Svoboda, de Ste-Geneviève, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Les porteurs furent MM. Alphonse et Léandre Laurin, Roland Desautels et P. Prairie, beaux-frères du défunt, Maurice Laurin et Jean Miazga, neveux. MM. Edouard Prairie et Georges Durand firent la quête.

Remerciements

Mme J. Miazga et sa fille, Bernice, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve.

Décès de M. M. Landry

Une seconde famille de la paroisse fut plongée dans le deuil par le décès subit de M. Maxime Landry qui succomba à une crise cardiaque lorsqu'il déblaya la neige en revenant du service de M. Miazga le mardi 2 février. Les voisins qui accoururent à son chevet appelèrent le prêtre qui l'administra.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Alice Boivin; quatre fils, Jean, Arthur et René, de Lorette, et Albert, de Rexdale, Ont.; deux filles, Mmes Léo Beauchamp (Jeanne), de St-Boniface, et Paul Lacharité, de Maillardville, C.-B.; six frères, Joseph, Ildège et Octave, de St-Boniface, Léandre et Raoul, de Los Angeles, Cal., et Anselme, d'Eastenwood, Wash.; une soeur, Mme T. Trudeau (Marie-Anne), d'Ile-de-Chênes.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 5 février. Le R. P. A. Hamel, P.B., chanta le service, assisté des RR. PP. Odilon Leclerc et Théodule Châteauvert, P.B., de St-Boniface, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent six neveux du défunt, MM. Aimé, Edmond et Adrien Landry, Achille et René Trudeau et Henri Bériault. La quête fut faite par MM. Edmond et Aimé Landry.

Remerciements

Mme M. Landry et tous les membres de la famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont exprimé leurs condoléances à l'occasion du décès récent de M. Landry.

Bingo

Des parties de bingo auront lieu tous les dimanches soirs dans la salle paroissiale. De beaux prix seront donnés. Tous les paroissiens et les gens des autres paroisses sont invités à venir passer une agréable soirée.

Elie

M. Laurent Chabat fit deux voyages, récemment, le premier à Detroit et Toronto et le deuxième, en compagnie de M. Hilaire Lachance, de St-Eustache, à Amarillo, Texas.

M. et Mme Méril Beaudry, accompagnés de M. et Mme Maurice Gillis, sont partis en voyage en Floride.

M. et Mme Adolf Gillis sont partis passer l'hiver au Texas.

MM. Noël Girard, Léo Lacroix et Gaspard Deslauriers sont partis pour Peoria, Illinois, et la Floride.

M. et Mme Earl Fossay et leurs enfants, après avoir visité Peoria, Illinois, visiteront Disneyland, la Floride et la Californie.

M. Carmel Girard et sa mère, Mme Joseph Girard, ainsi que M. et Mme Roland Allard et leur bébé, Sylvio, sont partis visiter M. et Mme David Trottier, de Plant City, Floride.

M. et Mme Alain Le Sann font actuellement un voyage de quelques mois en France où ils visitent parents et amis.

Ste-Agathe

Elections des commissaires

Il est évident que de plus en plus on s'intéresse à l'éducation et aux problèmes scolaires, car le mardi 2 février, la salle de l'école se remplissait pour la première élection des commissaires du district consolidé. M. L.-D. Nolette, au nom des anciens commissaires, souhaita la bienvenue à tous les assistants, en particulier à M. l'inspecteur H. McDonald, en le présentant à l'assemblée.

Ce dernier expliqua la manière de procéder pour suivre la loi qui régit les écoles consolidées de la province. M. Elie Dorge fut élu président de l'assemblée et M. Camille Courcelles, secrétaire. On en vint à la nomination dans le but de choisir les commissaires requis.

Les nominations ouvertes, on discuta de la transportation des enfants et sur l'achat d'un terrain adjacent à l'école pour agrandir l'espace nécessaire au bien-être de l'évolution des élèves.

M. L.-D. Nolette proposa, et M. Albert Nolette seconda, que le terrain soit acheté par la commission scolaire de la consolidation et toute l'assemblée approuva.

L'école Bourret, côté ouest d'Aubigny, par l'entremise de M. Henri St-Onge, a exprimé le désir de s'unir à la consolidation. Il eut l'assentiment de tous ceux présents.

Sur les dix candidats nommés, trois se retirèrent et les élus furent MM. L.-D. Nolette et Hilaire Gratton, pour trois ans, Gustave Lévesque et Gérard Lemoine, pour deux ans, et Edmond Guertin, pour un an. Chaque nouveau commissaire exprima sa gratitude pour la confiance dont on l'avait honoré, promettant de faire de son mieux dans l'administration des affaires scolaires et d'essayer de résoudre les problèmes à l'avantage des intéressés.

Avant de quitter la salle, tous ceux qui le voulaient, pouvaient examiner le plan de la nouvelle école qui devra être construite à l'été; M. L.-D. Nolette avait étalé le plan sur la table et donnait les explications. A la suite de la grande assemblée, les nouveaux commissaires se réunirent et se choisirent comme président, M. L.-D. Nolette. Félicitations à tous.

Ferme modèle

Félicitations à M. Joseph Lemoine pour la construction de sa magnifique étable. Bon succès dans son entreprise de ferme modèle de culture mixte.

Incendie

M. et Mme Raymond Lemoine désirent remercier tous ceux qui sont venus au secours quand ils furent éprouvés par le feu, le samedi 30 janvier, entre 5 h. et 6 h. p.m., spécialement la famille Albert Girouard qui les a hébergés avec leur famille jusqu'à ce que leur maison soit de nouveau habitable.

M. Lemoine a perdu tous ses effets personnels et le linge de lit de toute la famille fut détruit. Cependant, M. et Mme Lemoine sont reconnaissants à Dieu de ce qu'il n'y eut aucune perte de vie et que grâce à la diligence et à la coopération, on est parvenu à sauver la maison et les meubles.

La Division de la Rivière-Rouge expliquée à l'APM de St-Pierre

ST-PIERRE — Le jeudi 4 février, des parents se réunissaient en nombre imposant au Centre Récréatif de St-Pierre avec le personnel enseignant, pour l'assemblée mensuelle de Parents et Maîtres.

Sous l'habile présidence de Mme E. Roy, la réunion fut fort intéressante et profitable. Après le mot de bienvenue de la présidente, les élèves firent preuve une fois de plus de leurs capacités artistiques. Une saynète, "Qui croyait prendre" fut présentée par cinq demoiselles de la dixième année sous la direction de Soeur Anne-Marie: Lucille Préfontaine, Ghislaine Ruest, Mariette Ritchot, Irène Gélinas et Lorraine Mulaire. Les petits gars des grades IV, V et VI, très chics, en chemises blanches, avec cravates et pantalons foncés interprétèrent de façon charmante, "Gentil Coquelicot" et "Drummer Curley", chants dirigés par Soeur Gérard de Ste-Croix. Félicitations et merci à ces élèves, ainsi qu'à leurs directrices.

Mme P. Tessier lut ensuite les minutes de l'assemblée du 26 novembre dernier et présenta la situation financière actuelle de l'association.

Mme V. Jouvert mit les membres au courant de quelques activités du Comité des Costumes. Le début de l'année scolaire 1960-61 sera en effet marqué par le port du costume officiel, en commençant avec les élèves de cinquième année. Les bas gris furent adoptés par la majorité, pour accompagner le costume. Mme Roy profita de l'occasion pour remercier les dames et religieuses qui se sont dépensées, sans compter heures et fatigues. Toutes étaient bien récompensées par les succès de l'entreprise.

Mme la Présidente présenta ensuite Mlle Yvonne Legal, nouvelle institutrice de la 2e année. M. Jean-Léon Bruyère remplira désormais les fonctions de secrétaire de l'Association, tandis que Mme Tessier garde son poste de vice-présidente.

La présidente et l'exécutif eurent une heureuse idée en invitant trois des commissaires de la Division de la Rivière-Rouge à venir renseigner plus amplement les gens sur la Division, ses membres, ses occupations, ses buts, ses problèmes.

M. René Préfontaine, président, discuta de l'aspect éducatif et des projets de la division scolaire. M. Victor Joubert mit le côté administratif en vedette, tandis que M. Gérard Gagné, secrétaire, expliqua le projet de construction d'une école secondaire à St-Pierre et présenta le point de vue financier de la Commission ainsi qu'un bref aperçu de ses occupations. M. Guy Mulaire remercia au nom de l'assemblée ces trois orateurs qui avaient effacé maints points d'interrogation dans l'esprit des intéressés.

Le goûter qui termina la soirée permit aux parents de causer avec les orateurs et les membres du personnel enseignant.

St-Laurent

Décès de M. N. Allard

Le vendredi 29 janvier, les paroissiens apprenaient la triste nouvelle de la mort subite de M. Noël Allard, administrateur de la municipalité de St-Laurent depuis nombre d'années.



Le vendredi matin, comme il se préparait à se rendre à son bureau comme d'habitude, M. Allard se sentit mal à l'aise et, comme le mal s'aggravait, on le conduisit à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg, vu qu'il était un vétéran de la dernière guerre. Un prêtre l'administra et quelques minutes plus tard il rendait son âme à Dieu. Il était âgé de 50 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marguerite Mongin; deux fils, Armand, de l'Armée canadienne, stationné à Petawawa, Ont., et Claude, à la maison; deux filles, Marcelle (Mme Paul Allary), de Winnipeg, et Lorraine (Mme Joseph Chartrand), de St-Laurent; douze petits-enfants; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Allard; cinq frères, Lionel, Benoit, Gilles, Fernand et Alfred; quatre soeurs, Mmes André Blais (Doris), de Grande-Pointe, Wilfrid Pilon (Irène), de St-Vital, Emile Carrière (Ramona), de St-Laurent, et Léo Flamand (Thelina), de God Lake, Ont.; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

Le dimanche, la dépouille mortelle fut transportée à sa demeure où elle fut exposée jusqu'à l'heure du service à 10 h. 30 a.m. le lundi 1er février. Le R. P. L. Brassard, O.M.I., curé, chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. J. Méthé et P. Lebel, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. La chorale de la paroisse fit les frais du chant et M. François Gratton touchait l'orgue.

Les porteurs étaient trois des oncles du défunt, MM. Ovila et Adrien Chartrand et D. Devlin, deux beaux-frères, MM. Jules et Adrien Mongin, et un cousin, M. Léo Allard.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Noël Allard et ses enfants, ainsi que M. et Mme Joseph Allard, remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, d'une manière ou d'une autre, à l'occasion de cette dure épreuve.

Deux décès

Le 2 février avaient lieu les funérailles des deux fils de M. et Mme Raymond Boyer, âgés de 11 et 6 ans, qui furent victimes d'un incendie qui détruisit leur demeure dans les environs de St-Eustache. Les parents étaient absents lors de la tragédie, étant venus voir leur grand-mère bien malade à St-Laurent.

Sincères condoléances à la famille si durement éprouvée.

Va-et-vient

Le 3 février, M. et Mme Adrien Chartrand et leurs filles, Mme D. Burrows (Roseline), d'Edmonton, et Rhéa, sont partis à Montréal pour assister à la prise d'habit de leur fille et soeur, Corinne, chez les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Ils visiteront leur fille et soeur, la Rév. Mère Marie-Pricille, Franciscaine Missionnaire de Marie, à Québec. Mlle Léona Rainville, amie de Corinne, les accompagnait.

Laurier

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

Le 28 janvier se tenait l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. On remarquait la présence de M. l'abbé A. St-Laurent, propagandiste des C. P., et de M. Pierre Frossais, chef inspecteur. Une température très froide réduisait l'assistance à une soixantaine. Le rapport du président prouva que l'année 1959 apportait une augmentation de plus de $10,000 à l'actif qui dépasse maintenant $80,000.

M. Alphonse Bouchard fut de nouveau élu président, et M. Albert Letain fut nommé au comité de surveillance. Mlle Marie Deremiens demeure toujours comme gérante. La soirée se termina par un goûter.

Çà et là

MM. et Mmes Philip Coss et Antoine Délaurier sont partis pour un voyage de deux semaines à Vancouver.

L'équipe de gouret (senior) de Laurier a déjà gagné trois tournois contre Ste-Rose-du-Lac, Plumas et Laurier. Elle jouera la partie semi-finale dimanche prochain à 2 h. p.m. à Laurier, contre Brookdale.

AVIS D'AUDIENCE PAR LE BUREAU DE RÉFÉRENCE

Tel que prévu dans la section 471C de l'Acte des Ecoles Publiques, on annonce que le Bureau de Référence, nommé tel que prévu par la section 471B de l'Acte des Ecoles Publiques, tiendra une réunion, le mardi 16 février 1960, à 2 heures de l'après-midi, dans l'édifice scolaire, dans le District Scolaire de Giroux no 1742, dans le but d'entendre toute personne, ou son porte-parole, au sujet d'une pétition, référée au Bureau de Rérérence par l'honorable Ministre de l'Education, tel que prévu dans la section 444A de l'Acte des Ecoles Publiques, requérant le transfert du District Scolaire de Giroux no 1742 de la Division Scolaire Hanover no 15 à la Division Scolaire Rivière-Seine no 14.

A. A. MacDonald,
Secrétaire du Bureau de Référence,
Chambre 158, Edifice législatif,
Winnipeg 1, Manitoba.

M. Norbert Jutras, ancien de l'Oeuvre de Presse, est décédé

Nous sommes très peinés d'apprendre la triste nouvelle du décès de M. Norbert Jutras, survenu à Prince-Albert le 1er février. Le défunt sera beaucoup regretté par ses parents de Letellier et ses nombreux amis du Manitoba et du nord de la Saskatchewan.

L'oncle Norbert était devenu une figure presque légendaire. Et puis voilà que tout d'un coup, Dieu vient de l'appeler à lui pour partager les joies de son beau ciel avec ses élus.

On dit avec raison que chacun de nous écrit son propre roman. Né à Drummondville, P.Q., en 1887, il arriva tout jeune enfant à St-Pie de Letellier avec sa famille venue s'implanter sur une des terres fertiles de la Rivière-Rouge, à l'invitation de M. l'abbé Norbert Jutras, l'apôtre de la culture mixte au Manitoba. Après quelques années d'étude au collège de St-Boniface, il entra comme comptable à la Banque d'Hochelaga de Winnipeg, devenue aujourd'hui la Banque Canadienne Nationale.

A l'âge de 24 ans, il se maria à Mlle Marie-Henriette Commune, fine fleur de la Provence. On aurait dit le début d'un véritable conte d'Alphonse Daudet. Doué d'une jolie voix de baryton, Norbert chante accompagné de sa femme musicienne, soutenue par son frère, M. Alfred Commune, ayant le don de chanter et réciter tout le folklore du sud de la France. Si bien qu'à son contact, Norbert devient plus Marseillais qu'eux.

C'est alors qu'il se met à chanter tout le répertoire de Botrel, et plus tard celui de Larrieu, sans oublier les chansons canadiennes.

En 1917, Norbert devient secrétaire-trésorier de la Compagnie "West Canada Publishing" Ltée (devenue en 1925 la "Canadian Publishers" Ltée), sous la direction du R. P. J.-Omer Plourde, O.M.I., de regrettée mémoire, poste qu'il occupa jusqu'au 28 octobre 1928.

Et bientôt voilà Norbert, à la tête de six enfants alertes comme leurs parents.

Durant ses vacances, Norbert Jutras fait de la propagande au profit de "La Liberté". On le voit en automobile faire des tournées de théâtre avec des amis, parcourant tous les centres français du Manitoba. Plus tard, il accompagne le troubadour Charles Marchand, invité par les Anglais à faire connaître notre folklore canadien-français. Il est tellement identifié à Charles Marchand qu'on se demande quel est le troubadour? Est-ce Marchand ou Jutras?

Puis, un beau jour, on réclame les services de Norbert pour aider au "Patriote" de Prince-Albert. On a raison de dire avec Bossuet que "l'homme s'agite et Dieu le mène", puisque Norbert change de situation pour s'occuper d'assurances sur la vie, le "Patriote" ayant été transféré à Winnipeg.

Disons un mot de son caractère. Sa jovialité originale lui fait raconter des histoires drôles, et il n'oublie pas de jouer quelques bons tours à ses amis qui ne manquaient pas de lui rendre la même monnaie.

N'empêche que le voyageur, s'arrêtant à Prince-Albert, était sûr de trouver une maison hospitalière chez les Jutras et d'y respirer l'atmosphère de la franche gaieté.

Les membres des différentes sociétés et des clubs auxquels il appartenait vont regretter longtemps son absence.

Associé qu'il était à toutes les réunions musicales, nationales et religieuses, il a mérité beaucoup de sa famille, de sa paroisse et de la Patrie canadienne.

Il laisse le souvenir du serviteur fidèle de l'oeuvre de la Presse catholique en particulier de "La Liberté et le Patriote", auquel il a donné le meilleur de sa vie. Aussi, nous nous empressons d'offrir à Mme Norbert Jutras et aux membres de sa famille éplorée nos plus sincères condoléances dans l'affliction qu'ils viennent d'éprouver.

Godias BRUNET.

La Salle

Une rectification s'impose au sujet d'une nouvelle parue dans cette chronique la semaine dernière. Lors de l'assemblée annuelle du district scolaire consolidé St-Hyacinthe tenue le 15 janvier, Mme Aimé Cormier fut élue commissaire pour un terme de trois ans en remplacement de M. Paul Vouriot, et non M. Gaston Rochon comme il avait été mentionné. La commission scolaire actuelle se compose donc, en plus de ce nouveau membre, de MM. Gaston Rochon, président; Louis Labelle, vice-président; Fernand Lavallée et Georges Bernuy. Elle désire remercier sincèrement M. P. Vouriot pour son dévouement et sa coopération.

MM. Gaston Rochon et Louis Labelle assistèrent, à titre de délégués, au congrès des commissaires d'école du Manitoba, dont les assises se tinrent à Winnipeg, les 18, 19 et 20 janvier.

M. Louis Hogue, éprouvé depuis longtemps par la maladie, a dû être de nouveau transporté à l'hôpital de la Miséricorde. Prompt retour à la santé.

M. G. Labossière, pionnier de St-Léon et Somerset, est décédé le 28 janvier

SOMERSET — Le jeudi 28 janvier est décédé à l'hôpital St-Boniface M. Adolphis-Gédéon Labossière, âgé de 70 ans, 3 mois et 14 jours. Né à St-Léon le 15 octobre 1889, M. Labossière vécut sur sa ferme jusqu'en mai 1954 alors qu'il se retira au village de Somerset.

M. Labossière était vétéran de la guerre 1914-18.

Lui survivent son épouse, Alice; cinq fils, Roméo, de Hamilton, Ont., André, Théodore, Denis et Adélard, de St-Boniface; neuf filles, Mmes Jos. Deschênes (Angèle), de Toronto, Ont., C. D'Hoore (Isabelle), de Somerset, Albert Labossière (Lucienne), de St-Boniface, Jean Grenier (Evelyne), de St-Boniface, Alphonse Mestagh (Denise), de Baldur, Man., J. Tymchuck (Germaine) et Georges Bercier (Hilda), de Winnipeg, Camille Van De Spiegle (Elodie), de Somerset, et Sylvia, chez sa mère; 48 petits-enfants; quatre frères, Théodore, de Weyburn, Sask., Albert, de Somerset, Olivier, de Tway, Sask., et Antonio, de Sidney, C.-B.; trois soeurs, Mmes Wilfrid Bessette (Georgienne), de St-Brieux, Sask., Jos. Tremblay (Léa), de Sidney, C.-B., et A. Lafrenière (Alice), de Somerset.

Les funérailles eurent lieu en l'église de la Nativité de Somerset le samedi 30 janvier. Le service fut chanté par M. l'abbé O. Moquin, curé. M. l'abbé Lucien Roy, curé de St-Léon, assistait au choeur. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Armand Van De Kerckhove, Félicien, Arthur et Dorio Labossière, Lucien Grenier et Robert Bessette.

Les parents venus pour assister aux funérailles étaient: M. et Mme Roméo Labossière, de Hamilton, Ont., MM. et Mmes Jean Grenier, André, Théodore et Adélard Labossière et M. Denis Labossière, tous de St-Boniface, M. et Mme J. Tymchuck et Mme Georges Bercier, de Winnipeg, M. et Mme A. Mestagh, de Baldur, Man., et M. Théodore Labossière, de Weyburn, Sask.

Curling

Voici les résultats du bonspiel de curling des dames et demoiselles qui eut lieu récemment à Somerset:

Première compétition: 1er prix (service à goûter), Viola Cinq-Mars, Simone Aminot, Marie Chanel et Norma Masserey, de Somerset; 2e prix (ouvre-boîte mural), Elsie Labossière, Alice Van Dynye, Edith Labossière et Gisèle Martel, de Somerset; 3e prix (serviettes de plage), Evelyn Lafrenière, Monique Messner, Aldéa Wiecker et Yvonne Cadoreth, de Somerset; 4e prix (plateau "lazy-suzan"), Irène Crites, M.-A. Dupasquier, M.-A. Pantel et A. Dupasquier, de Cardinal.

Deuxième compétition: 1er prix (réveille-matin), Mmes C. Henderson, C. Scott, J. Graham et A. Simpson, d'Altamont; 2e prix (baromètre), Vera Zilkie, Jeannette Rheault, Yvette Leblanc et Germaine Rheault, de Somerset; 3e prix (peinture), Lorraine Girouard, Laurette Labossière, Margaret Lussier et Edmy Benoit, de Somerset; 4e prix (cendrier), Angèle De Pape, Antoinette Lemoing, Lillian Girouard et Marjorie Kassen, de Somerset.

Troisième compétition: 1er prix (baromètre), Mmes K. Hartwell, M. Andries et M. De Jagher et Mlle E. Adams, de Swan Lake; 2e prix (6 verres taillés), Mmes S. Augert, I. Roch, H. Vigier et G. Chanel, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e prix (cadeau nouveauté), Alice Bradley, Helen Moreau, Rita King et T. Bahuaud, d'Altamont.

Le mercredi 20 janvier, 75 architectes et ingénieurs quittaient le Canada à destination de Londres, Angleterre, où ils suivent un cours de perfectionnement dans l'usage de techniques nouvelles à la mode dans le champ des blocs de béton précontraint prêts à être posés. Ce voyage d'études est patronné par Supercrete Company Limited de St-Boniface. Après un séjour à Londres, le groupe visitera plusieurs centres du Royaume-Uni pour se familiariser avec ce qui s'accomplit de nos jours dans le champ des grandes constructions, et il se rendra aussi à Rome, Bruxelles, Milan et Paris. Tous reviendront au Manitoba le 14 février. La photo ci-dessus a été prise lors du départ le 20 janvier: l'on voit, de gauche à droite, MM. K. McGregor, haut commissaire du commerce du Royaume-Uni au Canada; Jack Crook, représentant à Winnipeg de la B.O.A.C.; David Stuart-Smith, commissaire du commercé du Royaume-Uni au Manitoba; Joseph Boux, président du Supercrete Limited, de St-Boniface, et James Zimmerman, gérant des ventes à Supercrete Limited, de St-Boniface.

Une imposante cérémonie d'ordination s'est déroulée à St-Malo, le 2 février

ST-MALO — Le 2 février dernier, dans l'église paroissiale de St-Malo, M. l'abbé Donald Côté, originaire de l'est des Etats-Unis, était ordonné prêtre par Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface.

M. l'abbé D. Roy, curé, avait préparé les paroissiens à cet événement par une neuvaine de prières et de prédication. Chaque soir, un bon nombre de fidèles ont répondu à l'invitation de M. le Curé, et ont entendu des instructions sur la vocation, le sacerdoce et le rôle du prêtre dans l'Eglise.

Le 2 février fut donc la fête paroissiale par excellence . . . Atelier, magasins, bureaux et écoles fermèrent leurs portes.

A 10 h. 15, Mgr Baudoux, accompagné du futur prêtre, fit son entrée solennelle à l'église. Monseigneur l'Archevêque était précédé de nombreux enfants de choeur et d'une imposante délégation du clergé diocésain.

Les Scouts prirent place dans les premiers bancs de la nef, tandis qu'une foule recueillie remplissait l'église.

Au début de la cérémonie, Son Excellence insista sur la nécessité de veiller à l'éclosion des vocations et d'en favoriser le développement. Il faut que les parents, tout comme la sainte Vierge, désirent donner leurs enfants à Dieu. En même temps ils doivent consentir à faire tous les sacrifices que demande une telle vocation.

Au cours de la cérémonie touchante de l'ordination, les fidèles unirent leurs voix et leurs prières à celles du clergé, en dialoguant les prières liturgiques.

Au moment de la communion, la paroisse entière s'approcha de la table sainte. Pendant une vingtaine de minutes, Son Excellence, le nouvel ordonné et un prêtre distribuèrent la Sainte Communion.

La messe terminée, Mgr Baudoux demanda au nouvel ordonné sa bénédiction, puis se retira, escorté des enfants de choeur, du clergé et des Scouts.

Une seconde fois, les fidèles vinrent s'agenouiller à la table sainte, cette fois pour recevoir une bénédiction tandis que la chorale exécutait en cinq parties le cantique: "Salut à toi, prémices du Cénacle".

De l'église, la foule se rendit à la salle paroissiale et prit part au succulent banquet préparé par les dames de la paroisse. Après le banquet, les "toasts" et les discours, les paroissiens offrirent à M. l'abbé Côté une bourse bien garnie.

Vers quatre heures, tous les enfants de St-Malo eurent le plaisir de rencontrer le nouveau prêtre, lors d'un goûter servi par les dames.

Le soir à 7 h. 30, M. l'abbé Côté présidait la bénédiction solennelle du St-Sacrement.

Une séance récréative vint clore cette journée, séance qui avait pour but d'honorer M. l'Abbé et de fêter le pasteur de la paroisse.

Voici un aperçu du programme:

Cantate: "Du Tout-Puissant, vous êtes prêtre", par la chorale de l'école Iberville.

"Les trente deniers", — saynète par les caractères: Jésus, David Goulet; Pierre, Victor Malo; André, Gilbert Bourgeois; Thomas, Henri Coulombe; Jean, Maurice Arpin; Jacques, Ernest Côté; Judas, Paul Deblois.

"Mon premier sermon", — monologue, par Rhéal Forest.

"Devine" — dialogue par Martial Marcotte et Ronald Gosselin.

"Pour qu'il soit prêtre" — sketch, par les personnages: Mme Beaubien, veuve, Céline Préteau; ses filles, Suzanne, Hélène, Pierrette et Denise, représentées par Paulette Préteau, Yvonne Gosselin, Claudette Malo et Angèle Goulet.

"François Colas" — mime, par Ernest Trudel, Henri Coulombe, Paul Deblois, Robert Lafrance, Jean Lafournaise, Ernest Côté et Lévis Malo.

"Plus de poches" — monologue, par Lyse Hébert.

Solo d'accordéon — composition et interprétation de Roman Paley.

"Vive la reine" et "Gai mes amis" — chants, par les scouts, sous la direction de M. l'abbé D. Roy, curé.

"On fête M. le Curé" — saynète mettant en vedette les petits de l'école, les croisés, les scouts et les membres de la J.E.C.

"Un prône original" — monologue, par Pierre Héry.

"L'ange et l'aveugle" — duo: l'aveugle, France Hébert et l'ange, Germaine Gosselin.

La soirée se termina par un mot de remerciement de M. l'abbé Côté, puis par les félicitations de M. le Curé à ses paroissiens pour leur esprit de coopération et de dévouement: "Je suis heureux de me dépenser pour vous", conclut-il.

La paroisse offre ses plus respectueux remerciements à Son Exc. Mgr M. Baudoux qui a consenti non seulement à ordonner M. l'abbé Côté à St-Malo, mais qui a aussi voulu l'y laisser pour quelques mois. Elle y joint aussi ses remerciements à M. le Curé qui a été l'âme de l'organisation de cette fête paroissiale. De plus elle offre ses voeux de fructueux apostolat à M. l'abbé Côté et lui souhaite d'être très heureux parmi ceux qui l'ont adopté comme l'un des leurs.

Puisse cette journée avoir ses lendemains dans la germination de nombreuses vocations afin que, dans un avenir assez rapproché, St-Malo puisse donner à Dieu les prêtres dont l'Eglise a tant besoin.

Dunrea

Va-et-vient

Mme Rosanne Girardin est partie pour Ottawa où elle visitera sa fille, Mme W. J. Reed. Elle passera quelques jours à St-Boniface parmi ses parents et amis.

M. et Mme Norbert Carny sont allés, en fin de semaine, rendre visite à leur fils, Pierre, à l'Université du Manitoba, ainsi qu'à leur nombreuse parenté de Winnipeg et St-Boniface.

Sainte-Claire

Décès

Dernièrement, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Joseph McKay, née Adeline Morin. Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale le samedi 6 février. Un grand nombre de parents et amis assistèrent.

La défunte laisse dans le deuil, un fils, Joseph; et une fille, Alvina (Mme Thompson) et plusieurs petits-enfants.

La maison funéraire de Dauphin était en charge.

Délégué

M. Dollard Maillhot, délégué au congrès des commissaires d'écoles, à Winnipeg, a aussi assisté aux réunions tenues à St-Boniface.

Baptêmes

Gabriel, fils de Gabriel Laroque et de Joyce Stinson. Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Burwash.

Emmanuel-Gaspar, fils de Léonard Jérôme et de Marie Lucier. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Jérôme.

Georges-Rodrigue, fils de Marcel Carrière et de Catherine Langevin. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Langevin.

St-Eustache

Décès

Le vendredi 5 février, Mlle Adélaïde McKay, fille de feu Pierre McKay et de feue Rose Ledoux, est décédée à l'hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 83 ans.

MM. David McKay, Pascal Larocque, Tony Ducharme (junior), Laurent McKay, Léo St-Cyr et Maurice-E. St-Cyr étaient porteurs lors des funérailles.

La paroisse offre ses condoléances à tous ceux que ce décès afflige.

Baptême

Joseph-Amable-Wayne, fils de M. et Mme Victor Beaudin, fut baptisé le dimanche 7 février. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Bremner.

Domaine du sport

Le vendredi 5 février, les Juvéniles terminèrent une semaine de succès sportif en enregistrant une éclatante victoire sur le club d'Altamont dans l'aréna de Poplar Point. Maurice et Cyrille Goulet se distinguèrent en comptant chacun quatre buts. Plusieurs des joueurs de St-Eustache firent leur part pour obtenir le résultat final, 18 à 3.

Le dimanche 7 février, le club du Juniorat venait rencontrer le club local. Les joueurs durent se débattre au milieu de la violente tempête. Malgré tout, la partie se termina en faveur du Juniorat. Ceux-ci firent bonne mine sur la glace en se comportant en parfait gentilhomme. Les Juvéniles espèrent les rencontrer de nouveau dans un avenir rapproché.

Powerview

Noces d'argent

Le samedi soir 30 janvier, dans la salle Légion, avait lieu une soirée en l'honneur de M. et Mme Augustin Dubé à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Le maître de cérémonies était M. Emmanuel Bouvier; le toast fut porté par M. René Papineau. Une adresse fut lue par Jacqueline, fille aînée des jubilaires. M. Henri Martel remercia au nom de tous les parents.

Il y eut soirée dansante et un goûter fut servi à plus de 400 personnes.

Parmi les parents venus d'en dehors, l'on remarquait: M. et Mme Henri Martel, Mlle Marie Dubé et son fiancé, M. Norbert Neveu, de St-Pierre, Fernand Carrière, d'Otterburne, M. et Mme Roland Dubé, d'Haywood, M. et Mme Roland Carrière, de Transcona, M. et Mme Brian Williams, ainsi que de nombreux parents et amis de Stead, Lac du Bonnet et St-Georges.

On présenta aux héros de la fête une ameublement de cuisine, table et chaises, ainsi qu'une bourse.

Çà et là

Prompt et complet rétablissement à M. Régis Rheault, hospitalisé à Pine Falls.

Le dimanche soir 7 février avait lieu la deuxième assemblée des résidants de Powerview, en vue d'installer les système d'eau et d'égouts dans le village. L'on décida de former une coopérative. L'on nomma, sur les lieux, sept hommes qui devront s'occuper de tout mettre en marche. Ce sont M. l'abbé Raymond Roy, curé, MM. Jim Désilets, Ray Cowan, René Papineau, Paul Alarie, Laurent Berthelette et Jos. Turcotte.

Lorsque nous faisons l'éloge de nos amis nous faisons ingénieusement le nôtre.

Cte de BELVEZE.

Ste-Amélie

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

Le mercredi soir 27 janvier, plusieurs sociétaires ont participé à la 16e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Amélie. M. labbé A.-J. St-Laurent, propagandiste du mouvement coopératif, et M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses Populaires dans la province, étaient les principaux visiteurs. La lecture des rapports des comités de direction, crédit et surveillance montra que la Caisse va toujours progressant.

MM. Antoine Vandenpoele, George Cassavant, et M. le Curé furent réélus au comité de direction, de crédit et de surveillance, respectivement. Il fut décidé de payer un boni de 3 pour cent sur les parts.

Mlle Yvonne Verhaeghe donna le rapport de la Caisse Scolaire qui va bon train. M. l'abbé St-Laurent dit quelques mots concernant l'épargne et questionna les jeunes. Ils leur fit savoir qu'ils étaient arrivés les troisième cette année pour la plus haute moyenne obtenue dans les C. S. et les encouragea à faire encore mieux pour tâcher de remporter le trophée en 1960. M. Frossais donna de précieux conseils et répondit aux questions demandées par les membres. Le prix d'entrée, une part, fut gagné par Mme André Pinette. Un goûter, servi par les dames de la Ligue Catholique, termina la soirée.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Arthur Desjardins, fils, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose pour quelques jours.

M. et Mme Allan Ramsay et leur fils, Roy, de Winnipeg, ont passé quelques jours chez M. et Mme Noël Ramsay, la semaine dernière.

La Journée de l'A.C.F.C.

BELLEGARDE

$10.00: M. l'abbé E. Toupin.

5.00: Gabriel Sylvestre, Félix Sylvestre, Mlle M. David, Lucien George, Alex. Wolensky, Dames de Ste-Anne, Gilbert Mahin, André Aimé, Alphonse Magotiaux, Eugène Cop, Lucien Garnier, Jean Poirier, Rosario Poirier, Ovila Poirier, Maurice Poirier, David Poirier, Georges Gervais, Gilbert Perreaux, Edmond Wolensky, André George, Maurice George, Albert George, Gérard George, Laurent George, Albert Roussel, Lucien Sylvestre, Wilfrid Cop, Cyrille Paulhus, Euclide Bourgeois, Alphonse Aimé, Henri Bauche, Jean Martine, Marcel Martine, Jean Perreaux, Mlle Simone Roussel, Frères du Sacré-Coeur.

4.00: Fernand Petit, Arthur George, Albert Freçon, André Revêt, Georges Magotiaux.

3.00: Emile George, Alphonse George, Jules Goffiot, André Sylvestre, Firmin Magotiaux.

2.00: Mme Henri George, Raymond George, Roger Wolensky, Georges Monin, Eugène Monin, Arthur Moreau, Norbert Martin, Maurice Moreau, Henri Wilvers, Joe Blézy, Léonard Donais, Paul George, Louis Bauche, Médéric Dubois, Arthur Belisle, Henri Poirier, Augustin Brisebois, Fernand Monin, Denis Poirier, Romuald Moison, Léo Lévesque, Antoine Roussel, Louis Perreaux, Auguste Revêt, Alphonse Revêt, Gérard Belisle, André Bauche.

1.00: Stanislas Paulhus, Mme M. Monin, Louis Moreau, Mlle Rose-Elaine Wolensky, Paul Wilvers, Mme Francis Sylvestre, Joseph Martine, Treflet Roussel, Cyrille Petit, Math. Belisle, Joseph Gauthier, Georges Bauche, Jean Wilvers, Julien Revêt, Maurice Sylvestre, Fabien Sylvestre, Emile Cop, Albert Belisle, Arthur Nolin, Célestin Perreaux, Emile Mahin, Gilbert Bauche.

.50: Charles Tinant.

Total: $301.50

* * *

DOMREMY

Contribution globale: $100.00

* * *

MONTMARTRE

Percepteurs: Réal Coupal, Damien Perron, Louis Fournier, Ulric Giroux, Armand Labrèche, Paul Leclair, Wilfrid Lepage, Léo Coupal, Emile Rainville, Georges Caron.

$15.00: Soeurs de Notre-Dame de la Croix.

5.00: Georges Caron, J.-A. Caron, Dosithée Coupal, M. l'abbé J.-A. Foisy, Ludovic Ferraton, Régis Ferraton, Louis Fournier, Emile Giroux, René Giroux, Paul Hamelin, Ulric Giroux, Emile Nadeau, Dr L. Préfontaine, Octave Thériault, Hôpital de Montmartre.

3.00: Em. Breton, Edmond Perras, Mme Philomène Perras.

2.00: Victor Baril, Paul Beauchemin, Amable Coupal, Léo Coupal, W.-C. Coupal, J.-A. Dubord, Marcel Ecarnot, Mlle Yvonne Ecarnot, J.-B. Ferraton, Joseph Ferraton, Hervé Lachambre, Léon Lachambre, Marcel Lachambre, Hector Lavoy, René Lavoy, Walter Lavoy, Ovila Leclaire, Wilfrid Lepage, Léo Martel, Hubert Mouly, François Perras, Laurent Perras, Wm. Perras, Damien Perron, Jean Perron, Mlle Marguerite Perron, Mme N. Rainville, Emile Rainville, Ovide Robert, Ernest Toupin, Ernest Thériault, Denis Giroux, Gérard Giroux.

1.50: Marcel Lévesque, Mme Marthe Poirier.

1.00: Albert Bachelu, Emile Bachelu, Martial Beaudin, Robert Beaulieu, Thomas Beaulieu, Mme A. Boudreau, Louis Caron, Eug. Caron, Max. Coupal, Réal Coupal, Eva Dedecker, Maurice Dedecker, Louis Davon, Alphonse Dubois, Gabriel Du Marec, Peter Drisyk, Mme Auguste Ecarnot, Bén. Ferraton, Honoré Ferraton, Rémi Ferraton, Jean Faubert, Marcel Ferraton, Hervé Giroux, Antonio Hamelin, Nick Kaczmac, Armand Labrèche, Emilien Labrèche, Joseph Labrèche, Roger Labrèche, Emile Langlois, Fernand Langlois, Arthur Laverdière, Mme Hélène Lachambre, Antoine Lapierre, Bruno Lacoursière, Victor Leclaire, Geo. Lerminiaux, Palma Goulet, Philippe Martel, Jean Lévesque, Urgel Lafontaine, Alvarèse Perras, Hertel O'Shaughnessy, Hector Perras, Wilfrid Perras, Ernest Rioux, F. Rinaudo, Mme F. Rainville, Armand Roy, Léo Roy, Mme Alice Robert, Rémi Sauvé, Willie Sauvé, Téo. Théorêt, Lucien Vertefeuille, Bernard Coolican, L.-D. Coupal, Mlle Jeanne de Tremaudon.

.50: Omer Coupal, Hervé Perras, Daniel Sauvé, Ray. Sauvé, Mme Irène Sauvé.

.25: Mme Ad. Breton, Mme Marie-L. Jan.

Total: $229.00

* * *

ST-LOUIS

$20.00: Les Filles de la Providence (4 institutrices).

5.00: Henri Begrand, Mme Jean Boscher, F.-J.-A. Boucher, Lionel Boyer, Calixte Branger, Donatien Branger, Félix Branger, Gabriel Branger, Georges Branger, Joseph Branger, Alexis Cousin, Joseph Cousin, Antoine Daniel, Emmanuel Daniel, Jacques Daniel, Auguste Doderai, Emilien Ethier, Marcel Fauchoux, Mme Marcel Fauchoux, Léonard Lavergne, M. l'abbé L. Leclerc, Emile Magnin, Médéric McDougall, Roger Ménage, M. l'abbé C. Provencher, Mlle Rose Raymond, Joseph Tessier, Martin Tessier, Armand Trumier.

Autres contribuants: Joseph Belec, Mme E. Benoit, Mme Denis Bertrand, Alain Boucher, Frédéric Boucher, J.-B. Boucher, Joseph Boucher, M. et Mme Alfred Boyer, Jean Boyer, Joseph Boyer, Théodore Boyer, Mlle Valentine Boyer, Pierre Boutin, Charles Bremner, Gaston Chicoine, Armand Cochet, Edouard Cochet, Georges Cochet, Robert Cochet, Mlle Antoinette Daniel, Carl Daniel, Emile Daniel, Félix Doderai, Henri Doderai, J.-T. Doderai, Mme Marie Dodwell, Mme F. Fayant, Hector Hudon, Mme H. Hudon, L. Lacroix, Amédée Laplante, Ernest Laplante, René Laplante, Joseph Nidoski, Mme E. Ouellette, M. et Mme Odilon Ouellette, Mme Nap. Petit, Georges Phaneuf, Bertrand Regnier, Clovis Regnier, Mme H. Regnier, Albert Richard, Louis Richard, André Royer, Auguste Royer, Mme C. Royer, Jules St-Arnaud, J.-B. Simonot, Jean Tessier, Mme H. Tremblay, Simon Vandale.

* * *

ST-VICTOR

Contribution globale: $139.00

* * *

SEDLEY

$10.00: Paul-A. Béchard.

5.00: Alfred Béchard, Jérôme Béchard, Clément Béchard, Léonard Béchard, Louis-Laurent Béchard, J.-L. Gervais, Mlle Paula Dupuis, Oscar Labelle, Roméo Poissant, Lord Poissant, Mme A. Hamelin, René Hamelin, M. l'abbé Schachtel.

3.00: Victor Gervais, Bruno Poissant, Jor Raczynski.

2.00: Paul Gervais, Omer Lussier, Louis Marchand, Jean Abello, Côme Martin, Mme R. Vail, Josias Lefebvre.

1.00: Harry Geis, Emile Giroux, Fred Seiferling.

Total: $101.00

* * *

VAL MARIE

$10.00: Soeurs de l'Assomption.

5.00: Lucien Alie, Clarence-R. Arnal, Hector Bellefeuille, Yves Briand, Armand Carrière, A. Cyr, Jean Cornet, A.-L. Côté, Valère-J. Dumonceaux, André Dumont, Mme Alice Dumont, Alfred Duquette, Mlle Agnès Gosselin, Hôpital Notre-Dame, Lucien Jacob, M. l'abbé O. Lemay, Joseph Leblanc, Daniel Legault, Orphil Legault, Rhéal Legault, Albert Lemire, Arthur Lemire, Robert Lemire, Norbert Lepage, Fernand Nadeau, René Nadeau, Emile Paradis, Eugène Paradis, Fernand Perrault, Albert Pinel, François Pinel, Prosper Pinel, Olivier Pinel, Mlle Bernadette Rodier, Paul Syrenne, Maurice Sincennes, Constant Wanlin, Alex. Vadeboncoeur, Pierre Cornet.

4.00: Eugène Tanter.

3.00: Lucien Clément, Laurent Demontigny, Paul-Emile Paradis, Fidèle Nadeau, Armand Syrenne.

2.00: Mme G. Anderson, Phil. Beaulieu, Mme Jos. Bouchard, Stanislas Clément, Albert Dumonceaux, Kermit Erne, Wayne Gard, Maurice Gauthier, Hôtel de Val Marie, Lionel Jeanson, Paul Larivière, Arthur Labelle, René Massé, Louis Nobert, D. Scantland (fils), Lucien Syrenne.

1.00: Jos. Bellefeuille, Stanley Belza, Jean-Baptiste Bleau, Emile Carlier, L. Denniel, Mme Sophie Denniel, Henri Dumonceaux, Ted Facette, Lionel Lemire, Arthur Nadeau, Noël Nadeau, Ovide Nadeau, Jos. Perrault, René Perrault, Henri Ronceray, Roland Syrenne.

.50: A.-M. Dunand.

Total: $272:50

Jackfish

Nouveau curé

Le 31 janvier eut lieu dans la salle paroissiale une partie de cartes. Un bon nombre de paroissiens étaient présents. Ce fut un grand plaisir pour tous de souhaiter la bienvenue à leur nouveau curé, le R. P. A. Girard, O.M.I.

M. Steve Sulatesky souhaita la bienvenue en anglais au Père Girard. M. Elie Esquirol lui a lu un petit compliment. Le Père Girard remercia tous et chacun de leur bienveillance et se dit heureux d'être le curé de Jackfish.

Un goûter délicieux fut servi par les dames en charge. La soirée rapporta la somme de $89.45.

Va-et-vient

Le R. P. G. Michaud, O.M.I., provincial, accompagné du R. P. L.-P. Roy, O.M.I., de Cochin, était de passage au presbytère, ces jours derniers.

Mme Jos. L'Heureux fit un voyage à Winnipeg. Elle accompagnait Mme J.-N. Carrière, de Meota, celle-ci ayant été aux funérailles de son frère.

M. et Mme Claude Cadrain et leurs deux fillettes, Mme Gérald Cadrain et sa fille, Mary-Anne, tous de North Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Emile L'Heureux.

St-Brieux

Mariage Gaillard-Bautz

Le mardi 2 février, en l'église de St-Brieux, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de M. Edouard Gaillard, fils de M. et Mme F. Gaillard, avec Mlle Doneda Bautz, fille de M. et Mme G. Bautz, de Middle Lake.

Les filles d'honneur étaient Mlles Bernice Gaillard, Annette et Elsie Bautz, soeurs des mariés, et les garçons d'honneur, MM. Ewald Bautz, frère de la mariée, Paul et Raymond Dubé.

M. Paul Leray chanta l'"Ave Maria" de Schubert, accompagné à l'orgue par Mlle Irène Fagnou.

Une réception eut lieu à Middle Lake et environ 150 invités y prirent part. Le même soir, il y avait soirée dansante à la salle paroissiale de St-Brieux.

Çà et là

M. et Mme Philippe Tétreault, de Winnipeg, et M. et Mme Bernard Tétreault sont partis pour un mois en Californie.

M. et Mme Lucien Lambert, de Tisdale, ont passé quelques jours chez Mme M. Ménard.

M. et Mme Gaston Rallon se sont rendus à Duck Lake pour le mariage de leur nièce, Mlle Louise Périat, avec M. Philippe Martin qui eut lieu le 20 janvier.

M. et Mme Wilfrid Dubé sont les heureux parents d'un fils, Norbert-Paul, né le 30 janvier.



Vieille maison canadienne où Sir Adolphe écrivit le poème de la chanson patriotique **"O Canada, terre de nos aïeux"**, à Carillon, comté d'Argenteuil.

L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

Imposantes funérailles à Prince-Albert de M. N. Jutras, décédé le 1er février

PRINCE-ALBERT — Le lundi 1er février, M. J.-Norbert Jutras, de Prince-Albert, succombait à une hémorragie cérébrale, survenue le 30 janvier à l'hôpital de la Ste-Famille et suivie d'une paralysie qui lui enleva l'usage de la parole, et dont il resta inconscient jusqu'à la fin. Tous les membres de sa famille étaient présents à son chevet.

Le service solennel eut lieu le jeudi 4 février devant une nombreuse assistance dans la cathédrale du Sacré-Coeur. Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés L.-J. Daoust et A. Houle comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur: le R. P. R.-M. Drouin, O.P., MM. les abbés A. Paradis et A. P. Leslie. L'absoute fut présidée par Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert.

La messe de Requiem fut chantée en partie, à quatre voix, par les Petits Chanteurs, sous la direction de Mme L.-J. Fournier, et en partie, en grégorien, par un choeur d'adultes, dirigé par M. l'abbé H. Vallée. Mme J. A. Ward touchait l'orgue.

Six des petits-fils du défunt étaient les porteurs: MM. P. Hammell, M. Lacroix, Douglas Lacroix et D. Jutras, de Prince-Albert, Edouard et Robert Gates, de Regina.

L'inhumation eut lieu dans le lot familial au jardin Memorial.

Le salon mortuaire MacKenzie était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Commune; deux fils, Pierre et Armand, de Prince-Albert; trois filles, Mmes J.-H.-L. Lacroix (Thérèse), de Prince-Albert, Joseph Gates (Denise), de Regina, et Alban Gallant, de Letellier Man.; 20 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Biographie

M. Jutras naquit à la Baie-du-Febvre, P.Q., le 17 juillet 1887. Très jeune encore, il venait, avec ses parents, résider sur une ferme près de Winnipeg. Après avoir complété ses études au collège de St-Boniface, il entra comme commis dans une banque. Cinq ans plus tard, il entra au service de "La Liberté" à Winnipeg. En 1911, il épousa à St-Boniface Mlle Marie Commune, fille de M. et Mme Pierre Commune, originaire de St-Gilles, Provence, France. En 1928, il assuma la position de gérant d'affaires pour "Le Patriote" à Prince-Albert. A partir de 1935, il s'occupa de l'Assurance-vie. Le 1er janvier 1956, il prenait sa retraite. A ce moment-là, il remplissait les fonctions de surveillant de district au compte de la Sovereign Life Insurance Co. pour tout le nord de la Saskatchewan.

M. Jutras fut l'un des organisateurs et le premier président du poste de radio française CFNS de Saskatoon. Il était membre du Conseil des Chevaliers de Colomb et du Club Kiwanis et de plusieurs autres oeuvres.

M. Norbert Jutras

Patriote convaincu par son éloquence et son ardeur, il savait toujours intéresser ses auditeurs et conquérir par sa haute personnalité, les esprits et les coeurs. Son intégrité, sa loyauté et sa grande générosité lui attiraient toutes les sympathies et toutes les collaborations.

Remerciements

La famille Jutras désire remercier, par la voie du journal, tous ceux et celles qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par dons de messes, fleurs, visites, cartes ou autres.

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de la St-Jean-Baptiste de Prince-Albert aura lieu le dimanche 21 février, à 1 h. 30 p.m., dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Les Canadiens de langue française y sont tout particulièrement invités.

L.F.C.

La branche générale de la Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa réunion régulière dans le sous-sol de la cathédrale, le mardi 2 février. Mme L. Fournier, vice-présidente, dirigeait la réunion.

La secrétaire, Mme E.-C. Dimert, donna lecture des minutes parmi lesquelles se trouvaient des lettres de remerciements de l'Orphelinat catholique et de l'Association de l'hôpital mental.

Mme Fournier annonça que les membres aideraient la ligue de la santé mentale dans leur quête de porte en porte, sous la direction de Mme E. McCullagh. Plusieurs membres furent désignés pour visiter les différents hôpitaux, ainsi que le Mont St-Joseph, hospice des vieillards de Prince-Albert.

A l'issue de l'assemblée, Mgr J.-A. Boucher fit dérouler sur l'écran un film excellent sur l'Oratoire St-Joseph.

Mme Fournier raconta la vie du Frère André dont la dévotion à son saint patron a permis la construction de cette immense basilique du Mont Royal seulement avec les contributions des fidèles.

Un goûter fut servi par les dames de la branche française.

Va-et-vient

Mme Alban Gallant, de Letellier, Man., est retournée samedi soir chez elle après avoir assisté aux funérailles de son père, M. J.-Norbert Jutras.

Cercle Molière

C'est le 24 février que le Cercle Molière présentera la célèbre comédie d'Albert Husson: "La Cuisine des Anges", à Prince-Albert. Nul doute qu'après le succès remporté l'an passé, lors de son passage dans notre ville, personne ne voudra manquer de venir voir les comédiens du Cercle Molière, que certains critiques ont comparés à une troupe de professionnels.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mme Osias Bruneau a passé quelques semaines chez M. et Mme O. Tessier, de Regina, pour garder leurs trois enfants durant les vacances de ces derniers.

MM. Wilfrid Benoit, R. Granger et Rosario Grégoire ont assisté à un cours de défense civile donné à Amprior, Ont. Ils se rendirent à Montréal où ils visitèrent des parents et amis.

M. et Mme Henri Durand et leur fils, Marcel, sont allés à Regina, le samedi 23 janvier, assister au mariage de leur nièce, Mlle Dianne McDougall, avec M. A. Bogdon. MM. et Mmes Eugène Lespérance, Edouard Dionne et Albert St-Yves et Mlle Irène Moulin se sont aussi rendus à ce mariage.

MM. les abbés L. Folks, de Rockglen, et Lucien Rodrigue, de St-Victor, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière. M. l'abbé Rodrigue profita de l'occasion pour visiter ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

Mlle Gabrielle Granger, garde-malade durant plusieurs années à l'hôpital local, est partie travailler dans un hôpital de Winnipeg. Mme Claude Vallée remplace Mlle Granger à l'hôpital local.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont eu la visite du R. F. Arsène, supérieur provincial de cette communauté, d'Ottawa, dernièrement.

Décès

M. Amédée Provost, décédé à St-Damien de Brandon le lundi 1er février, à l'âge de 80 ans, est le frère de M. Rémi Provost, de Willow-Bunch.

Ponteix

Le dimanche 31 janvier avait lieu une réunion de l'A.C.F.C. à la salle paroissiale.

Le lundi 1er février, la réunion des Chevaliers de Colomb se tenait dans leur nouveau local.

Le mardi 2 février, les Dames de Ste-Anne se rendirent à l'église pour le chapelet et la prière et se réunirent ensuite à la salle paroissiale pour une assemblée.

Mme F. Hoppe, de St. Catharines, Ont., et M. Léo Desjardins, d'Ottawa, ont visité M. et Mme Arthur Stringer.

M. Gabriel Lorenzino et sa soeur, Yolande, sont allés à Vancouver visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme W. Beaucamp, et des amis.

M. Raoul Larochelle est parti par avion à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Son fils, Fernand, s'est rendu à Regina en automobile.

Mme Fabiola Jutras et son fils, de Calgary, sont venus voir leur père et grand-père, M. R. Larochelle.

Val Marie

Mariage Paradis-Bélisle

Par une radieuse journée à 4 h. p.m., le samedi 26 décembre, l'église St-François de Saskatoon, avait revêtu ses plus beaux décors pour une messe nuptiale. M. l'abbé L. Morand, curé de la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Thérèse Bélisle, fille de M. et Mme Emery Bélisle, avec M. Paul-Emile Paradis, fils de M. et Mme Emile Paradis, de Val Marie.

Au son d'une belle marche nuptiale, la mariée entra au bras de son père. Elle était ravissante dans sa belle robe avec corsage ajusté, jupe bouffante en satin recouvert de trois rangs de tulle et dentelle, encolure bordée de perles, manches longues se terminant en pointes de lis et voile trois-quarts surmonté d'un beau diadème et orné de perles. La mariée tenait un bouquet de roses rouges.

Le cortège d'honneur se composait de Mme Lydia Storey et Mlle Lucille Paradis, soeurs des mariés, et de MM. John Storey et Paul LeCorre. La petite Louise Duperreault était bouquetière.

Les dame et demoiselle d'honneur et la petite bouquetière portaient chacune une jolie robe trois-quarts de velours rouge. Leurs bouquets étaient composés de fleurs blanches.

La mère de la mariée avait choisi une belle robe de laine beige et celle du marié, une robe en nylon turquoise recouvert de dentelle noire. Elles avaient toutes deux un corsage de roses.

Après la cérémonie du mariage, il y eut réception à la salle de la paroisse. Un succulent souper à la dinde fut servi. M. C. Duperreault était maître de cérémonies. M. J. Préfontaine, autrefois de Val Marie, souhaita la bienvenue aux mariés. Après le souper, il y eut une soirée dansante. M. Paul LeCorre, de Moose Jaw, jouait du violon et Mme Fernand Nadeau, de Val Marie, accompagnait au piano.

M. et Mme Paul-Emile Paradis se rendirent à Victoria, C.-B., pour leur voyage de noces. La mariée portait un ensemble bleu et une garniture de fourrure blanche. Les nouveaux époux résident maintenant à Val Marie.

Ont assisté au mariage Paradis-Bélisle, outre les parents et amis de Saskatoon: MM. et Mmes Armand Dumonceaux, Fernand Nadeau, Louis Nobert et Georges Hayes, M. Norbert Côté, de Val Marie, M. Roland Audette, d'Assiniboia, M. et Mme Roger Paradis, de Calgary, Alta, M. et Mme Paul LeCorre, de Moose Jaw.

Le 8 janvier, une foule nombreuse se réunissait à la salle Palais Royal pour la soirée dansante en l'honneur des nouveaux époux. Un cadeau en argent leur fut offert. La mariée remercia en termes appropriés. La paroisse de Val Marie souhaite aux nouveaux mariés ses meilleurs voeux.

Parmi ceux qui ont visité leurs parents pendant les fêtes, mentionnons: M. Raymond Pinel, de Calgary, M. Armand Pinel, de St-Brieux, M. et Mme Maurice Massé et leur famille, de Calgary, Mlles Hélène et Lilianne Clément, de Winnipeg, M. et Mme Joe Wanlin et leur famille et Mme Rosa Demontigny, de Whitewater, Mont., M. et Mme Camille Hamel et leur famille, de Wassar, Alta, M. et Mme Léo Wingeter et leur famille, M. et Mme Lionel Sincenne et leur famille, de Lethbridge, Alta, M. et Mme Wilfred Douville et leur famille, de Ponteix.

Zenon Park

Conférence

Plusieurs orateurs distingués ont adressé la parole à une conférence donnée à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Léon Marchildon, devant une salle bien remplie. M. Alfred Rouleau, représentant de l'Assurance-vie Desjardins du bureau-chef de Lévis, a d'abord présenté le nouveau gérant de la Caisse Populaire de Zenon Park, M. Paul-Emile Lacroix.

Prirent ensuite la parole: M. Jean-Marie Gagnon, représentant des Caisses Populaires de Lévis, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, président du Conseil de la Coopération en Saskatchewan, M. Paul-Emile Lacroix, M. l'abbé Armand Arès, curé, et le R. F. Christophe, S.-C., supérieur du pensionnat St-Joseph, qui a parlé de l'organisation des Caisses scolaires.

District scolaire

Cette année, une assistance nombreuse a pris part à l'assemblée annuelle du district de l'école du village, le mercredi après-midi 3 février, dans une des salles de classe de l'école. M. Ernest Chabot était président et M. René Fortier, secrétaire, lut différents rapports. La Rév. Sr Angélina, supérieure du couvent et principale de l'école, M. le curé et M. Etienne Potié, représentant de la Grande Unité de Tisdale, ont exposé leur point de vue et fait des remarques et suggestions appropriées.

Il y eut quatre nominations à l'élection de deux nouveaux commissaires: MM. Roland Roy et Emilien Moyen, sortant de charge, et MM. Robert Normand et Laurier McCrea. MM. R. Roy et L. McCrea furent élus et remercièrent ceux qui les avaient supportés et les assurèrent de leur entier dévouement.

M. Louis Ferré, ayant été nommé antérieurement pour représenter la sous-unité au congrès des commissaires qui se tiendra à Saskatoon du 14 au 17 mars prochains, un deuxième délégué sera nommé à la première réunion du nouveau conseil administif.

Films

Le jeudi après-midi 4 février, dans la salle paroissiale, il y eut présentation de films récréatifs et à la fois très instructifs. Entre-temps, des orateurs ont fait valoir et démontré les nouvelles et nombreuses améliorations apportées aux machines agricoles J. I. Case.

Des prix de présence tirés après la représentation allèrent à Mmes Amable St-Amant et Simth qui ont reçu chacune une boîte de chocolats. M. Edmond Hudon gagnait un crédit de $150.00 sur l'achat d'un nouveau tracteur et M. François Leblanc, une pile d'une valeur de $15.00.

On servit des beignes et du café à toute l'assemblée à la fin de cet intéressant après-midi, courtoisie de la compagnie J. I. Case et de ses représentants locaux, M. J.-B. Wassill et ses fils, Lawrence et Ronald.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Roy ont rendu visite à leurs fils et bru, M. et Mme Henri Roy, de Le Pas, Man., dernièrement.

Mme André Bussière, de Vonda, visitait récemment ses fils et bru, M. et Mme Joseph Bussière et leur famille.

Mme Maurice Lareau, de Prince-Albert, autrefois de Zenon Park, a pris l'avion à Saskatoon, vendredi après-midi, en destination de l'Iraq. L'avion fera escale à Londres où Mme Lareau passera trois jours, après quoi elle continuera son voyage par les airs à Basra, Iraq, où elle rejoindra son mari qui est employé à cet endroit depuis bientôt cinq mois. Ses deux petits garçons l'accompagnaient.

MM. Joseph, Alfred et Maurice Bussière sont allés passer une fin de semaine à Thompson, Man.

M. et Mme Louis Chartier et leurs enfants ont visité, le samedi 30 janvier, M. et Mme Henri Brisebois et leur famille, de Hudson Bay. De là, Mlle Dolorès Chartier se rendait à Lynn Lake, Man., où elle passera trois semaines chez ses cousin et cousine, M. et Mme Dick Demasson, et visitera en même temps son oncle, M. Philippe Brisebois, et ses cousins, MM. Fernand Valois et Aurel Brisebois.

M. et Mme Louis Carpentier sont revenus récemment d'une promenade de quelques semaines au cours de laquelle ils ont visité deux de leurs filles et leurs familles à Saskatoon et Kinistino.

M. Julien Lalonde, de Saskatoon, a passé la première semaine de février chez ses parents, M. et Mme Théodule Lalonde.

M. et Mme Raymond Poulin et M. Lucien Vigeant sont allés passer la semaine dernière à St-Jean-Baptiste, Man., chez M. et Mme Léo Poulin, et ont aussi visité Mme Yvonne Poulin, de St-Boniface.

Dans le domaine des sports, l'équipe locale de gouret "Pee Wee" est allée rencontrer les jeunes de Mistatim dans une joute qui s'est terminée en faveur des "Pee Wees", le vendredi soir 30 janvier. Dans la première semaine de février, une équipe est venue de Star City et a été victorieuse d'une équipe locale, tandis qu'une autre de Ridgedale a essuyé une défaite aux mains d'une autre équipe locale. Ces deux joutes eurent lieu à l'aréna de Zenon Park.

Vawn

Çà et là

MM. et Mmes M. McGuire et John Stewart ont assisté à la graduation de leurs fils et fille respectifs, Michel et Marlene, tenue à l'hôpital provincial de North Battleford en fin de janvier.

M. M. McGuire, père, est employé à l'hôpital provincial de North Battleford depuis le 25 janvier.

Mme Jos. Gérard est de retour de l'hôpital et est en ce moment chez sa fille, Mme A. Blais, à Edam.

Prompt rétablissement à Mme W. Beaudoin, patiente à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford.

Mme A. Blanchette a assisté à un cours de direction de la Ligue des Femmes Catholiques donné à Saskatoon du 2 au 4 février.

M. R. Baldwin, de Saskatoon, a passé la fin de semaine chez ses parents; il était accompagné de Mlles Irène Blanchette, Patricia Smith, Fay et Louise Stewart.

Mme J. Nolin, de Livelong, qui a passé deux semaines à l'hôpital, est maintenant chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Carl Foulds.

M. et Mme Léo Casavant se sont rendus à Domremy au chevet de Mme Casavant, gravement malade. Mme Lloyd Weber s'occupe du magasin pendant leur absence.

Mme Paul Lewchuk a passé une semaine à l'hôpital.

La partie de bingo du dimanche 24 janvier, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, a rapporté la somme de $60.00 qui servira à l'achat de vêtements d'Eglise. Merci à tous. La prochaine partie aura lieu le dimanche 28 février. Il y aura aussi partie de cartes et vente de tartes.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le lundi 1er février. Dix membres étaient présents. Le directeur, M. l'abbé G. Pouliot, dit quelques mots concernant le livre "Father Smith Instructs Jackson".

Mme Higgins a passé une semaine à l'hôpital Université pour examens médicaux.

Sedley

Va-et-vient

M. Guy Lefebvre, après avoir passé quelques semaines avec son épouse et ses enfants chez ses parents, M. et Mme Josias Lefebvre, est retourné à son poste à Stony Mountain, base du C.A.R.C. d'Anzac, Alta.

M. l'abbé Paul-Emile Béchard passa quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jérôme Béchard. Il venait de Whitehorse, Yukon, et se dirigeait vers Lumbermere, Ont.

M. Moyen et M. Jean Courteau, de Zenon Park, étaient de passage à Sedley, récemment.

Bienvenue au R. P. Paul-Henri Vachon, de la Fraternité Sacerdotale, de St-Jérôme, P.Q., qui est dans la paroisse depuis la fin de décembre pour apprendre l'anglais. Il fait un magnifique progrès.

M. l'abbé F. J. Schactel, curé, est parti à Toronto pour affaires touchant la propagation de la foi. Il en profitera pour visiter des amis.

MM. Roger Desautels et Gaston Coupal ont visité des parents et amis à Winnipeg.

Mlle Valérie Marchand, du corps de l'Aviation, de Clinton, Ont., est en visite chez ses parents, M. et Mme Louis Marchand.

Mlle Paula Dupuis se rendit à Saskatoon comme déléguée à une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques. Elle alla d'abord à Regina afin de rejoindre les déléguées des différents cercles.

MM. Gérard et Mathieu Dupuis ont encore repris la route vers le sud en attendant l'été.

Mme Annette Poissant passa deux semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme Eugène Parent.

Quatre Chevaliers de Colomb de la paroisse, MM. Jérôme et Louis Béchard, Victor et Jean-Louis Gervais, se sont rendus à Regina, dimanche dernier, afin de prendre part aux compétitions de curling organisées par les Chevaliers de Colomb.

M. et Mme Omer Lussier ont passé quelques jours à Regina où ils rendirent visite à M. et Mme Joseph Girardin et à leur fille, Françoise, étudiante garde-malade.

Mme Charles Béchard rendit visite à sa fille, Mme G. Fenwick, de Moose Jaw, et à son fils, Normand, de Regina.

M. et Mme Louis Gaudreau, de Moose Jaw, rendirent visite à M. et Mme Oscar Labelle.

Naissances

A M. et Mme Ambroise Klein est née une fille, Ronda.

A M. et Mme Gérald Lynch (Réjeanne Poissant) est née une fille, Shelyn Marie, le 26 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Béchard.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Une journée à Willow-Bunch

Dimanche matin, à 8 heures, grand brouhaha par tout le collège. Les Alouettes, plus quelques membres de la chorale, se préparent à partir pour Willow-Bunch. Six automobiles se chargent de les conduire à destination. On y empile les sacs de hockey et en route.

A dix heures et demie, tout le monde se retrouve à l'église de Willow-Bunch pour chanter la grand-messe. C'est le R. P. F. Turgeon qui dit la messe tandis que la chorale exécute une messe à trois voix égales de Chérion, sous la direction du R. P. P. Plamondon, avec Robert Boulanger comme organiste. Le R. P. M. Charest fait un magnifique sermon sur les vocations. Faisant une maligne digression, il prédit la victoire des Alouettes sur l'équipe locale pour la soirée: sermon très apprécié! Puis chacun va dans une famille de la paroisse pour prendre le diner. Les gens de Willow-Bunch sont très accueillants et très gentils. Chaque famille se partage quelques collégiens et les reçoit en invités de marque. Tous sont très heureux de voir la chaude hospitalité qui leur est offerte.

Pour le souper, chacun retourne dans la famille où il a déjà pris le diner. Puis, avec la tombée du jour, vint la partie de gouret. A elle seule, elle valait tout le trajet. Partie excitante au plus haut point, avec une foule considérable pour applaudir les hauts faits de leur équipe respective. Durant la première période, on travaille à qui mieux mieux. L'équipe locale compte le premier point, mais les Alouettes répliquent avec une rapidité étonnante et mettent le compte 1 à 1. Sirène . . .

La deuxième période est tout aussi pleine d'action, mais, malgré leurs efforts endiablés, les deux équipes sont incapables de prendre en défaut le cerbère opposé. La troisième période semble s'engager dans la même voie, et c'est une lutte sans résultat jusqu'à ce que le brave capitaine des Alouettes, Guy Lavallée, après une de ces montées fulgurantes dont il a le secret, compte le but vainqueur à 3 minutes 5 secondes de la fin. Willow-Bunch tente le tout pour le tout, retire son gardien de buts, mais il lui est impossible de percer la solide défensive qu'on lui oppose. Cette magnifique partie se termine donc au compte de 2 à 1 pour les Alouettes, à la grande joie de tous les collégiens.

Il faut noter, dans cette partie digne de la Ligue Nationale, le beau travail de notre gardien de buts, Léo Bosc. Il réussit, à force d'arrêts sensationnels, à bloquer les rudes attaques des adversaires, et c'est à juste titre que lui fut décernée la première étoile. Aussi mentionnons l'esprit sportif de l'équipe de Willow-Bunch, qui accueillit sa défaite avec un sourire, et eut la gentillesse de venir féliciter ses adversaires de la victoire.

Après un goûter chez Mme Benoit, tous les élèves se remettent en route pour le collège et chacun est bien heureux de retrouver son lit à la même place, prêt à l'accueillir. Le lendemain, les supporteurs des Alouettes, qui avaient si bien rempli leurs fonctions en criant pour le collège, avaient la voix quelque peu éraillée, et un certain professeur eut, à ce qu'il parait, quelque difficulté à se faire entendre de sa classe.

Les semi-finales vont bientôt commencer et il ne nous reste plus qu'à souhaiter que la chaine de victoires de nos "Alouettes" se continue.

Claude MORIN,
Arts III,

* * *

Chronique sportive

Aujourd'hui, chers lecteurs, la chronique sportive vous parlera encore une fois des activités de nos Alouettes depuis le retour des fêtes. Plusieurs d'entre vous savent que notre équipe a décroché la deuxième place de la "Wood River". Cependant, pour prouver à tous que les collégiens ne sont pas enflés par ce succès, disons un mot des deux défaites que notre équipe a encaissées au profit d'Assiniboia, au compte de 14-4 et de 8-7. Mentionnons en passant que la première de ces deux joutes ne jeta pas le désespoir dans le camp des Alouettes puisque quatre jours plus tard, ils se rendirent à Assiniboia pour défendre leur honneur contre les rudes "Merchants". Cette partie fut chaudement disputée et ce n'est qu'au dernier sifflet que les Alouettes s'avouèrent vaincus.

Maintenant, chers sportifs, applaudissons les étoiles de notre équipe: la première revient de bon droit à notre excellent gardien de buts, Léo Bosc, qui, durant toute l'année, se surpassa pour aider notre équipe à se hisser au deuxième rang. Les joueurs de défense, Guy Lavallée et Ovide Dion, ébranlèrent les attaques furieuses de l'ennemi, ce qui leur a valu la deuxième étoile. Enfin, Jean-Charles Poirier, le vétéran des Alouettes, se réserve la troisième étoile par son jeu brillant qui cause l'admiration des spectateurs. Donc chapeau bas devant nos étoiles: Léo Bosc, Guy Lavallée, Ovide Dion et Jean-Charles Poirier; félicitations les gars.

Maintenant permettez-moi de vous parler de notre club-ferme: les juvéniles. Sous la vigilance étroite d'un entraineur averti, soit le R. P. A. Piché, nos juvéniles n'ont cessé d'accumuler des victoires. Ils ignorent encore la défaite. Voici en terminant la position des clubs de la ligue chez les juvéniles: Collège, 10 points; Gravelbourg, 6; Assiniboia, 4; Mossbank, 4; Bateman, 2.

Guy RICHARD,
Arts II.



Une scène du premier acte de "La Cuisine des Anges", pièce en 3 actes d'Albert Husson, qui sera présentée lors de la deuxième tournée dans l'Ouest du Cercle Molière, sous les auspices du Conseil des Arts du Canada. Cette pièce sera présentée à St-Boniface, dans l'auditorium Notre-Dame, le dimanche soir 14 février, à Gravelbourg le dimanche 21 février, à Saskatoon les 22 et 23 février, à Prince-Albert le 24 février, à St-Paul le 26 février et à Edmonton le 27 février. De gauche à droite: François Gallais (Jules), Léo Rémillard (Joseph) et Robert Séguier (Alfred). Au premier plan: Laurette Bergeron (Isabelle) et Raymonde Marchand (Amélie).

Dumas

Va-et-vient

M. Pierre Charles, étudiant à Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents.

Mlles Aldéa et Jeanne Lamontagne, employées de banque, sont allées reprendre leur emploi à Calgary.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants sont en visite chez leurs parents.

Mme M.-L. Rollin est allée passer quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Don Murray, de Kennedy.

Malade

M. Léon Guérin est hospitalisé à Wawota.

Saskatoon

Club Alouette

Toutes les personnes qui bravèrent une terrible tempête de neige pour venir encourager les talents de Saskatoon ont certainement droit à des félicitations, ainsi que les concurrents qui se succédèrent devant le micro pour donner une démonstration de leur savoir-faire.

La soirée organisée sous le patronage du Club Alouette, débuta par quelques tours de bingo qui procurèrent de la distraction à tous et dont bénéficièrent pécuniairement Mmes Evelyne Perreault, Arthur Doucette et Joseph Simonot, Mlle Marilyn Janex, MM. Stanley Belle, Roger Marcotte et Joseph Simonot. M. Auguste Bandet jonglait avec les lettres et les chiffres.

Durant le bingo, Emile ajustait machines et rubans, tandis que Jean Hardenne rassemblait sa troupe de concurrents: Laurette Janex, Hélène Grimard et Marilyn Bandet, Yvette Simonot, Agnès Coquet, Yvette Perreault, Berthe Pilon, Madeleine Simonot, Georgette Billo, les soeurs Casavant, Roger Marcotte et Rosaire Fournier.

Le bingo terminé, les lumières de l'auditorium St-Paul s'éteignirent, le silence se fit et Jean annonça les numéros. L'heure qui suivit fut un véritable régal; les applaudissements répétés signifiaient l'approbation des auditeurs et l'excellence des numéros; le moment crucial fut le choix du gagnant, ce dernier devant être désigné par la force des applaudissements et par un jury composé de Mme Syrenne et de MM. Marcel Préfontaine et Roger Dupuis. Finalement, Mlle Berthe Pilon et la chorale des universitaires recueillirent le plus de suffrages; pour les départager il fallut l'interprétation d'un couplet supplémentaire, et c'est Mlle Berthe Pilon, de CFNS, qui l'emporta. M. Marcel Préfontaine adressa des félicitations et quelques conseils à tous les concurrents et souhaita bon succès à Mlle Pilon à Prince-Albert.

Les talents de Saskatoon avaient charmé les oreilles des personnes présentes: il fallait bien ensuite un délassement pour les jambes qui s'étaient quelque peu engourdies; ce délassement fut donné par un orchestre campagnard dont les airs entrainants avaient été enregistrés sur bande magnétique; les danseurs, dont les mouvements furent coordonnés par Roger Dupuis, s'en donnèrent à coeur joie.

Puis ce fut le tour de dames bénévoles telles Mmes Baribeau, Papen, Grisé et Perreault de servir café et beignes. Le goûter fut égayé par La Bolduc qui ne se fit pas prier pour "pousser" romances après romances. La Bolduc ne se tut que lorsque l'auditorium se fut complètement vidé, à une heure assez avancée de la nuit.

Cercle Molière

C'est les 22 et 23 février que le Cercle Molière présentera la célèbre comédie d'Albert Husson: "La Cuisine des Anges", à Saskatoon. Nul doute qu'après le succès remporté l'an passé, lors de son passage dans cette ville, personne ne voudra manquer de venir voir les comédiens du Cercle Molière, que certains critiques ont comparés à une troupe de professionnels.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Nos missions sur les ondes
11.30—Petit concert
12.00—Le quart d'heure de Ste Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Image du Canada
1.00—Concert populaire
2.00—Le Tour des Capitales
2.30—Le Choc des Idées
3.00—Claves et Maracas
3.15—Perspectives Internationales
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Klein Kanada
4.30—Les Jeux de la sagesse
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Festival des Chorales
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Légendes Canadiennes
7.30—Le Petit ensemble vocal
8.00—Radio-Journal
8.15—Récital
8.45—Olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Jeunesse Musicale
10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Tour à Tour
9.15—Détente musicale
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.00—Un piano, une chanson
10.30—Un homme et son péché
10.45—Les visages de l'amour
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Musique variée
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Musique en dinant
12.30—Le réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Une demi-heure avec
2.30—Programme des villages
2.50—Intermède
3.00—Aux malades
3.15—Bienvenue Saskatchewan

4.00—Radio-Journal
5.00—Coeur à coeur
5.15—Pour les enfants
5.30—Don Quichotte
5.45—Sérénade au crépuscule
6.00—Nouvelles, sports
6.30—Musique en dinant
6.45—Chapelet

LUNDI

4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Programme allemand
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Festivals européens
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

MARDI

4.30—Entre vous et moi
5.45—En roulant ma boule
6.15—Chronique mariale
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Théâtre dans un fauteuil
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Lied et mélodie
9.30—Des idées et des hommes
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

MERCREDI

4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Les petites symphonies
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Quatuor 6
10.00—Festival du mercredi
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

JEUDI

4.30—Rond-Point
6.15—A votre santé
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Place publique
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Soirée littéraire
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

VENDREDI

4.30—Rond-Point
5.45—Les affaires de l'Etat
6.15—Programme hollandais
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—La science peut-elle répondre
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Orchestre symphonique
10.00—Vie économique
10.30—Les artistes de renom
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

SAMEDI

6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Musique de ballet
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Les ondes enfantines
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Commniqués
11.15—Reportage agricole
11.30—Théâtre du Québec
12.00—L'Opéra du Metropolitan
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Nouvelles
6.10—Sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Programme ukrainien
7.45—Valses variées
8.00—Chronique canadienne
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Radio-Journal
9.00—Revue de la semaine
9.30—Concert léger
10.25—Intermède
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fin

Sintaluta

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leurs enfants et petits-enfants: la famille Jean Français, M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gaby, de Lac Marguerite, M. et Mme Louis Douan, M. Jos. Labrèche et Mmes Liliane et Elise Labrèche, de Montmartre.

M. Clément Dolter, étudiant au collège de Wilcox, est venu en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés à Lac Marguerite visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Français.

Mme Henri Oudot a eu la visite de ses enfants et petits-enfants: la famille Charles Oudot, de Lac Marguerite, et M. et Mme Noël Oudot, de Davidson.

Mme Marcel Français remercie, par la voie du journal, toutes les personnes qui lui ont rendu visite ou ont envoyé des cartes, fruits et cadeaux pendant son séjour à l'hôpital de Wolseley.

A l'assemblée annuelle qui eut lieu le 2 février, M. Roger Béliveau fut élu syndic en remplacement de M. Bill Spamier qui a fini son terme.

Baptême

Le 30 janvier: Kareen-Marie, fille de M. et Mme Ernest Malboeuf, née le 17 janvier. Parrain et marraine, M. G. Racette et Mlle Lily Penault, cousin et tante de l'enfant.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 9 février

BEURRE

Crémerie, admissible	62½
Crémerie, non admissible	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.17-.18
Grade A moyens	.14-.15
Grade A petits	.10-.11
Grade B	.12
Grade C	.07

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.23-.24	.13-.14
5-6 lbs	.27-.28	.21-.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11
Poules			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.15-.17	.08
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.06

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$21.50
Bons	20.00- 21.00
Moyens	16.00- 19.50
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$20.00
Moyennes	15.00- 18.50
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$14.00-$15.00
Moyennes	13.00- 14.00
'Canners' et 'Cutters'	10.00- 13.00
Taureaux:	
Bons	$16.00-$16.50
Ordinaires	13.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$30.00-$33.00
Moyens	24.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$19.30

Radville

Ça et là

Le 31 janvier, M. Joseph Newell, de Candiac, Sask., au service de la compagnie "Kirsch Construction", est décédé à la suite d'un accident survenu sur la route no 28 à 3 milles et demi au nord de Radville, lorsqu'il transportait du sable avec son camion. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six enfants de 2 à 17 ans.

Le 4 février, par un temps idéal, avait lieu, dans la salle Memorial, l'ouverture du magasin général coopératif. Plus de 500 personnes étaient présentes. Le maître de cérémonies, M. F.-A. Cousin, présenta les invités d'honneur: M. Harry, président général des coopératives, M. Joseph Mayer, gérant de la coopérative de Regina, M. Metro Smigarowski, maire de Radville, M. Wilfred Bouchard, maire de la municipalité, M. Paul Rivière, représentant le maire de Ceylon, M. C. Jacobs, maire de Trossack, M. Allan Roth, représentant le président de la Chambre de Commerce, M. Paul Fradette, gérant de la Caisse Populaire, M. Jay Larson, délégué du Wheat Pool, et MM. Cliff Smith, Jack Reed, Charles Norman, Ken Adie et George Merkegohn, gérants et représentants de différentes localités. Les orateurs étaient M. Eric McKay et M. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, qui furent très applaudis. Un goûter fut servi à la fin de la réunion. Le magasin sera sous la gérance de M. Jules Delanoy et MM. Vern Triol, Melby Lawrance et Léon Verot et Mlle Rita Bouchard assureront le service.

MM. Bernard Bouchard, Paul Marion et Florimond de Vresse et Mme Alice Somerfield sont hospitalisés.

Bellegarde

Ça et là

Mme Eliza George a eu la malchance de se fracturer une jambe en tombant dans sa maison, la semaine dernière. Elle fut transportée par avion à l'hôpital de Regina. Son fils, André, qui a passé quelques jours auprès d'elle, annonce qu'elle est en bonne voie de guérison.

M. W. Réal, qui a dû se faire amputer une jambe à l'hôpital de Redvers, il y a trois semaines, passe quelques jours chez sa fille, Mme F. Magotiaux.

La partie de cartes organisée par les jeunes a rapporté la somme de $111.50. Un programme musical offert après la partie fut très apprécié par tous.

Il y eut une assemblée pour les contribuables de l'Unité scolaire d'Arcola, dimanche dernier, à la salle paroissiale. Il a été décidé d'envoyer des pétitions au Département d'éducation à Regina pour que les catholiques qui appartiennent à l'Unité d'Arcola puissent se joindre à l'Unité d'Oxbow afin que leurs enfants aient le droit de fréquenter l'école catholique de Bellegarde.

Le bonspiel du curling eut lieu à Bellegarde la semaine dernière. Voici la liste des gagnants: Grand Challenge — 1er prix, Albert George, Jean Perraux, Francis George et Camille Blézy; 2e prix, A. Bélisle, Michel Bauche, E. Kennedy et Mme A. Bélisle; 3e prix, Cyrille Petit, A. George, Roger Wolensky et Roger Petit; 4e prix, Lorne Veale, Henri Bauche, André Bauche et Mme André Bauche; Merchants — 1er prix, A. Bélisle; 2e prix, André George, Lucien Sylvestre, F. Monin et Mme Léonard Donais; 3e prix, Gérard George, Paul George, Félix Sylvestre et Mme Paul George; 4e prix, Albert Bélisle, Wilfrid Cop, Emile Cop et Georges Magotiaux; Citizens — 1er prix, L. Veale; 2e prix, André George; 3e prix, Cyrille Petit; 4e prix, A. George; Consolation — 1er prix, Maurice George, Louis Moreau, Célestin Perraux et Albert Moreau; 2e prix, Maurice Nolin, Georges Godenir, Lucien Paulhus et Carmel Nolin; 3e prix, Armand Blézy, Bert Wilvers, Georgette Cop et Zoé Wilvers; 4e prix, A. Harris, A. Davey, Lynn McEvoy et Clément Raymond; prix "Hard Luck", Georges Wilvers, Lucien Wilvers, Paul Aimé et Lucien Martin.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Mlles B. Pilon et Georgette Billo ont été les vedettes du Concours des "Voix de chez nous" organisé à Saskatoon par le Club Alouette et l'équipe volante de CFNS. Berthe remporta le prix grâce à son interprétation de "Aimez, priez et chantez". Berthe et Georgette, en plus de donner à elles deux un numéro de chant qui fut bien apprécié, faisaient partie de la chorale qui se classa en deuxième place. L'équipe volante de CFNS, formée de Jean Hardenne et d'Emile se rend maintenant à Prince-Albert, où le collège Notre-Dame prête son auditorium pour la réalisation de la cinquième émission des "Voix de chez nous".

Faisons une petite récapitulation et énumérons les localités et les représentants qui, jusqu'à présent, se sont qualifiés pour l'émission finale: St-Brieux, Edouard Daubenfeld; Bellevue, Magella Gaudet; Vonda-St-Denis-Prud'homme, Cora Nobert et Huguette de Margerie; Saskatoon, Berthe Pilon. La chorale de Prud'homme, qui se trouvait sur la scène au moment des applaudissements, a été invitée à participer à l'émission finale de Prince-Albert.

Ceux qui désirent des informations au sujet du curling devront se renseigner auprès de Mlle Georgette Billo. Lors du banquet offert au Marigold durant les championnats scolaires, Georgette accepta de représenter CFNS; elle ne savait pas qu'elle allait être la seule déléguée du beau sexe à cette réunion qui groupait près d'une centaine de jeunes "curleurs" masculins. Bien des jeunes filles, à la vue de tous ces visages mâles (j'allais dire pâles) auraient fait demi-tour sans demander leur reste; mais Georgette écarta toutes ses émotions et hésitations et serra ses petits poings, en prononçant ce mot célèbre: "J'y suis, j'y reste". Tout se passa à merveille, grâce à la gentillesse de Georgette et à l'amabilité de tous ces jeunes qui n'avaient d'yeux que pour elle. Le repas fut des plus copieux, ponctué, comme c'est la coutume de nombreux discours. Jusqu'à Georgette Billo qui prononça une brève allocution et, de l'avis de témoins oculaires et auriculaires, elle se tira fort bien d'affaire.

Domremy

M. Philippe LaRose est allé à Lévis et Québec, dernièrement, voir sa soeur malade.

M. Henri Baudais est allé visiter M. Baril à Trois-Rivières et la famille Brabant à Montréal.

Mme Gagnon, de Trois-Rivières, est arrivée par avion pour visiter ses frères, MM. Alphonse et Gédéon Rompré.

Gravelbourg

Cercle Molière

C'est le 21 février que le Cercle Molière présentera la célèbre comédie d'Albert Husson: "La Cuisine des Anges", à Gravelbourg. Nul doute qu'après le succès remporté l'an passé, lors de son passage dans cette ville, personne ne voudra manquer de venir voir les comédiens du Cercle Molière, que certains critiques ont comparés à une troupe de professionnels.



Ce que Mgr Cardijn pense de la jeunesse d'Amérique

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée récemment à la Centrale jociste de Bruxelles, Mgr Joseph Cardijn, aumônier général de la J.O.C. mondiale a exposé aux représentants de la presse les impressions qui se dégagent du voyage d'information qui l'avait conduit dans les trois Amériques.

Mgr Cardijn souligne d'abord le progrès qu'a réalisé la J.O.C. dans les différents pays d'Amérique depuis le Rassemblement de Rome en 1957. De ses divers contacts avec les délégués des travailleurs comme avec leurs aumôniers et avec la hiérarchie de leurs pays respectifs, se sont révélés de nombreux chefs ouvriers authentiques dont plusieurs ont une envergure internationale. Le sens de la solidarité et de la responsabilité internationale, qui est peut-être le besoin primordial de la jeunesse américaine, s'y est manifesté par des sacrifices héroïques.

Dans le domaine matériel, les problèmes diffèrent du tout au tout. En Amérique latine, l'analphabétisme est encore très répandu parmi les jeunes. Le manque de préparation à la vie de travail et l'insuffisance de l'enseignement technique y sont criants tandis que le chômage et l'insécurité créent un climat général de gêne, voire de misère. Il convient d'y ajouter l'entassement dans les grandes agglomérations urbaines et industrielles, le grand nombre de jeunes filles venant de la campagne pour devenir, sans la moindre protection, employées de maison et enfin l'insuffisance de la formation religieuse. "En Amérique du Nord, par contre, la jeunesse est marquée par le confort, l'indifférence, l'attrait des plaisirs, le manque de solidarité et de sens de la responsabilité internationale, causes directes de la vague de délinquance et de déficience mentale qui submerge la jeunesse".

Mais ce qu'on souligne en général trop peu, aussi bien pour l'Amérique latine que pour l'Amérique du Nord, ce sont les immenses richesses qui sont latentes chez les jeunes du milieu populaire et qui n'attendent qu'à être judicieusement et positivement exploitées: ouverture d'âme, soif de connaitre le monde, générosité, besoin de construire un monde de paix et de fraternité, promptitude à se donner pour une grande cause si on sait la leur proposer.

Au pays des merveilles

Dans les arbres aux environs de votre maison vous avez remarqué des masses de feuilles et de branches sur les branches les plus élevées. Vous les avez peut-être prises pour de vieux nids d'oiseaux. Mais quand vous les examinerez attentivement, vous découvrirez que ce ne sont pas des nids, mais de petites maisons couvertes de feuilles enlacées.

Ce sont les abris des écureuils gris, un habitant de nos villes maintenant. Le fondement est fait de bâtons et de fines branches, et il est decouvert de feuilles attachées à plat formant un toit à l'épreuve de la pluie. Une petite ouverture dans le côté conduit à une petite chambre à coucher confortable dans laquelle se trouve un lit d'écorce moëlleuse, de mousse et de fines herbes. Le nid est souvent construit très haut sur une forte branche, mais rarement au faite.

Les écureuils gris préfèrent avoir un abri plus sûr comme un grenier par exemple, en hiver, mais ils passeront occasionnellement les jours froids et les tempêtes dans ces abris de feuilles. En été, cependant, ils fréquentent souvent cette demeure pour y dormir un somme ou, se préserver du mauvais temps. Comme ils ne nous quittent pas l'hiver on les voit tout le long de l'année.

Marchant d'arbre en arbre dans notre voisinage vous avez peut-être remarqué des pistes. Puisqu'elles s'arrêtent aux arbres nous savons qu'elles appartiennent à l'un de leurs habitants. Mais il y a un autre signe qui permet d'identifier l'animal qui les a faites, comme étant un grimpeur. C'est que les pattes d'en avant laissent leurs pistes derrière les pattes d'en arrière.

Mais l'écureuil gris alterne parfois ses pattes d'en avant et ses pattes d'en arrière, comme le font les animaux qui vivent sur la terre. Ce qui prouve qu'il y est aussi chez lui qu'au sommet des arbres. Pour cela il faut qu'il marche comme les autres animaux.

Ordinairement l'écureuil gris fait une demi douzaine de bonds puis s'arrête pour jeter un coup d'oeil inquisiteur. Il peut faire des bonds de trois à cinq pieds, s'il est poursuivi, mais c'est le plus loin qu'il peut sauter.

Si nous examinons bien ces pistes, nous voyons qu'il y a cinq orteils aux pattes d'en arrière tandis que les pattes d'en avant n'enregistrent que quatre orteils. C'est parce que le cinquième, le pouce, a été perdu au cours des siècles. Il marche sur la plante des pieds et la paume de la main.

Mon curé . . .

Une abonnée fidèle, qui s'intéresse à toutes les pages du journal mais particulièrement à celle des jeunes, suggéra aux religieuses de l'école de son village d'organiser chez les jeunes élèves un concours: "Mon Curé". Voici trois des compositions . . . en hommage à tous nos curés des Prairies, si dévoués envers la gent écolière qui leur est confiée. Que leur exemple quotidien entraine enfants de choeur, scouts, croisés, jécistes, etc., à s'enrôler comme eux dans la grande armée des prêtres et des religieux! Que les fillettes, elles, suivent l'exemple de leurs dévouées institutrices!

* * *

Mon Curé

Mon Curé, comme un grand nombre d'autres jeunes gens, a été appelé de bonne heure à la vocation de la prêtrise. Malheureusement, beaucoup ne suivent pas cette sublime vocation. "Mon Curé", lui, l'accepta bien que cela demanda beaucoup d'esprit de sacrifice et de renoncement. Comme il doit être pénible de laisser sa famille et de partir pour le séminaire! . . . Il le fit cependant, portant ainsi à six le nombre de prêtres et de religieuses dans sa belle famille. Après quelques années d'études, il fut ordonné prêtre. Plus tard, il eut une paroisse.

Eh oui, il eut une paroisse, et par bonheur, ce fut la nôtre!

Mon Curé est très bon pour nous, beau temps, mauvais temps, il est toujours gai, compréhensif, prêt à se dévouer pour nous. Aussi, il n'oublie jamais ses Guides, ses Jeannettes et ses enfants de choeur dont il est très fier . . . Je pense qu'il espère en son coeur trouver parmi eux quelques belles vocations . . . Il a toujours une belle récompense pour le moindre de nos petits efforts, car il est très généreux.

Notre curé étudie quand il a du temps libre. Tard dans la nuit, sa lumière brille, le pasteur vigilant veille sur son troupeau.

Oui, notre curé est un homme tel que nous remercions tous les jours le bon Dieu de nous l'avoir donné.

Madeleine MORIN.

* * *

Mon Curé

Le bon Dieu l'a appelé à être prêtre et il a répondu à l'appel. Cela demandait beaucoup d'études et le sacrifice de bien des plaisirs mais il l'a fait généreusement. Enfant, et puis jeune homme, il étudiait bien, et il connut de très beaux succès.

Le jour de son ordination arriva enfin. Comme il était heureux d'avoir répondu à l'appel du bon Dieu! . . . De tenir en ses mains consacrées le Corps de Notre-Seigneur, d'administrer les sacrements!

Les années passaient . . . Un jour, le bon Dieu voulut qu'il vienne dans l'Ouest. L'évêque le nomma curé d'une paroisse. C'était une grande responsabilité mais il a accepté avec le sourire. Oui, mon curé est bon, charitable et aimable.

Depuis plus d'un an, il est à la tête de notre petite paroisse et nous sommes tous très fiers de l'avoir comme curé.

Mon Curé travaille toujours. Jamais il ne reste à rien faire. Deux fois par semaine il exerce ses enfants de choeur. Il est partout où on a besoin de lui, toujours prêt à répondre à "l'appel".

Lionel FAUCHON.

* * *

Mon Curé

Mon Curé est bien gentil pour nous. Il nous donne des livres, et nous fait faire de belles promenades. Moi, j'aime bien ça des livres car je peux les lire, et j'aime aussi les promenades car on y a beaucoup de plaisir.

Mon Curé nous aime bien et nous aussi nous l'aimons beaucoup. Nous l'invitons à diner avec nous à la maison.

Mon Curé aime bien causer avec ses paroissiens. Il est toujours prêt à les aider et à travailler pour eux toute la journée et même la nuit. Il aime à taquiner ses Jeannettes mais c'est pour rire. Il prend bien soin aussi des Guides et des enfants de choeur.

Aimeriez-vous avoir un bon curé comme le nôtre?

Jeannine TURGEON.

Il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché.

BOURDALOUE.



Cinquante-sept des soixante premiers papes furent des martyrs et sont canonisés.

Concours des jeunes

Déjà j'ai eu des échos que quelques écoles sont à travailler leurs compositions sur leur "hobby" ou leur passe-temps favori. Quelques cousins m'ont fait parvenir leurs copies. Alors, hâtez-vous les autres, mettez-vous à l'oeuvre. Il faudrait que les compositions soient rendues chez Cousine Josette vers le début de mars.

Les petits gars, et les plus grands, dont le passe-temps en hiver est de jouer au hockey peuvent aussi prendre part au concours. En plus d'avoir la chance de gagner des prix en argent ou des livres, ils pourront recevoir une photo d'un joueur de gouret du club des Warriors de Winnipeg. Lisez le Coin des Jeunes de la semaine dernière pour tous les détails. Surtout, n'oubliez pas de mentionner quelle photo vous aimeriez recevoir. J'attends vos lettres avec impatience.

Bonne chance et à la semaine prochaine.

Cousine JOSETTE

Les "cousins" écrivent . . .

Bien chère cousine Josette,

Je ne saurais assez vous remercier pour le dollar que vous m'avez envoyé comme prix de composition française. Je le garde bien précieusement dans ma petite banque et je me propose de le garder longtemps. Je ne me contenterai pas d'avoir gagné un prix mais je vais essayer d'en gagner un autre. Je trouve que vous êtes bien bonne de nous encourager comme cela, vous nous faites aimer le français davantage.

D'une cousine albertaine,

Pierrette DESLAURIERS.

* * *

Chère cousine Josette,

Imaginez ma grande surprise de recevoir ma lettre écrite à cousine Josette. Je vous la renvoie pour vous montrer que j'ai pensé vous dire merci aussitôt que j'ai reçu mon beau prix.

Je vous assure que la prochaine fois je n'oublierai pas le numéro de la rue.

Une petite cousine un peu désappointée,

Pierrette D.

N.B. Cousine Josette est populaire chez des jeunes, mais moins aux bureaux de poste. N'oubliez donc pas le numéro. C'est 619, ave McDermot.

Cousine JOSETTE

* * *

Chère cousine Josette,

J'espère que nous sommes encore amies, même si j'ai pris du temps pour t'écrire mais tu dois savoir combien je suis occupée. Pour ce qui est de tes concours, je les trouve très intéressants et je recommande ton "coin" à toutes mes petites amies. Ça te va? Maintenant je dois te quitter. Je suis fière d'avoir rempli ma promesse, mais désolée de ne pas pouvoir te donner plus de temps.

Une cheftaine de Jeannettes,

PATRICIA.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

2 - Sur les chemins de l'héroïsme

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 2



1. Ayant achevé l'exposé historique, Etienne passe brusquement à l'attaque de ses contemporains: "Hommes à la tête dure, vous résistez toujours au Saint-Esprit; tels furent vos pères, tels vous êtes vous-mêmes!" La figure d'Etienne est sévère. Il se pose en juge du mensonge, de l'hypocrisie, de la corruption, de la cruauté d'Israël.



2. "Vos pères ont tué les prophètes, ils ont massacré ceux qui annonçaient d'avance la venue du Juste, et vous, vous l'avez trahi ce Juste: vous l'avez honteusement mis à mort, comme un bandit de grand chemin . . . Vous qui avez reçu la loi, vous ne l'avez pas gardée!" L'attaque contre la classe sacerdotale est directe. Le Sanhédrin écoute dans la stupeur, outré de l'audace de ce jeune homme.



3. Puis la rage des membres de l'assemblée éclate. On les a placés dans les rangs des criminels, des renégats, parmi l'opprobre du peuple; ils sont accusés d'avoir trahi leur mission! Ils serrent les poings, en grinçant des dents de fureur. Ils se bouchent les oreilles, pour ne plus entendre de pareilles horreurs.



4. Cependant Etienne, insensible à leur fureur, semble ignorer le péril qui le menace. L'Esprit-Saint a pénétré son âme, l'emportant en des régions où le mal n'a plus de pouvoir. Qu'importent la torture, la mort qui approche! les yeux au ciel, il décrit ce qu'il voit, et sur son visage brille déjà le reflet des joies éternelles.

Notes agricoles

Semences réduites de légumineuses

La production de graines de luzerne et de trèfle dans les principales régions de culture a été gravement compromise par les conditions défavorables de récolte en 1959, rapporte-t-on à la Division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada.

D'autre part, la production de semences de graminées a accusé une augmentation par rapport à celle de 1958.

On a signalé une récolte estimative de graines de luzerne de 3.6 millions de livres, la même quantité que l'année précédente environ, mais seulement un peu plus que la moitié de la moyenne de 10 ans. Au Manitoba, la neige précoce et l'humidité excessive ont empêché l'engrangement d'environ 50 pour cent de la récolte. En Saskatchewan et en Alberta environ 25 pour cent de la récolte a dû être laissée dans le champ. On réussira peut-être à récupérer une partie de cette surface le printemps prochain.

Environ 2.9 millions de livres de graines de trèfle rouge à deux coupes n'ont représenté que 65 pour cent de la récolte de 1958 et que 56 pour cent de la moyenne décennale. Cette diminution est attribuable surtout à la chaleur et à l'humidité excessive dans l'ouest de l'Ontario, conditions qui ont occasionné une forte végétation trop abondante sous les porte-graines et rendu la récolte difficile.

La production de graines de trèfle rouge à une coupe, principalement de la lignée Altaswede qui se cultive presque entièrement dans l'Ouest canadien, a été estimée à 6.6 millions de livres, 88 pour cent de la récolte de 1958, mais plus du double de la moyenne de 10 ans. Le doublement de la récolte en Saskatchewan a été annulé par le diminution survenue en Alberta. A cause du mauvais temps, une faible partie de la récolte n'a pas été engrangée.

La production estimative de graine de trèfle d'Alsike s'est chiffrée par 5.3 millions de livres ou seulement 43 pour cent du sommet de 1958. Les mauvaises conditions de croissance coïncidant avec une neige précoce et l'humidité prolongée au temps de la moisson explique cette diminution.

La production de graines de trèfle d'odeur a été estimée à 8.7 millions de livres ou la plus petite récolte en 16 ans.

La récolte totale de graine de mil (fléole), y compris la semence généalogique Climax, est estimée à 18.8 millions de livres, la plus grosse récolte depuis 1955. Elle est supérieure d'environ 40 pour cent à celle de 1958 et de 32 pour cent à la moyenne décennale.

L'expansion de la production du Climax dans les Prairies a beaucoup contribué à cette augmentation considérable. Environ 16,000 acres de Climax ont été inspectées en vue de l'enregistrement et de la certification; plus des trois quarts de cette superficie se trouvaient dans les provinces des Prairies.

La production de graines de brome a été estimée à 7.6 millions de livres, supérieure de 11 pour cent à celle de 1958 et la plus forte depuis 1955.

On s'attend que la production de graines de fétuque rouge traçante atteigne un total de 13.5 millions de livres ou 87 pour cent du sommet atteint en 1958.

La production de graines d'agropyre à crête, estimée à 2.2 millions de livres, représente la plus forte récolte depuis 1944 et environ 60 pour cent de plus que la production de 1958.

On rapporte une production record de graines de fétuque des prés, de l'ordre de 2.6 millions de livres, prévoit-on; le triple de la récolte de 1958 et bien au-dessus de la moyenne de 10 ans.

La production de graines de pâturin commun du Kentucky a été plus forte au Manitoba qu'en 1958, alors qu'elle fut à peu près nulle, mais le volume en est légèrement inférieur à la moyenne décennale. La production de graines de pâturin du Kentucky Merion soumise à l'inspection a été inférieure à celle de l'année précédente, particulièrement en Alberta et en Colombie-Britannique.

* * *

Le premier "forum" agricole national sera tenu à l'hôtel Royal Alexandra, à Winnipeg, les 17 et 18 mars, sous le patronage de la Chambre de Commerce de Winnipeg et spécialement de sa section agricole. Le thème général des discussions sera "Le rôle des fermiers dans les affaires canadiennes".

Chaque matin, trois orateurs distingués parleront de problèmes agricoles. L'après-midi ils prendront part aux discussions. On assure que tous les assistants pourront prendre part active aux discussions, qu'il ne s'agit pas d'adopter des résolutions mais de se renseigner, et qu'aucun frais d'enregistrement ne sera requis.

On connait déjà les noms de quatre des orateurs invités: l'hon. Douglas Harkness, ministre fédéral de l'Agriculture, Son Exc. M. D. J. Van Balluseck, ambassadeur de la Hollande au Canada, Dr H. H. Hannam, président de la Fédération Canadienne d'Agriculture, et M. W. Dodge, vice-président de l'exécutif au Congrès Canadien du Travail. L'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture au Manitoba prendra part au moins à l'une des discussions d'après-midi.

* * *

Du 8 février au 1er avril on tiendra dans 8 centres du Manitoba des cours (de 5 jours) de soudure. Ces cours seront donnés à Letellier du 15 au 19 février: et à Notre-Dame-de-Lourdes du 14 au 18 mars.

* * *

MM. Kazuto Shirota, Y. Tatsuno et T. Ishikawa, trois Japonais qui ont passé les dix derniers mois sur des fermes du Manitoba, visiteront prochainement les laiteries des districts ruraux de St-Pierre et de Steinbach et les divers départements de la faculté d'Agriculture de l'Université du Manitoba. Cette semaine, ces étudiants japonais en matières laitières suivent le cours donné à l'école d'agriculture de Brandon.

Nos Mots Croisés

— No 119 —

HORIZONTALEMENT

1—De faibles dimensions. — Mettre en ordre.
2—Se jeter impétueusement. — Note. — Favorise.
3—Brut. — Partie éloignée d'une chose. — Tête.
4—Cela. — Incertitudes. — Ville de Chaldée.
5—Elève. — Année.
6—Peu fréquenté. — Entre le doré et le châtain clair.
7—Qui a rapport à l'anus. — Ce que rapporte un capital.
8—Article. — Table pour les sacrifices.
9—Sourri. — Exagérées. — Conj.
10—Se rendra. — Saintes. — Temps.
11—Magistrat indigène. — Dans le corps. — Descendu.
12—Progrès. — Donner sa voix dans une élection.

VERTICALEMENT

1—Femme qui a le pouvoir d'agir pour une autre.
2—Rivière de France. — Dans. — Te rendras.
3—Tesson. — Boutique de boucher. — Planche de bois.
4—Terminaison. — Coléoptères d'Europe. — De la gamme.
5—Grand marché. — Carte.
6—Très roux. — Voix dans un choeur.
7—Sorte de greffe. — Amas de paille.
8—Petit cube. — Sots.
9—Prép. latine. — Peuples anciens. — Fille d'Inachos.
10—Partie de la charrue. — Fête. — Levant.
11—Instrument pour serrer. — Jumelles. — Anneau de cordage.
12—Qui sert au moyen de multiplier les végétaux.

SOLUTION DU PROBLEME No 118

■ **Horizontalement:** 1. Encourageras; 2. Duel — Israël; 3. El — Ile — Uccle; 4. Vantail; 5. Inné — Soudure; 6. Eue — Esau; 7. Nectaire; 8. Stars — Stop; 9. Assassiner; 10. Ter — Etier — Ru; 11. El — IR — Erse; 12. Suif — Sentier.

■ **Verticalement:** 1. Edenien — Oés; 2. Nul — Nues — Elu; 3. Ce — Nectar; 4. Olive — Tas — If; 5. La — Parse; 6. Riens — Isatis; 7. As — Tour — Sire; 8. Gruau — Esse; 9. Eacide — Tiret; 10. Reclusion — Ri; 11. All — Ra — Perse; 12. Eteuf — Ruer.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les journalistes de Montréal sont furieux contre le président Clarence Campbell, l'arbitre-en-chef Carl Voss, certains arbitres et la direction de la Ligue nationale qu'on accuse de vouloir tuer la poule aux oeufs d'or, en l'occurence les Canadiens de Montréal. Comment s'y prendrait-on pour neutraliser les Canadiens? Simplement en ne mettant pas en force les règlements concernant la mise en échec et le port des bâtons. Tous ceux qui ont vu jouer le Tricolore savent que les joueurs de Toe Blake sont capables de se défendre. Même Béliveau qui est un joueur peu enclin à la rudesse sait remettre les coups qu'on lui porte avec beaucoup d'autorité. On remarquera aussi que ses adversaires l'attaquent très rarement avec leurs poings. Le Gros Bill est surtout la victime de coups de hockey et de coups de patin, qui peuvent devenir si facilement "accidentels". Mais il semble que les joueurs des autres clubs n'hésiteraient pas à employer contre le Tricolore des tas de coups défendus que les arbitres ne voient pas, ou qu'ils laissent simplement passer pour mettre un peu de relief dans la partie. C'est ici que les journalistes de la métropole entrent en guerre.

C'est trop!

On imagine facilement les cris de rage que ferait entendre Jack Adams si, d'un coup de bâton ou d'un coup de patin, on le privait en même temps des services de Howe, Pronovost et d'un autre de ses joueurs étoile. Le président Campbell serait en très mauvaise posture lors de la réunion des dirigeants de la Ligue, et il devrait suivre alors à la lettre les directives de ces messieurs qui dirigent véritablement la Ligue. Car M. Campbell, tout gentilhomme qu'il soit, ne dirige pas la Ligue. On lui donne certainement juridiction dans les petites affaires, mais dans les choses sérieuses il doit s'en remettre, c'est normal, à ses employeurs qui, par hasard sont aussi les propriétaires des clubs Detroit, Chicago et Toronto. Les Canadiens sont en minorité à ce conseil et ils ne sont pas représentés au bureau des Gouverneurs. C'est fort étonnant, car cette équipe est celle qui attire le plus de spectateurs aux joutes disputées à l'étranger. C'est grâce aux Canadiens et à leur jeu ouvert que les estrades sont pleines à Chicago, Detroit et New-York, sans parler de Boston, et si on empêche les Habitants de jouer leur jeu par tous les moyens, on reviendra à la période terne des victoires des Red Wings et des Leafs, alors qu'on a déjà vu 871 personnes assister à une joute régulière de la Nationale. Il faut que les règlements soient suivis, autrement pourquoi en avoir?

Il gagne

Le jeune boxeur, Robert Cléroux, de Montréal, s'est battu une autre fois au Garden de New-York et il a remporté une très belle victoire sur Willie Besmanoff. Ce dernier n'est pas un champion du monde, mais il a rencontré les meilleurs hommes de sa classe et on le croyait capable de vaincre un jeune comme Cléroux. Cette victoire de notre compatriote lui permettra peut-être de redonner de la vie à la boxe qui est en léthargie complète à Montréal, depuis le dernier fiasco Moore-Durelle. Nous avons déjà vu Cléroux se battre à Montréal. Il ne faisait pas face à une opposition bien terrible mais il a su quand même impressionner par la force de ses coups et sa rapidité. Contre Besmanoff, il a dû faire dix rondes, probablement pour la première fois de sa carrière, et il s'est mérité la victoire décisivement, remportant toutes les rondes à partir de la septième. C'est un atout en sa faveur. Reste maintenant à savoir combien il faudra de temps à la pègre pour mettre les mains sur Cléroux et lui dicter ce qu'il doit faire. Chez les poids lourds, les magnats américains vont être très prudents avec les étrangers. La victoire de Johanson et les exigences de ce dernier se classent parmi les choses que ces exploiteurs n'ont jamais vues avant.

Une leçon

Johanson donne aux autres pugilistes une très belle leçon. Il a d'abord protesté quand on a voulu lui imposer un gérant américain, et il a obtenu gain de cause. Il a aussi protesté quand on a tenté de le rouler au sujet de sa bourse, et il a obtenu gain de cause. Ingemar perdra peut-être son titre contre Patterson, mais il aura su conserver à la fois sa tête et ses sous. Cet exemple devrait suffire à amener les autres pugilistes à faire de même. On parle de plus en plus de bannir la boxe dans certains états américains: ce que les enquêtes viennent de nous apprendre devrait inciter les législateurs à pousser plus loin encore leurs recherches. Il faut à tout prix chasser du sport des gens qui ne vivent qu'en exploitant d'autres hommes. Cela répugne aussi que l'on donne le nom de sport à cette chose infecte qui nous parait à peine croyable tant elle est sordide, et tant les principaux participants nous paraissent des lâches et des hommes méprisables. Il ne valait vraiment pas la peine de prêcher le christianisme pendant 20 siècles si notre société en arrive à sanctionner de pareilles injustices, et à approuver, tacitement ou autrement, des escroqueries de cette envergure.

Rapport fidèle!

Un député — Je viens de lire mon discours dans les journaux.

Un ami — Et vous en êtes content?

Le député — Je vous crois. Je voudrais pouvoir parler aussi bien.





Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 17

— Qu'importe! Je n'avais plus qu'un désir, vivre loin de tout et de tous ceux qui m'avaient connue . . . Seul, Me Lureau reçut mes confidences. Naturellement, il me conseilla de rompre, de faire un éclat, mais bien vite il comprit qu'il était inutile d'insister. Alors, prenant son parti de mon entêtement, il s'inclina et ne songea plus qu'à m'aider dans mon désir de retraite . . . Malheureusement, des indiscrétions avaient été commises par . . . par celui qui m'avait ruinée et abandonnée. Je ne pus qu'à demi éviter le scandale qui devait désespérer ses parents, en continuant à me taire, à ne pas me plaindre. Mais les railleries, l'incompréhension, presque le blâme, commencèrent d'entourer ma résignation. C'est alors que l'excellent notaire, me prenant en pitié, et pour me soustraire au monde méchant, me fit entrer chez vous comme secrétaire . . .

Encore stupéfait, effaré par l'étrange confession, Michel ne put retenir un cri.

— Mais il n'avait pas le droit! Mais en s'associant à l'espèce de suicide moral auquel vous étiez résolue, il a commis une mauvaise action!

— Non, dit-elle, en secouant ses boucles, car, avec lui ou sans lui, j'aurais mis mon projet à exécution.

— Mais c'est une monstruosité! On ne reste pas liée avec un malfaiteur . . . Car cet homme n'est pas autre chose! Vous condamner à porter son nom est une imprudence folle. Voyons, Jacquemine, rendez-vous compte des risques que vous courez. Ne peut-il rouler plus bas encore? Vous, la femme d'un tel individu?

— J'ai juré de ne jamais rompre le lien qui m'attache à lui, dit-elle douloureuse et grave. Je ne suis pas de celles qui rompent un serment!

— Mais un tel serment n'est pas valable . . . Il est si simple de vous en faire relever.

— Non, Michel, c'est impossible! Rien au monde ne peut m'en délier.

— Mais enfin, pourquoi cela? Pourquoi?

— Parce que, dit-elle ardente, celle à qui je l'ai fait est morte!

Et comme il la regardait, égaré, elle expliqua, triste:

— Pour vous convaincre, je vais vous révéler ce que je n'ai voulu confier à nul au monde. Michel, voici la dernière lettre écrite par ma mère. Vous serez le premier à la lire.

Avec quelques difficultés, il en prit connaissance:

"Ma bien-aimée petite fille, puisque le sort m'arrache à toi si cruellement avant que j'ai pu assurer ton avenir, le préserver de toute embûche, j'ai songé qu'il me restait un dernier devoir à remplir après t'avoir confiée à l'honnête homme qui sera ton tuteur, à la tendre amie que fut ta marraine. Je pense aux années qui viendront et qui feront de toi une femme. Je voudrais, ma fille chérie, que cette femme que je ne connaîtrai pas, hélas! soit heureuse, mais je voudrais surtout, du bonheur qui a été le mien, qui est celui de toute créature de devoir et de tendresse! Je veux que tu te maries, ma petite Jacquemine. Tu dois me donner cette suprême consolation d'accomplir le voeu que je forme au seuil de la mort. Je veux que tu sois une femme heureuse, une mère comblée, comme je le fus. Mais je tremble à la pensée que tu puisses lier ton destin à un être qui n'en soit pas digne absolument, complètement, car, et c'est ici que j'ai la chose la plus grave à te dire, mon enfant, quel que fût cet homme, quelle que puisse être son indignité, je ne te reconnaîtrais jamais le droit de séparer vos destinées."

Michel s'interrompit, car il comprenait soudain que cette phrase contenait l'arrêt de son destin.

— Mais, s'écria-t-il, votre mère ne pouvait pas prévoir, elle ne pouvait pas soupçonner . . .

— Lisez, dit seulement la jeune fille d'une voix brisée.

"D'autres te diront, ma petite fille, que certaines situations autorisent la femme à reprendre tout ou partie de son indépendance, que certaines unions peuvent être brisées, annulées, sans crime. N'oublie pas que, si tu les écoutes, tu iras contre la suprême volonté d'une morte qui est ta mère! J'ai eu un frère, Jacquemine. Il a abandonné sa malheureuse femme et son enfant. Mais je suis certaine que, si celle-ci n'avait pas à son tour consacré leur désunion en demandant la séparation légale, le malheureux ne serait jamais tombé aussi bas qu'il a roulé. L'idée de son nom, partagé par une innocente, l'aurait peut-être retenu, guidé, relevé. Ma fille souviens-toi que je fais retomber le poids de la déchéance de ce frère si léger sur la conscience de celle qui, ayant accepté d'être sa compagne pour le meilleur et pour le pire, a déserté son poste au lieu de tendre tous ses efforts à régénérer celui dont la loi et l'Eglise avaient fait son époux, l'a abandonné à son sort honteux, à sa dégradation! Jacquemine, lorsqu'on accepte de partager le nom d'un homme on accepte, en même temps, un devoir vis-à-vis de cet homme, de ce nom. Ce devoir veut que tout soit tenté pour sauver l'un et l'autre s'ils sont menacés.

"C'est pourquoi, ma petite fille chérie, je te dis: réfléchis, ne t'engage pas à la légère à un homme qui ne t'inspirerait pas toute confiance. N'accepte pas un nom que tu ne te sentirais pas le courage de défendre, de protéger, de garder. Car, lorsque tu l'auras pris, jamais je ne te reconnaîtrai le droit de t'en défaire."

— Mais, reprit encore Michel, votre maman ne pouvait pas prévoir . . .

— Ma mère avait tout prévu, Michel! Voyez plus loin!

"J'ai fait un rêve pour toi, ma chérie. Après avoir tendrement aimé Suzanne Raveau, et avoir trouvé en elle la fidélité de l'amitié, la droiture du coeur et de l'esprit, je pense que son fils, ce petit Antoine, élevé par elle dans le culte des même vertus qu'elle pratiqua si bien toute sa jeunesse, serait peut-être un mari digne de ma Jacquemine? Lorsque tu seras en âge de lire cette lettre, si ton coeur n'a pas encore parlé pour un autre, accepte de le connaître, de l'étudier, de chercher à savoir si tu pourrais l'aimer. C'est tout ce que je te demande. Je veux te laisser la liberté entière de ton choix, mon enfant chérie, car je veux que ce choix soit sans appel. Songes-y bien avant d'épouser Antoine, ou tout autre! Réfléchis, et lorsque tu seras prête à donner ta parole, viens, sur ma tombe prendre l'engagement formel que j'exige de toi: celui de ne jamais rompre de toi-même l'union que tu me demanderas de bénir."

Hésitant encore, il releva les yeux vers le petit visage douloureux mais résolu de la jeune fille. Avec une douceur infinie, comme si elle redoutait de lui faire mal, elle dit:

— Michel, cet engagement, je l'ai pris. Ce serment, je suis allée le faire sur la tombe de maman quand je fus décidée à épouser Antoine Raveau. Maintenant, est-ce bien vous qui pouvez me blâmer de considérer ce serment comme inviolable?

Il allait protester encore, crier l'indignation de son coeur saignant; mais, sur le pur visage levé vers lui, il lut un tel respect soumis pour celle qui avait eu la cruauté d'exiger un tel serment par delà la tombe, que, par un effort surhumain, il arrêta sur ses lèvres, toute parole de révolte qui aurait pu blesser cet amour filial, profaner ce culte.

Et, dans son regard, il lut en même temps la condamnation de leur bonheur et de tout espoir.

— Jacquemine, dit-il seulement avec une douleur infinie, vous me blessez bien cruellement, chère petite fille!

Doucement, avec des larmes, elle secoua la tête.

— J'ai juré, Michel!

Il courba davantage la tête, sachant ce que ces mots contenaient d'inexorable prononcés par un être de la qualité morale de Jacquemine.

Elle comprit sa soumission, et avec une grande douceur:

— Ah! Michel, murmura-t-elle, vous ne m'avez pas déçue! Vous seul, à qui j'ai révélé le véritable motif qui me fait garder ce nom détesté, vous qui en êtes pourtant l'unique et douloureuse victime avec moi, m'avez épargné les sarcasmes et les railleries que tous les autres ne m'auraient pas ménagés, certes! Michel, je vous remercie de tout mon coeur d'avoir compris que ma résolution était inébranlable et mon serment sacré!

Un long moment, il resta silencieux, les traits crispés, les yeux clos, sur des larmes peut-être, mais soudain il réagit.

— Mais tout cela ne m'explique pas pourquoi je vous retrouve ici aujourd'hui . . . ici où vous êtes venue le rejoindre?

Doucement, elle secoua la tête:

— Michel, me comprendrez-vous encore, lorsque je vous dirai que c'est pour tenter de le sauver?

— Quoi? s'écria-t-il sourdement. Lui?

— Lui, ou tout au moins son honneur, celui du nom d'une admirable femme qui fut l'amie de ma mère . . . du nom que je porte moi-même à présent, et dont maman m'a commandé de rester, envers et contre tous, la fidèle gardienne. Le malheureux est au bord d'une suprême folie; j'en ai été avertie par une lettre que m'a fait parvenir Me Lureau, chez les religieuses où j'avais été chercher asile à Paris en fuyant Kersac.

— Oh! s'exclama Vincent, il la connaissait, le traître! Et je l'ai supplié, en vain, de me la faire connaître!

Elle sourit tristement:

— Il ne faut pas lui en vouloir. Il ne faisait qu'exécuter la consigne que je lui avais donnée. Je ne voulais pas que vous puissiez venir me relancer, Michel!

— Vous aviez donc peur de moi, méchante?

— C'est de moi, surtout, que j'avais peur, et de ma faiblesse que j'avais mesurée à Kersac lorsque vous m'aviez prise dans vos bras. Ah! Michel, ne m'en veuillez pas!

— Vous en vouloir, mon enfant chérie, quand vous me rendez en même temps le plus malheureux et le plus fortuné des hommes! Mais je bénirai presque votre fuite, puisqu'elle est l'aveu même de votre amour!

— Triste amour, qui commence et finira dans les larmes. Voyez, depuis l'instant où nous avons commencé de nous aimer, tout s'est ligué pour accumuler nos angoisses. N'est-ce, pas une punition du ciel? Ce sentiment, même condamné par moi au sacrifice, n'est-il pas une faute dont je dois subir la pénitence?

— Non, non, dit Michel avec un amer sourire, ne mêlez pas le ciel où il n'a sûrement rien à faire, ma petite bien-aimée. Je crois plutôt que nos tourments sont dus à l'intervention de quelque démon. Mais, pour en être certain, il faudrait que je puisse voir l'écriture du billet qui vous signalait la situation désespérée de celui dont vous portez le nom?

— Le voici, dit Jacquemine sans hésiter.

— C'est bien ce que je pensais, fit Michel en le parcourant des yeux. Celle qui vous a écrit: "Antoine Raveau est à Monte-Carlo, où toutes ressources épuisées, il se prépare à commettre une dernière folie qui déchainera le désespoir et la honte de ses parents", savait fort bien que c'était le meilleur moyen pour vous attirer ici, où elle avait bien soin de me signaler votre présence en même temps. Voyez, c'est la même écriture, et, bien que contrefaite, je la reconnais. On voulait bien me convaincre que vous teniez à ce mari indigne.

— Oh! Mon Dieu! . . . et vous auriez pu repartir sans vous montrer . . . et j'aurais toujours ignoré tout cela . . . et vous auriez cru . . . Mais Michel! Michel . . . c'est horrible, abominable!

(à suivre)



Vive les omelettes

Voici d'abord la bonne omelette au lard salé ou au bacon. Il est toujours prudent de faire dessaler le lard. Diviser en tranches de un quart de pouce au moins. Couvrir d'eau froide et faire jeter un bouillon. Egoutter. Si on utilise du bacon, on n'a qu'à l'acheter tranché à l'épaisseur désirée.

Faire dorer lard ou bacon; enlever un peu de gras si on le désire. Battre les oeufs légèrement et les verser d'un seul coup au milieu de la poêle sur laquelle ils s'étalent d'eux-mêmes. Remuer les oeufs avec le dos d'une fourchette, tournant en rond des bords vers le centre sans hâte ni précipitation. Après quelques secondes de cuisson, agiter doucement la poêle à plat en un mouvement de va-et-vient qui empêche les oeufs de s'attacher. Aussitôt que les oeufs sont raffermis, mais encore bien moelleux il ne faut plus remuer. Laisser ainsi sur le feu 4 ou 5 secondes, puis glisser délicatement sur le plat.

Et maintenant, l'omelette fourrée aux petits pois. Cuire l'omelette dans du beurre bien chaud. Au moment de servir, ajouter les pois chauds et replier l'omelette. Glisser sur un plat et verser autour une tasse de sauce aux tomates épaisse.

Pour les fervents de l'omelette sucrée remplacer les pois par de la gelée défaite à la fourchette.

Principales créations pour 1960

MONTREAL — Des manteaux magnifiques, des costumes aux formes bien nouvelles et toute une gamme de façons de mettre en valeur les épaules et les hanches, tels sont les points saillants de l'exposition du printemps et de l'été 1960 qu'a présentée l'Association des Couturiers Canadiens de concert avec la Canadian Fabrics Foundation (la Fondation des Textiles Canadiens) et le Primary Textiles Institute, lors d'un déjeuner offert à la presse et au monde de la mode, au Salon Versailles de l'hôtel Windsor, à Montréal. Dans un défilé de modes mettant nettement en vedette les tissus canadiens, les modèles ont exhibé les principales créations de douze couturiers.

En voici les thèmes prédominants:

Les manteaux magnifiques . . . se font remarquer par leur ampleur réglée et leur ligne plane, leurs manches profondes et larges, leur encolure sans collet. Plusieurs sont réversibles et la plupart sont harmonisés à des costumes et robes pour créer une agréable impression d'ensemble.

Les costumes les plus captivants comportent un corsage plus long et des effets de jaquette allongée. Les couturiers, en certains cas, réduisent les jaquettes à la longueur des doigts ou, plus joliment encore, les ajustent de façon à dessiner des courbes légères et de longs péplums. Les jupes de costumes sont de formes simples, avec l'accent sur les plissés, les plis étalés et les amples bouillons.

Les épaules sont l'objet d'une attention soignée dans la disposition et la pose des nouvelles manches et dans plusieurs empiècements peu communs. Les empiècements bouillonnés du corsage s'insèrent souvent dans des manches aux lignes douces, larges au sommet et portant des plis profonds qui s'ouvrent en chasubles du côté extérieur de l'épaule. L'encolure large, ouverte et incurvée, sans collet, contribue à accentuer l'impression de largeur à la partie supérieure.

Le corsage plus long, élément que les couturiers canadiens ont appliqué à leurs collections de l'an dernier, devient cette année un fait établi bien que l'allongement de la ligne soit obtenu de façon si subtile qu'on ne le remarque pas. Les jupes qui prennent bas, la taille légèrement descendue et les hanches profondément incurvées sont choses courantes; les ceintures, les ceinturons et les blousés généreux abaissent encore la taille.

Toutes les collections sont merveilleuses de couleurs et les couturiers s'enthousiasment vivement des motifs . . . lainages et fibres mélangées de fabrication canadienne dans les tweeds et les tartans pour le jour . . . cotonnades attrayantes et tissus soyeux à motifs floraux pour le soir.

Chez le médecin

Le médecin: — A la bonne heure, votre estomac est complètement mieux.

Le client: — Très juste, docteur, mais maintenant, c'est mon coeur qui ne va plus depuis que j'ai reçu votre compte . . .

A qui la faute?

On ne peut ouvrir un journal ou une revue sans trouver un article qui traite de la délinquance juvénile. Sans aller jusqu'à la criminalité, un bon nombre d'adolescents donnent du souci à leurs parents. Les professeurs se plaignent du peu d'attention de leurs élèves. Bref, il existe sûrement un malaise de la jeunesse.

Les optimistes répètent qu'à toutes les époques, les adultes ont tonné contre les adolescents. En dépit de leurs excuses, il est indiscutable que le mal a empiré à notre époque. D'où cela provient-il? On parle de l'après-guerre, du rythme de la vie actuellement, du trop grand matérialisme de la société. Ces causes contribuent au malaise actuel, sans doute, mais, si l'on va au fond des choses, on trouve une autre cause, la plus sérieuse: la démission des parents.

Les parents ont peur de leurs enfants, ils n'osent les contrarier. Ils craignent d'être appelés vieux-jeu, ils n'osent naviguer à contre-courant, ils veulent suivre la mode, faire comme les autres, rivaliser avec le voisin.

Quand leurs enfants arrivent à l'adolescence, les parents poussent les hauts cris devant leur comportement. Ils accusent la société, le système d'éducation, et tout. Ils oublient que l'éducation commence dès le berceau et que le petit homme ou la bambine de six ans possèdent déjà l'embryon de la personnalité qu'ils garderont toute leur vie, qu'ils ont déjà une sorte d'échelle des valeurs, empirique, je veux bien, mais assez bien affirmée.

L'enfant à qui on ne refuse jamais un bonbon ou quelques sous pour s'en acheter, celui qu'on ne réussit pas à mettre au lit à une heure convenable, à qui l'on permet de regarder tout ce qu'il veut à la télévision, ne fera jamais un adolescent studieux et discipliné. La fillette à qui l'on a inculqué un goût immodéré de la parure, ne songera, devenue grande, qu'à son corps, sa beauté, son maquillage, et aux moyens d'attirer les garçons.

Parents qui ne voulez pas que vos enfants deviennent des adolescents révoltés ou sans discipline, apprenez à vous faire obéir dès les premières années. Sachez donner l'exemple de la discipline et du sacrifice.

MAMIE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous avez sans doute remarqué que bien des mamans se font une fausse conception du bien-être de leurs enfants qui ne sont pas encore d'âge scolaire. Dans leur crainte exagérée que leurs chérubins prennent du mal, elles les gardent bien au chaud dans la maison, tout l'hiver.

Si vous désirez, chères mamans, que vos petits conservent leurs belles joues rouges jusqu'aux jours plus doux et soient assez forts pour résister aux germes de maladies variées qui pullulent dans l'air au début du printemps, habillez-les bien chaudement et, à moins d'un froid exceptionnel, sortez-les un peu tous les après-midi. Ils profiteront de l'air pur et des rayons du soleil si favorables à la santé.

✦ ✲ ✦

Il est toujours imprudent de grimper sur un échafaudage de fortune constituée par des caisses, des chaises et autres objets pour atteindre un point élevé, étagère ou rayon de placard, par exemple. Un petit escabeau ou un tabouret solide rend le même service, mais avec plus de sécurité.

— Je ne saisis pas bien; vous me dites que vous n'avez pas changé de métier.

Pourtant je vous ai connu laitier, puis marchand de vin et maintenant je vous retrouve employé de la compagnie du gaz.

— Mais c'est très simple, au contraire, je continue à mettre de l'eau. Maintenant, c'est dans le compteur.

✦ ✲ ✦

Si votre invité ne semble pas jouir de son séjour chez vous et ne sait pas remercier gentiment à son départ, le mieux que vous ayez à faire est de distancer les invitations ou de les supprimer complètement.

✦ ✲ ✦

Saviez-vous que, d'après les statistiques, plus de 50 pour cent des enfants du monde entier ne reçoivent aucune éducation.

✦ ✲ ✦

Quand l'oeil n'exprime rien, c'est que l'âme individuelle est endormie, appesantie. Ces yeux morts n'iront jamais éveiller chez les autres les sympathies vives et profondes, ils n'entraîneront ni les coeurs ni les intelligences, ils n'ont aucun pouvoir.

(Madame Swetchine)

✦ ✲ ✦

L'avion volait depuis une demi-heure à toute vitesse quand le pilote se mit à rire comme un petit fou.

— Eh bien! qu'est-ce que vous avez, dit un passager, il y a quelque chose de drôle?

Oh! non! répondit le pilote, quelle tête ils vont faire quand ils s'apercevront que je me suis échappé de l'asile.

✦ ✲ ✦

Pour protéger de la rouille le couvercle d'une salière, on en couvre l'intérieur de paraffine, puis, avant que celle-ci soit complètement solidifiée, on libère chacun des trous du couvercle avec un cure-dent.

✦ ✲ ✦

Le sourire est Bon dans les yeux d'une mère. Il est Beau sur les lèvres d'un enfant. Il est Grand dans les traits d'un père.

✦ ✲ ✦

Le sel d'Epsom empêche les tissus délicats de se décolorer au lavage. Il suffit simplement d'ajouter une cuillerée à thé de sel à chaque gallon d'eau.

✦ ✲ ✦

Un mendiant se promène tenant un chien en laisse et murmurant d'une voix dolente:

— Ayez pitié d'un pauvre aveugle, s'il vous plaît!

Les sous pleuvent, quand un passant, plein de méfiance, lui dit sévèrement:

— Vous avez l'air d'y voir clair!

— Oh! monsieur, répond le mendiant, ce n'est pas moi qui suis aveugle, c'est mon chien.

✦ ✲ ✦

Savez-vous que vous devez mettre très peu de sel dans une marinade? Il risque de durcir la viande; par contre, vous pouvez poivrer à volonté.

M. M.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

La maman insouciante et la maman prévoyante

par le Dr Adrien Plouffe

La première maman est une brave femme, excellente ménagère qui tient sa maison dans un état de propreté parfaite.

Son mari et ses enfants n'ont qu'à se louer de l'avoir au foyer. Elle n'a qu'un défaut: elle néglige la santé des siens. Un des enfants n'a pas le poids normal et il devrait aller voir le médecin. Sa grande fille a besoin d'une paire de lunettes depuis deux ans. L'aîné a de grosses amygdales et le spécialiste aurait dû l'opérer il y a quatre ans. Un autre enfant devrait aller chez le dentiste. La maman est atteinte de négligeomanie. Elle a toujours mis l'avis du médecin dans le tiroir aux oubliettes. Elle a toujours remis au lendemain la visite au médecin ou au dentiste.

La deuxième maman a les mêmes qualités que la première, mais dès qu'elle s'aperçoit que son enfant ne va pas bien, elle court chez son médecin de famille. Et elle suit ses conseils.

Ses six enfants vont régulièrement chez le dentiste. Il y en a deux qui portent des lunettes. Un autre a eu les amygdales et les végétations adénoïdes enlevées. Dès qu'un enfant tousse, vivement il est conduit chez le médecin, dès la moindre alerte qui menace la santé de ses enfants, la maman s'empresse d'y remédier.

A laquelle de ces deux mamans canadiennes, mesdames, voudriez-vous ressembler, à la première ou à la seconde.

J'ai confiance en la droiture de votre jugement et j'entends votre réponse unanime. Mais alors pourquoi toutes les mamans n'agissent-elles pas comme la seconde maman?

La santé des enfants est un capital précieux pour la famille. Vous le savez. C'est une source de bien-être. Pourquoi toutes les mamans canadiennes sans exception n'écoutent-elles pas la voie de la raison et du bon sens?

Les gardiens officiels de la santé publique comptent sur la collaboration de toutes les mamans canadiennes.

L'heure de la négligence, de l'insouciance et de l'ignorance, est passée. C'est l'heure de la coopération intelligente de toutes les mamans avec les serviteurs de la santé publique. Que toutes les mamans fassent leur devoir.

Adrien PLOUFFE.



Q. — C'est toujours avec intérêt et plaisir que je lis votre courrier. J'ai un problème sur lequel j'aimerais votre avis impartial. Présentement, je suis en douzième année dans un pensionnat. J'aimerais poursuivre mes études et obtenir un diplôme universitaire. Une amie suit des cours au Collège St-Joseph de St-Boniface et se dit heureuse et satisfaite. Je rêve de l'y suivre. Or, on me décourage, me disant que j'en sais assez, puisque je me destine au mariage. Mes parents me laissent libre. Que dois-je faire? Merci, chère Louise.

STELLA.

R. — Que vous vous destiniez à la vie religieuse, au mariage ou au célibat, n'en déplaise à ceux ou celles qui vous conseillent, vous n'en saurez jamais assez. Je vous conseille de profiter de la magnifique occasion qui vous est offerte et de continuer vos études. Vous n'êtes pas certaine de vous marier, d'ailleurs, et si vous désirez vous faire une autre carrière, vous apprendrez qu'on exige de plus en plus le diplôme universitaire. Si vous vous mariez, la culture supérieure que vous atteindrez par des études avancées vous permettra d'être une épouse qui saura comprendre les intérêts de son mari, de l'aider de vos conseils au besoin et de bien éduquer les enfants que vous aurez. Le temps est passé et depuis longtemps, où il suffisait à une jeune fille de savoir lire, écrire et être bonne ménagère pour faire une bonne femme. Continuez donc vos études, ma jeune amie et merci de vos bonnes remarques.

• • •

Q. — Je me propose de faire un voyage dans la province de Québec à l'été et je désire faire une croisière au Saguenay. Pourriez-vous me dire où je pourrais obtenir des renseignements précis sur la durée et le coût d'un tel voyage? Vos renseignements sur d'autres sujets me sont souvent utiles.

VOYAGEUSE.

R. — Si vous lisez bien toutes les pages du journal, vous y verrez des annonces d'agences de voyage. En les consultant, soit par écrit ou en personne, vous obtiendrez tous les renseignements voulus. Je vous remercie de votre appréciation.

• • •

Q. — Nous terminerons, mon amie et moi, notre cours d'école supérieure, onzième année. Nous aimerions ensuite prendre le cours de technicienne en rayons-X. Pourriez-vous nous dire, où nous pourrions obtenir les renseignements nécessaires? Merci.

DEUX CAMPAGNARDES.

R. — Je vous félicite de votre belle initiative et aussi de vouloir vous renseigner au plus tôt. Ecrivez ou présentez-vous en personne à la directrice du grand hôpital de la ville la plus rapprochée de chez vous. Si on n'y donne pas le cours, cette personne saura vous dire où vous adresser. Sans en être certaine, je crois qu'on exige le certificat de douzième année.

• • •

Q. — Depuis quelque temps je me ronge les ongles et je n'aime pas cela, car je voudrais les faire allonger. Croyez-vous que cela puisse dépendre de mon alimentation? Donnez-moi un conseil, je vous prie.

LOUISE AUSSI.

R. — Puisque cette habitude ne date que depuis peu de temps, je pense que c'est tout simplement de la nervosité. La principale condition pour vous guérir est de le vouloir fortement. Ensuite, vous userez de petits trucs, comme de garder des gants aussi souvent que c'est possible, de mettre sur le bout de vos doigts une couche épaisse de vernis incolore, de vous habituer au calme en restant de longs moments les mains croisées, de prier votre mère de vous frapper légèrement les doigts quand vous cédez à votre mauvaise habitude. Ou encore, essayez de vous ronger les ongles en vous regardant faire dans un miroir. Cela suffit parfois à la guérison. Cette image vilaine vous poursuivra et vous fera arrêter subitement. Je ne crois pas que dans votre cas une alimentation fautive soit la cause de cette mauvaise habitude.

• • •

Q. — Mon fils épousera au printemps une jeune fille que nous aimons beaucoup, mon mari et moi. Elle vient assez souvent chez nous et admire un tableau qui orne le mur au-dessus de notre cheminée. Cette peinture nous fut offerte en cadeau de noces et nous l'avons toujours gardée précieusement, malgré qu'elle soit un peu trop grande pour le salon que nous avons maintenant. Croyez-vous que nous pourrions l'offrir au jeune couple? Merci. — MAMAN.

R. — Puisque la fiancée de votre fils vient souvent chez vous et qu'elle a admiré cette peinture, demandez-lui si elle aimerait l'avoir dans son foyer en ajoutant que vous feriez rafraîchir le cadre et le tableau. Dites-lui qu'il vous ferait plaisir de lui donner la peinture, mais qu'elle ne doit pas se croire obligée de l'accepter, si elle ne croit pas que le tableau conviendrait dans le logis que le jeune couple occupera. On trouve souvent certaines choses très belles chez les autres, tout en ne désirant pas les avoir chez soi.

LOUISE.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9482
Grandeurs: 2 à 10
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 44

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé: 3 pièces dans maison tranquille. Près basilique. Signaler: CHapel 7-5493. 44-546-44C.

A LOUER — St-Boniface. Près des rues Taché et Marion. Chambre pour homme. Signalez: CEdar 3-4526. 42-513-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec facilités de cuisine: évier, "rangette", armoires. Près autobus. Pour jeune fille ou dame qui travaille. $30 par mois. Signaler: CHapel 7-3221. 43-529-44C.





PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

ATTENTION! Réalisez $2.50 à $3.00 de l'heure en vendant nécessités pour la maison et la ferme, vitamines renommées, cosmétiques réputés. Pas de saison morte. Produits Familex, Dépt. 607, 1600, Delorimier, Montréal.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec facilités de cuisine. Pour demoiselle. AUTRE chambre pour homme, avec ou sans pension. Garage. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5268. 44-538-46C.

A LOUER — Précieux-Sang. Joli logis: 2 pièces, avec réfrigérateur et facilités de cuisine. AUSSI chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: CHapel 7-6082. 43-530-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 536, rue Aulneau. Logis: 2 pièces et cuisine. 2e étage. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1379. 39-471-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée près hôpital. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4757. 43-533-45C.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. A St-Boniface. Avec stationnement. Signaler: CEdar 3-5840. 44-541-44C.

ON DEMANDE — Logis: 2 pièces chez personne qui prendrait soin de bébé pendant que mère travaille. Signaler: JUstice 9-4207, après 5 heures. 44-543-44C.

DEVANT DEMENAGER EN VILLE voudrais acheter "chanty" ou bungalow: 4 pièces. Paierais comptant. S'adresser à Boite 544, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 44-544-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Appeliez Mme Beaulieu, CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

A VENDRE — Magnétophone (tape recorder) appartenant à M. l'abbé Bélanger. Valeur: $349.50 pour $215. S'adresser à Georges Fontaine, rue Provencher. Tél.: CHapel 7-1425. 42-511-T.F.

A VENDRE — Réfrigérateur "AMC"; 2 ans d'usage. Propre. En bon état. Prix: $125. Signaler: CHapel 7-3116. 44-539-44C.

A VENDRE — 24 bancs d'église (15' de longueur). Sapin Douglas. Couleur naturelle. S'adresser au presbytère, 1026, avenue Manahan, Fort Garry. Signaler, GRover 5-6963. 43-534-46C.

AUTO A VENDRE — Oldsmobile 1955. Super 88, sedan. Deux tons. Air conditionné. Transmission automatique. Hydramatique. "Power sterring" et "Power brakes" (servo-freins). $1,395. Signaler: WHitehall 3-1476, ou SPruce 4-0963. 44-542-44C.

A VENDRE — Chevrolet 1950. 50,000 milles. Equipements: radio, chaufferette, chargeur. Pneus comme neufs. Conduite exclusivement par propriétaire. S'adresser à N. Monchamp, 362, rue Des Meurons. 44-548-46C.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 4 pièces. Près école et église catholique. Paiement mensuel: $75. Chauffage à gaz neuf. Comptant requis: $5,000. Pas d'agents, s'il vous plait. Signalez: CEdar 3-4326. 43-524-44P.

A VENDRE — St-Boniface. Bon édifice: 2 étages. Garage. Logis: 5 pièces. Epicerie, comptoir-restaurant. Bonne affaire. Echangerait contre maison. Signalez: CHapel 7-7388. 42-503-45C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Bertrand. Près hôpital. Maison: 6 pièces. En bon état. $9,500, à termes. Signaler: CHapel 7-6350. 44-550-44C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean Defiagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

A VENDRE — Sur chemin Dawson, à 9 milles de Canada Packers et à 3 milles de route périmètre. 20 lots d'environ 80' x 300'. Egouts et eau disponibles. Ecole élémentaire 2 classes et école supérieure 12 classes. Service d'autobus 2 fois par jour. Bonne terre. Préparerait jardin et planterait arbres, sur demande. S'adresser à A. Grossman, Lorette, Man. 44-540-45C.

A VENDRE — Lorette, Man. 1 maison: 8 pièces fini en stuc. Dimensions: 26' x 36', avec annexe de 6' x 18' à l'avant et autre annexe (garage) 12' x 24 de l'arrière. Lot spacieux: 150' x 290' (1 acre) comprenant pelouse, verger et jardin. Garage détaché de maison: 10' x 22', compris ou non au gré de l'acheteur. 2 systèmes d'eau actionnés à l'électricité: 1 pour l'eau de pluie, l'autre pour celle du puits de 140'. Chauffage: huile. Installé en 1957. Soubassement à la grandeur, avec salle de jeu 10' x 26'. Planchers en chêne dans 2 pièces de 12' x 18' chacune. Toilette intérieure avec champ d'évaporation inodore à l'extérieur. Construite en 1945. On peut visiter les samedis et dimanches. Téléphonez à CEdar 3-4626 ou Lorette 211, ou écrivez à J.-A. Dansereau, Lorette, Man. 44-549-44C.

SYLVESTRE REALTY
455, rue Louis Riel
Téléphone: CEdar 3-5050

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Chauffage automatique: huile. Belle location. $10,700 à termes.
St-Boniface — Boulevard Dollard. Maison: 1½ étage. Chauffage automatique: huile. $15,000 à termes.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Planchers: bois dur. $13,300 à termes.
Windsor Park — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. $13,500 à termes.
43-536-44C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Taxes: $112. Chauffage: huile. $9,000, à termes..
St-Boniface — Près basilique. Maison de rapport. 14 ans. 3 logis. Ameublement pour 2 logis inclus. $23,000, à termes.
Rue Ritchot — Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Taxes: $136. $10,200, à termes.
St-Boniface — Près hôpital. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 40' x 120'. $11,300, à termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
43-531-44C.

A VENDRE

St-Vital — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 45' x 215'. Près église et école. Taxes: $160. Prix: $9,400, à termes.
St-Boniface — Maison: 10 ans, 4 pièces. Cuisine, dinette, salon, 2 chambres à coucher, salle de bain. Soubassement à grandeur: salle de récréation et 1 chambre à coucher. Chauffage: huile, eau chaude. Près école. Prix: $12,500.
St-Boniface — Lot: 60' x 120' avec 2 maisons. Une de 9 pièces, l'autre de 6. Près école. Bon revenu. Taxes: $177. Prix: $12,000.
Ferme laitière — 307 acres ou plus. Contrat de lait: 11,000 livres. Centre canadien-français. Près ville. Bons bâtiments. Vendrait avec équipement. Considérerait propriété de ville en échange.
Ferme — 305 acres, au sud de la ville, sur lot de rivière. Bons bâtiments. 150 acres en guéret d'été. Centre canadien-français.
St-Boniface — Restaurant avec 20 sièges. Logis: 4 pièces. Bail de 5 ans. Chiffre d'affaires: $135 par jour. Très bonne localité. A termes.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
44-545-44C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. $10,600.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. $12,500.
St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.
St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces. $7,900.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces, chauffage: huile. $13,900.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.
St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.
Magasin général — Dans bon village canadien-français, 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.
Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
43-526-44C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près Provencher. Maison de rapport: 8 pièces. Toute louée. Revenu mensuel: $110. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Bungalow: 3 pièces. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Egouts rendus au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. $5,250.
Norwood — Près chemin Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces. Grande cuisine et salon. 3 chambres à coucher. Soubassement: ¾. Comptant requis: $1,200.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Grande cuisine, salon, salle à manger. 3 ou 4 chambres à coucher. Comptant requis: $2,500. Possession immédiate.
St-Vital — Rue Havelock. $14,500. Bungalow en stuc: 5 pièces. 4 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage: huile. Paiements: $84. P.I.T. Hypothèque: 5¼%. Comptant requis substantiel.
Winnipeg — Près Sacré-Coeur. Maison de rapport presque toute meublée. En très bonne condition. Revenu mensuel: $175, plus logis pour propriétaire. 3 plomberies. Entrées privées. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis substantiel.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale
GLobe 2-2285
43-525-44C.

Un dollar d'assurances en vaut deux à la Sun Life

Peu après la 89e réunion annuelle à Montréal de l'exécutif de la compagnie d'Assurance-Vie Sun Life, M. Howard A. Fairbairn, gérant de la section du Manitoba à Winnipeg, annonça avec fierté que sa compagnie a vendu plus d'un billion de dollars d'assurance-vie en 1959, nouveau record pour cette compagnie canadienne. C'est là une augmentation de 5.2 pour cent par rapport à l'année 1958, donnant un total d'assurance-vie en vigueur au 31 décembre 1959, de $8,938,122,126.00. On paiera en dividendes aux assurés en 1960 la somme de $38,700,000, versés aux détenteurs de polices participantes.

Le rapport de M. Fairbairn comporte bien d'autres chiffres éloquents, dont les principaux sont rappelés dans l'annonce publiée dans ce numéro du journal. Mais surtout, il contient des renseignements utiles au sujet des "dollars Sun Life double usage".

En effet, les dollars d'assurance, en plus d'apporter la sécurité aux détenteurs de polices Sun Life et à leurs familles, assurant particulièrement des économies pour l'âge de la retraite, se transforment en dollars de placement quand la compagnie les engage activement dans des milliers de projets communautaires: construction d'habitations et d'écoles, d'usines et de réseaux routiers, etc. Ceux qui détiennent une police auprès de la Sun Life assurent donc à la fois leur propre sécurité et la prospérité de l'économie nationale, dit M. George W. Bourke, président de la Sun Life.

Lecture des "Femmes Savantes" à l'Alliance Française du Manitoba

Le 17 février prochain, à 8 h. 30 p.m., à l'University Women's Club, 54, rue Westgate, l'Alliance Française du Manitoba invite ses membres et ses amis à entendre une lecture de pièces. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de comédie moderne, comme l'an dernier, mais d'une des oeuvres les plus profondes de Molière, "Les Femmes Savantes".

Les auditeurs seront alors à même de constater que cette étude de moeurs n'a pas une seule ride. De fait elle est demeurée tout aussi vivante et tout aussi humaine qu'au temps où elle fut jouée pour la première fois. Il y a en effet aujourd'hui comme hier, dans toutes les sociétés, des femmes anxieuses de faire preuve de leur savoir.

L'Alliance Française engage vivement ses membres à ne pas manquer une réunion qui promet d'être des plus brillantes, étant donné en particulier la qualité des "lecteurs".

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées à G. Préfontaine, secrétaire-trésorier de la Division Scolaire de la Rivière-Seine, seront reçues jusqu'au 24 février 1960 pour le creusage de trois puits profonds au service des écoles secondaires qui se construiront à St-Adolphe, Lorette et La Broquerie. Ces puits devront être munis d'un tuyau de cinq (5) pouces en acier galvanisé. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Ste-Anne, Man.,
le 2 février 1960.

SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE ECOLES SECONDAIRES DANS LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE-SEINE NO 14

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau des architectes jusqu'à 2 h. p.m. le vendredi 19 février 1960, pour la construction des édifices suivants:

1. 10 salles de classe et 1 auditorium, à Lorette, Manitoba.
2. 8 salles de classe et 1 auditorium, à St-Adolphe, Manitoba.
3. 8 salles de classe et 1 auditorium, à Ste-Anne, Manitoba.
4. 8 salles de classe et 1 auditorium, à La Broquerie, Manitoba.

Les plans, les devis et les formules de soumission peuvent être obtenus des architectes Pratt et Lindgren, 757, chemin Ste-Marie, St-Vital, Winnipeg 8, Manitoba, sur dépôt de cent dollars ($100.00) pour chaque édifice. Les dépôts seront remis sur reçu d'une soumission légitime et retour en bonne condition des plans et devis. Chaque soumission devra être accompagnée d'un gage de 5% du montant de la soumission. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions. Ces projets sont objets de soumission par le moyen du "Winnipeg Builders' Exchange Bid Depository".

Des soumissions distinctes pour chaque édifice sont obligatoires.

Si un entrepreneur soumissionne pour les quatre (4) écoles et si son prix global pour les quatre (4) écoles susdites est moindre que le total de ses quatre (4) prix séparés, il faut qu'il enregistre son prix global dans l'espace indiqué sur les formules de soumission.

M. Gilbert Préfontaine,
secrétaire-trésorier,
La Division Scolaire
Rivière-Seine no 14,
Ste-Anne, Manitoba.

Une occasion d'améliorer votre situation

Nul doute que plusieurs de vos parents et amis ont déjà songé à l'inévitable et s'y sont préparés en achetant un lot familial au cimetière Green Acres Memorial Gardens à St-Boniface. Cette entreprise demande deux hommes de haut calibre pour remplir deux vacances dues à des promotions. L'emploi consiste à visiter les familles de la région et à les conseiller sur leurs besoins en la matière. Si vous désirez plus d'informations ou sujet de cette entreprise nouvelle et intéressante et des chances qu'elle offre, écrivez-nous à suite 5, 113, rue Marion, St-Boniface, Man., ou signalez CHapel 7-2495. Le gérant, M. Pat McGrath, vous accordera une entrevue et vous donnera les explications désirées.

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM DE INTERNATIONAL LOAN COMPANY

AVIS est donné par ces présentes qu'une requête sera présentée par International Loan Company à la Séance actuelle du Parlement du Canada pour la ratification d'un Acte modifiant l'Acte d'Incorporation de l'International Loan Company, soit Chapitre 91 des Statuts du Canada 1920, dans le but de changer le nom de ladite compagnie pour celui de "Federal Mortgage and Savings Corporation".

Winnipeg, Manitoba, ce 8e jour de février 1960.

THORVALDSON, EGGERTSON, SAUNDERS & MAURO,
200 Bank of Nova Scotia Bldg.,
Winnipeg 1, Manitoba.
Avoués pour les Requérants.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of LEA GUILBERT, late of the Village of Mariapolis, in the Province of Manitoba, Spinster, Retired.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 20th day of March, A.D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, Manitoba, this 10th day of February, A.D. 1960.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executors.